

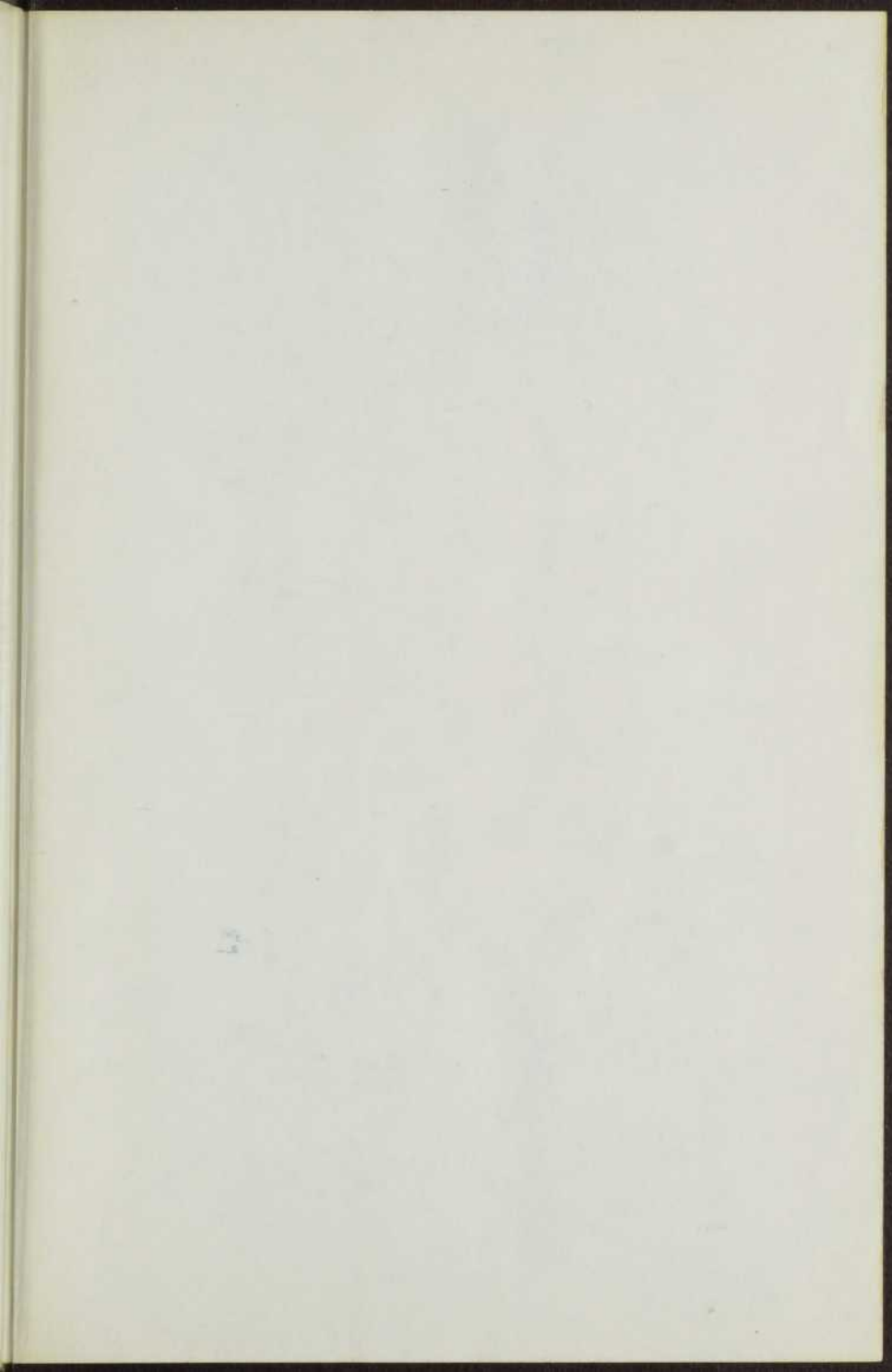
474.9
176.73
1734

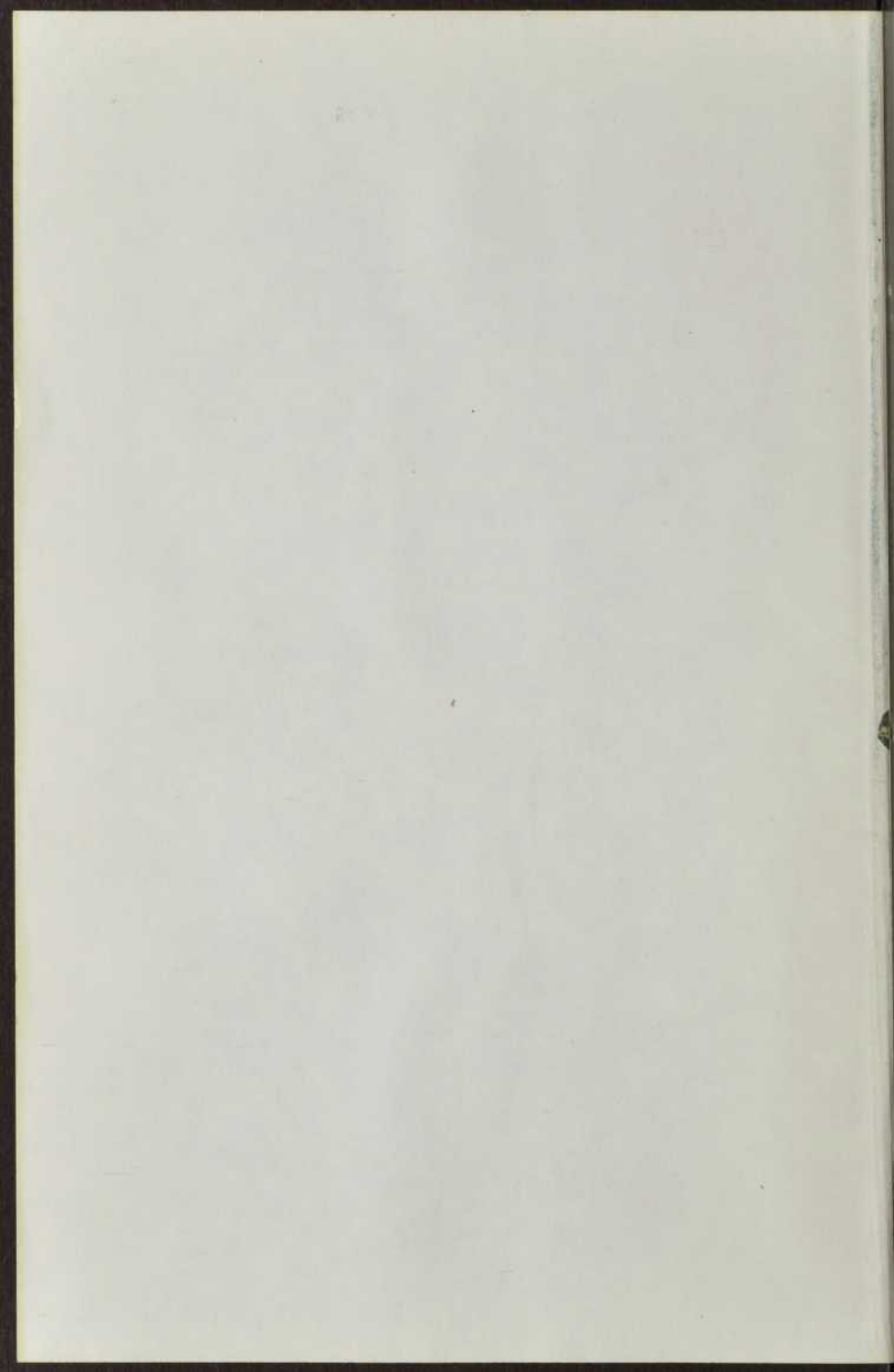
09714



Bibliothèque Nationale du Québec

S





LES NOUVEAUX QUÉBÉCOIS



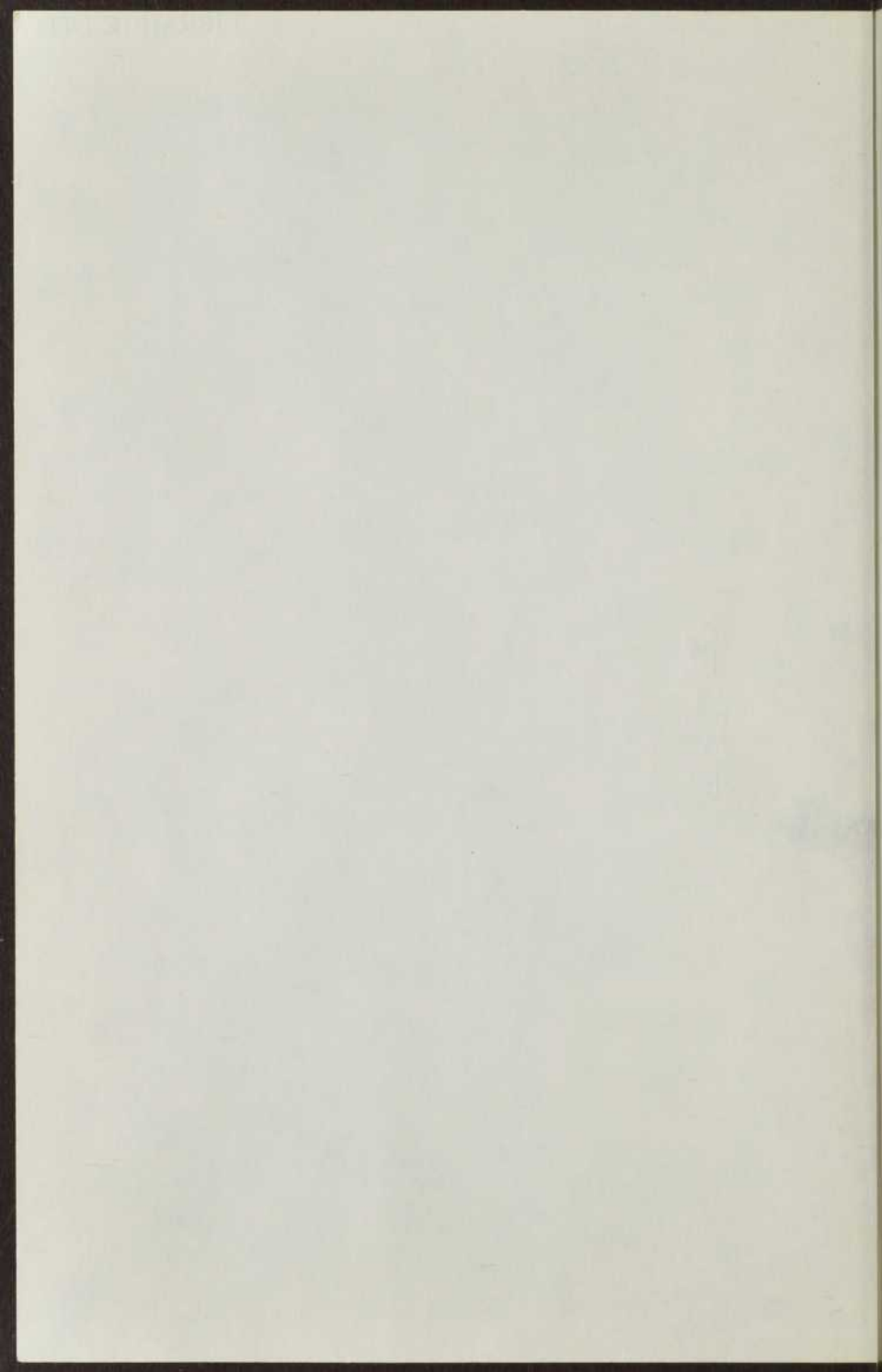
LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL



1684 ·
1917

BIBLIOTHEQUE
SAINT-SULPICE MONTREAL

433273



LES NOUVEAUX
QUÉBÉCOIS

Déjà parus dans la collection

CONGRÈS DES AFFAIRES CANADIENNES

- 1 LE CANADA, EXPÉRIENCE RATÉE . . .
OU RÉUSSIE ? (1961)

- 2 L'ÉCONOMIE CANADIENNE:
OÙ ALLONS-NOUS ? (1962)

3e Congrès des Affaires canadiennes
1963

F
5378
C6
B

LES NOUVEAUX QUÉBÉCOIS

BIBLIOTHÈQUE
SANT-SULPICE

Les Presses de l'Université Laval
Québec, 1964



FC
2925.9
N3C623
1964

3U03ITOLIA9
309LUS-TMA2

© 1964 LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Tous droits réservés. Imprimé au Canada.

B. Q. R.
NO. 9656

AVANT-PROPOS

Aucune introduction ne saurait mieux présenter cette série de conférences que le texte reproduit ci-dessous. Extrait du programme du congrès, il exprime très exactement l'esprit qui présida au choix du thème et donna son ton particulier à ce 3^e Congrès des Affaires canadiennes, tenu à Québec du 5 au 9 novembre 1963.

Lors de sa fondation, il y a deux ans, le Congrès des Affaires canadiennes pouvait se définir, comme l'a écrit Peter Gzowski, « a platform where French Canadians can explain themselves freely and frankly to an audience of English Canadians of good will ».

Cette description marque une étape dépassée. Le Congrès des Affaires canadiennes a été un lieu de dialogue entre Canadiens anglais et Canadiens français, s'interrogeant sur les problèmes que pose aux Québécois leur participation à la Confédération. Cette année, le congrès se présente plutôt comme une réflexion collective des Québécois sur leur plus récente évolution.

Le Canada anglais y est aussi invité. La réalité québécoise ne le touche-t-elle pas profondément, qu'il le veuille ou non? Sa présence aux assises de Québec est peut-être moins importante pour le partenaire québécois de la Confédération que pour le Canadien anglais des neuf autres provinces. Ne serait-ce pas normal d'ailleurs qu'il pense d'abord à son intérêt, en venant à Québec?

Le temps de la condescendance est révolu chez ce nouveau type d'homme qu'essaie de caractériser le Congrès des Affaires canadiennes. Dans un passé encore récent, il y avait moins un Québec qu'un Canada français individualiste, replié sur lui-même, s'accrochant à de vieilles structures, répétant à l'envi des clichés rassurants. L'isolationisme traditionnel risquait bien quelques puériles et symboliques revendications qu'on entendait à peine du côté d'Ottawa. L'obstination mise à les répéter donnait à Jean-Baptiste la mauvaise conscience du vassal qui réclame avec insistance en dépit de la tolérance généreuse de son suzerain. C'était, au Canada français, le complexe du mouton noir.

C'est cet homme incomplet, obsédé par ce que l'Autre pensera de lui qui a profondément changé. Il remet tout en question, parce qu'il s'ouvre à une vie nouvelle, qui lui donne foi en lui-même. La réserve québécoise où il se réfugiait est en passe de devenir sa véritable cité. Cette cité, il la reconstruit afin que s'y épanouissent ses impulsions profondes, d'autant plus exigeantes qu'il en prend davantage conscience.

Le renouveau s'exprime sous des formes diverses, parfois contradictoires. Il s'accompagne chez beaucoup d'individus de flottements et d'incertitudes. C'est qu'il lui faut encore préciser son orientation, canaliser tous les efforts, entraîner vigoureusement les indécis qui ne se hâtent pas assez. Il lui reste aussi à régler sa querelle des anciens et des modernes déjà trop coûteuse.

Bref, ce n'est qu'un départ, mais le courant est irréversible. À preuve, ceux qui maladroitement s'y opposent sont obligés de le suivre malgré eux.

Les observateurs, dit-on à juste titre, s'épuisent à rendre compte d'un tel mouvement qui défie toute classification et toute étiquette. Ainsi, par exemple, le séparatisme dont les fédéralistes essaient en vain de minimiser l'importance, n'exprime qu'un aspect particulier de la réalité. Il a le tort de définir le Québec trop exclusivement dans sa relation au Canada anglais, alors qu'Ottawa est moins que jamais un centre d'intérêt pour le Québécois.

Ainsi donc, loin de prétendre à une analyse complète le 3e Congrès des Affaires canadiennes ne veut que mettre en lumière et discuter les premières démarches du « nouveau Québécois ». C'est une contribution aux exigences de sa maturité.

L'équipe du congrès

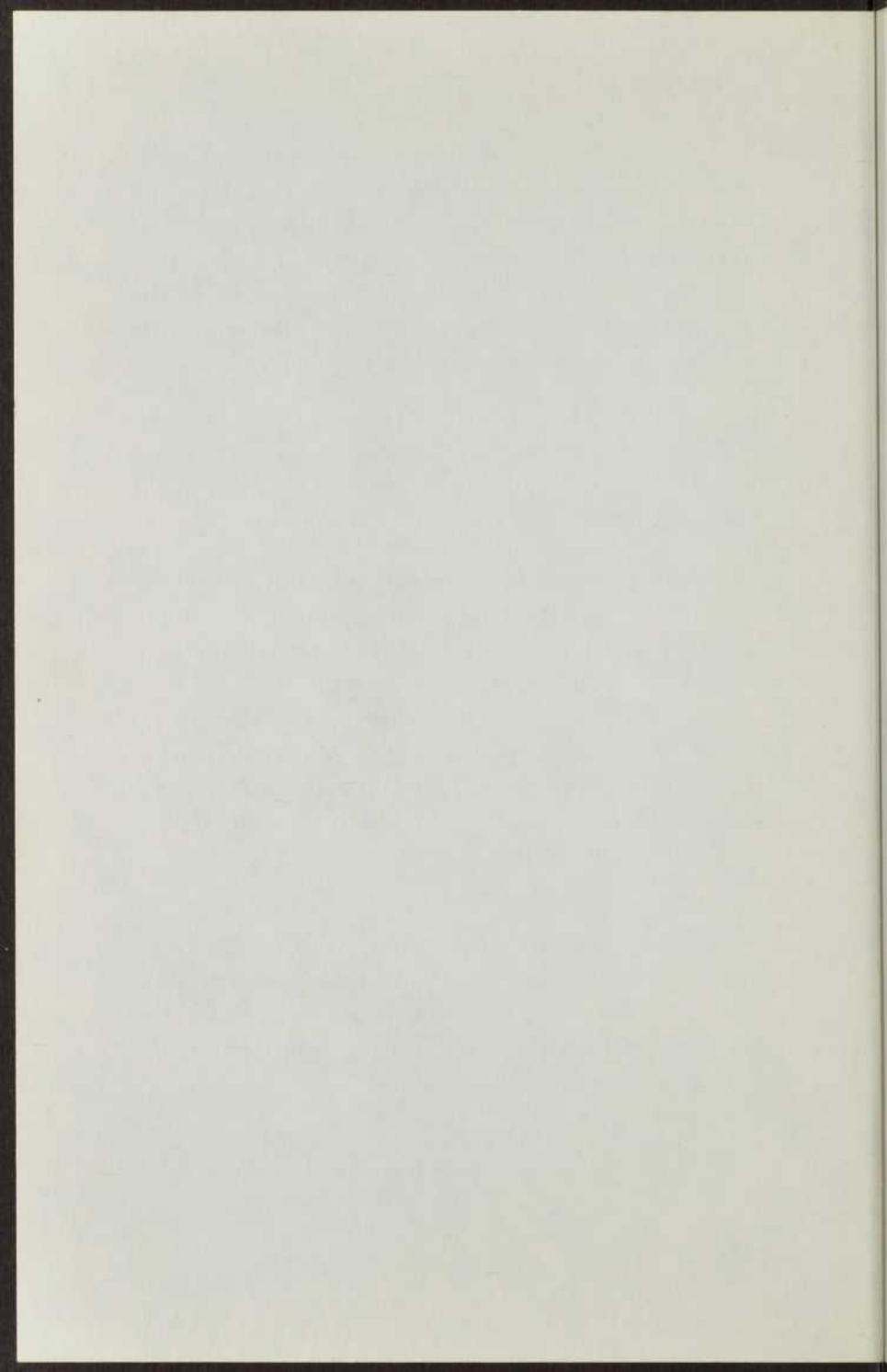


TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	5
1 ▲ Le traditionalisme: confusion entre le sacré et le profane ABBÉ JEAN-MARIE HAMELIN	11
2 ▲ Leaders nouveaux et nouvelles formes de leadership GUY BOURASSA	29
3 ▲ Le néo-nationalisme, où conduit-il ? JEAN-MARC LÉGER	41
4 ▲ Genèse et caractères du nationalisme de croissance LÉON DION	59
5 ▲ Impressions d'un Québécois anglophone CHARLES TAYLOR	77
6 ▲ La planification économique JACQUES PARIZEAU	89

- 7 ▲ La nouvelle génération et l'héritage de la
génération précédente
BERNARD LANDRY et DENIS DE BELLEVAL 103
- 8 ▲ La révolution québécoise: une révolution
bourgeoise
MICHEL CHARTRAND 123
- 9 ▲ Le patriotisme est-il dépassé ?
CHARLES DE KONINCK 143
- 10 ▲ Émergence de la nation canadienne-fran-
çaise
M^e DANIEL JOHNSON 155
- 11 ▲ Les nouveaux Québécois
M^e PIERRE LAPORTE 177

1 ▲

Le traditionalisme

confusion entre le sacré et le profane

ABBÉ JEAN-MARIE HAMELIN

licencié en philosophie et en théologie - professeur à l'université Laval

Au cours de cette communication, nous ferons d'abord quelques brèves remarques sur le mode humain d'atteindre la vérité et sur les rapports entre la société religieuse et la société politique. Ces quelques considérations nous permettront de mieux situer la doctrine philosophico-religieuse appelée traditionalisme. Nous retiendrons de cette école de pensée deux aspects fondamentaux: conception de la vérité et de l'État. La critique de ces deux points nous permettra de mieux juger et comprendre certaines attitudes et prises de position répandues dans le milieu québécois au sujet de l'éducation, de la société politique et de la place de l'Église dans la société.

La notion de vérité est une notion très controversée qui s'explique en bonne partie par le fait que l'accent a été mis davantage sur la vérité objective au détriment du sujet. Il faut reconnaître la distinction entre le réel connaissable ou la vérité ontologique et le réel

connu ou la vérité formelle. Cependant, le mode humain de connaître, avec ses difficultés, ses erreurs, ses discussions, a été souvent tenu en veilleuse. Pour mieux assurer une vérité objective souvent présentée comme un bloc de granit auquel rien n'était à ajouter, on a minimisé l'importance de la recherche et de la dialectique. La raison humaine, en effet, procède d'abord par signes, par arguments probables qui sont du domaine de l'opinion. Ainsi, tout en n'étant pas la recherche de la vérité, la dialectique participe de la vérité en ce qu'elle raisonne correctement et en ce que ses prémisses sont probables. La dialectique nous fait voir différents aspects d'un problème et porte sur la surface extérieure des choses. Elle est conjecturale et tentative. Cette nécessité pour la raison humaine de procéder par questions et réponses vient de l'indétermination de l'intelligence. Celui qui démontre, celui qui sait, affirme. Le dialecticien interroge car il doit s'efforcer de supprimer le doute. D'où le grand rôle de l'appétit, des dispositions du sujet dont il faut tenir compte sans toutefois oublier la fonction propre de l'intelligence qui est de connaître le vrai.

QUELQUES REMARQUES SUR L'ÉGLISE OU LES ÉGLISES ET L'ÉTAT

L'Église a comme champ d'action, premièrement et immédiatement, celui des valeurs religieuses. L'État, par contre, s'occupe des valeurs profanes. Il s'agit de deux sociétés parfaites dans leur ordre possédant tous les moyens pour réaliser leur fin propre. Cependant, ces deux sociétés œuvrent souvent sur le même sujet, le citoyen, lequel peut être aussi un croyant; il se pose alors un problème de relations, de rapports, d'où les questions mixtes: mariage, éducation, etc. La distinction entre les deux sociétés est une acquisition de l'Église catholique elle-même. Dès le début de l'histoire de

l'Église, ce principe fut affirmé et toujours maintenu par la suite. Son application par contre a connu dans l'histoire des formes variées.

Il importe de bien distinguer la formulation des principes et la réalisation de ces principes à un moment précis de l'histoire. On a souvent oublié cette distinction essentielle en Morale entre les principes communs et les principes propres. Les principes communs fournis par la syndérèse et par d'autres disciplines peuvent être invariables, nécessaires, et lorsque la morale les utilise, ils conservent ce caractère. Les principes propres sont toujours proportionnés à la conclusion; et comme la conclusion morale est variable et contingente, il en est ainsi des principes. C'est pourquoi il y aura évolution assez notable dans l'application des principes aux situations concrètes, changeantes et cette évolution, loin d'étonner, devrait être jugée bienfaisante. La fidélité aux traditions éprouvées et valables doit s'allier à une connaissance précise des conditions politiques nouvelles résultant d'une longue évolution de réalités telles que l'État, la société, le peuple, la masse.

Ainsi, la mission de l'Église est d'assurer la destinée éternelle des âmes, de toutes les âmes dans la liberté de l'acte de foi. Cette fonction, l'Église la réalise de façons multiples à travers les âges. C'est la grave question des relations entre l'Église et l'État. Contentons-nous de souligner l'évolution de la position de l'Église au sujet de l'aménagement de ses relations. Après avoir parlé de pouvoir direct, de pouvoir indirect, aujourd'hui l'on parle plutôt de pouvoir directif, qui refuse à l'Église toute juridiction totale ou partielle sur le temporel, lui concédant uniquement une autorité spirituelle. Ce que l'Église maintient constamment et fermement, c'est le principe de la primauté du spirituel et de ses conséquences sur l'ordre temporel.

Ces remarques faites, il n'est pas inutile de rappeler à votre attention l'évolution extrêmement rapide de notre milieu reliée à l'évolution à l'échelle planétaire. Depuis la Renaissance, les grandes découvertes et le développement de la science expérimentale, l'homme se cherche et tente de se définir dans ce monde nouveau. Cette révolution mentale s'exprime dans les nombreux humanismes qui sont proposés à notre attention. Auguste Comte a fait de cette crise de l'humanisme le centre même de sa philosophie fondée sur le savoir positif. Ce nouvel humanisme a pour caractéristique de vouloir construire en niant le passé. Les auteurs de ces positions s'appuient presque toujours sur Descartes. Écoutons un philosophe contemporain, M. Léon Brunschvicg: « Il y a là dans l'histoire et non seulement entre deux époques mais entre deux types de structure mentale, une ligne de partage effectivement marquée par la critique décisive désormais ineffaçable du cartésianisme à l'égard du dogmatisme antérieur. »

Emporté dans le tourbillon du monde actuel, le peuple du Québec se débat et exprime son inquiétude de façons nombreuses. Il serait facile d'accumuler ici les articles parus dans des revues étrangères, les nombreuses enquêtes faites dans notre milieu, les témoignages fréquents d'étudiants tant du niveau universitaire que secondaire. Une conclusion s'impose: la jeune génération est profondément inquiète. La génération des aînés est mal placée pour comprendre cette effervescence du milieu car, en plus du fossé qui sépare les générations, nos pères ont été formés dans le traditionalisme philosophique qui s'oppose radicalement aux grandes tendances contemporaines.

La doctrine philosophico-religieuse du traditionalisme nous permet, j'en suis persuadé, de mieux saisir le drame qui se joue actuellement entre générations. Le traditionalisme est une réaction contre la philosophie du

XVIII^e siècle, et, par extension, de toute philosophie. C'est, comme on l'appelait au XIX^e siècle, du primitivisme en ce sens que toute vérité, tant religieuse que profane, provient d'une révélation primitive. Cette étrange doctrine s'appuie sur une théorie du langage, d'origine divine, tirée de Jean-Jacques Rousseau. C'est l'expérience privilégiée aux dépens de la raison. C'est la société privilégiée aux dépens de la personne, c'est l'ordre qui doit contrecarrer le progrès. Les maîtres de cette doctrine sont Chateaubriand, de Bonald, Lamennais, Joseph de Maistre, Louis Veillot. Les catholiques de France, pendant le XIX^e siècle, ont vécu sous l'influence de cette réaction destructrice de la raison, de la personne et de tout progrès. Qui ne connaît pas ce texte de Louis Veillot condamnant les chemins de fer, le télégraphe et les bateaux à vapeur. Cette doctrine résume bien le long étouffement intellectuel caractéristique des milieux catholiques du XIX^e siècle. C'est la politique du refus global de tout, du progrès, de la civilisation. C'est, en particulier, le refus de la science expérimentale et le divorce de celle-ci avec la philosophie.

Il serait trop long d'étudier en détail les différents aspects de cette position. Retenons sa conception de la vérité. C'est une conception essentiellement statique car tout fut révélé au début par Dieu. La raison humaine n'est pas inquisitive, chercheuse, questionneuse, mais affirmative, démonstrative et ordonnatrice. Le droit au doute est proscrit totalement. Penser divise, sentir unit. Cette peur malade de la raison, réaction contre le rationalisme, s'inspire du romantisme, prétendue exaltation de la vie profonde et spirituelle aux dépens de la raison superficielle et intellectuelle. Une commune haine de tout ce qui est intellectuel lie ensemble romantisme et traditionalisme. Aucune distinction n'est prévue entre vérité rationnelle et vérité révélée. La haine des traditionalistes contre la raison est si forte qu'Augustin

Bonnetty dut accepter la rétractation suivante: « La méthode dont se sont servis saint Thomas, saint Bonaventure et d'autres scolastiques après eux, ne conduit pas au rationalisme et n'est point cause que dans les écoles contemporaines; la philosophie est tombée dans le naturalisme et le panthéisme. Par conséquent, il n'est point permis de faire un crime à ces docteurs et à ces maîtres d'avoir employé cette méthode, surtout avec l'approbation au moins tacite de l'Église. » Il ne faut pas oublier que Bonnetty a dirigé pendant de longues années, sans être jamais inquiété, deux revues catholiques: Les Annales de philosophie chrétienne et l'Université catholique. Lacordaire et Gerbet ont professé un traditionalisme modéré. En histoire ecclésiastique et en liturgie, on retrouve les noms de Guéranger et Rohrbacher.

Il serait facile de montrer combien le Canada français fut marqué par cette conception de la vérité. Les auteurs du traditionalisme furent toujours tenus en haute estime dans notre milieu. M^{sr} Plessis, par exemple, connaît très bien Joseph de Maistre et de Bonald. M^{sr} Lartigue reçoit un choc à la lecture de l'Essai sur l'Indifférence de Lamennais. Il écrit: « Cet ouvrage par l'énergie de ses pensées, la profondeur de ses renseignements et la force de son élocution est digne de faire époque dans les Annales du Christianisme. » Il fréquente également de Bonald et De Maistre. Citons enfin un texte tiré d'une lettre collective des archevêques et évêques des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa sur l'éducation, en date du 19 mars 1894: « La vérité est une. Toutes les connaissances humaines s'enchaînent les unes aux autres par des liens d'étroite parenté et le moyen le plus sûr, la méthode la plus efficace dont dispose l'Église pour imprégner les esprits des saines notions religieuses qu'elle est chargée de répandre, c'est bien de prendre elle-même en main l'œuvre générale de l'éducation, de la confier à ses prêtres, à ses pieuses congrégations d'hommes et de femmes, à des personnes d'une vertu

éprouvée et d'une science reconnue et de mener ainsi de front, par un harmonieux développement, l'instruction religieuse et l'instruction proprement civile. » Ce texte est tiré du volume de philosophie de l'abbé Lortie en usage dans notre milieu jusqu'en 1938. L'auteur s'appuie constamment sur M^{gr} L.-A. Paquet dont l'enseignement social est étroitement relié au traditionalisme. Nous pourrions citer de nombreux faits et procédés en éducation qui sont dans la ligne du traditionalisme. Signalons seulement le grand engouement dans les collèges classiques pour Chateaubriand et l'enseignement philosophique où le dogmatisme était trop souvent de rigueur et où la théologie s'infiltrait sans avertissement. La nouvelle génération accepte fort mal une telle conception de la vérité. Les reproches souvent outranciers, mal exprimés, sont une réaction légitime contre une conception aussi fautive de la vérité et du mode humain d'y accéder.

Je crois que les étudiants ont la passion de savoir mais ils sont conscients des caractères propres à l'acquisition de toute science humaine où l'erreur est possible car notre époque s'intéresse davantage au sujet qui connaît. L'on reproche à notre enseignement religieux son manque de caractère scientifique et l'absence de dialogue qui semble une règle assez rigide. Les jeunes qui ne veulent pas se mettre un bandeau sur les yeux pour accepter le mystère ne veulent pas pour autant rejeter ce mystère pour mieux le contempler.

Ce à quoi plusieurs s'en prennent, c'est à cette objectivité olympienne, à la trop tranquille possession de la vérité, négatrice de la nécessaire inquiétude humaine. Cette position est la contre-partie du dogmatisme, tentation continuelle des groupes catholiques minoritaires. *The Review of Politics*, en 1957, sous la signature de Gustave Weigel S.J., soulignait ce fait dans les mi-

lieux américains. Nos manuels et nos programmes sont faits dans cette optique qu'un professeur résumait naguère dans cette phrase: « Ce n'est pas à comprendre mais à apprendre. » C'est le règne de l'autoritarisme, de la caporalisation des intelligences où l'évidence de l'autorité remplace l'autorité de l'évidence. C'est pourquoi, selon de Bonald « on ne devrait rassembler les hommes qu'à l'église ou sous les armes parce que là ils ne délibèrent point, ils écoutent et obéissent ».

Seule la théologie est valable pour les traditionalistes et une théologie émasculée, sans appui rationnel car « prouver l'existence de Dieu, c'est en anéantir la foi ». C'est la confusion du sacré et du profane, de la raison au profit de la foi dont la conséquence est la négation même de la raison qui n'a plus de rôle à jouer pour conduire à la foi. Contre ce dogmatisme autoritaire, il faut reconnaître l'autonomie légitime de la raison et des sciences. Ce que l'on réclame, c'est une philosophie plus ouverte, plus accueillante aux problèmes humains actuels; c'est également une théologie plus humaine et actuelle.

Je dois dire que l'évolution est déjà amorcée dans notre milieu. Dans l'enseignement classique, véhicule puissant du traditionalisme, l'esprit change quoique avec plus de lenteur en certains endroits. Souvent les institutions retardent sur les personnes et la responsabilité en incombe dans de nombreux cas à ceux qui détiennent les postes d'autorité. Parmi les causes qui freinent le changement, il faut noter une certaine presse qui s'affiche comme catholique. Il y a aussi ce groupe assez nombreux de défenseurs intempérants de leur cause catholique qui prétendent détenir en tout la vraie pensée de l'Église du XIX^e siècle. Ce sont les dignes successeurs des ultramontains, les Castors, bruyants et actifs qui exercèrent une influence considérable, surtout dans la deuxiè-

me moitié du XIX^e siècle, dans la ligne du traditionalisme le plus pur, tant au point de vue conception de la vérité qu'au point de vue conception de la société.

Pour le traditionalisme, société et vérité sont étroitement liées. Comme on n'accorde aucune confiance à l'esprit humain, l'on réclame une soumission totale à une autorité extérieure: ce qui est imposé, c'est une croyance immédiate et spontanée transmise grâce à la société. L'homme est un être enseigné, croyance et autorité s'identifient. Les sujets sont plutôt une masse qu'un peuple véritable. La famille que l'on respecte est sous la dépendance directe de l'État. Ce qui fait dire à Jean Lacroix qu'une sorte de socialisme chrétien n'est pas incompatible avec le traditionalisme.

Tout est bon si le principe de l'autorité est sauf car l'autorité ne se trompe pas. L'accent est mis sur l'obéissance aveugle, inconditionnée. Les traditionalistes ont la hantise de l'unité à tous les points de vue, c'est ce qui explique leurs préférences pour la monarchie de droit divin et la république chrétienne du Moyen Âge. La société civile est constituée de la société politique et de la société religieuse, selon de Bonald, qui fut toujours le défenseur entêté du trône et de l'autel et le prophète du parti ultra-royaliste. L'idéal du Moyen Âge défendu par les traditionalistes est vu à travers le mouvement romantique dont Chateaubriand a été le grand porte-parole. Ce que l'on retenait de la république idéale, c'était l'union étroite du spirituel et du temporel que l'on prenait pour une confusion du spirituel et du temporel. De plus, cette agglutination du spirituel et du temporel était considérée comme l'idéal à maintenir. Ce qui plaisait également dans cette vue idéalisée, c'était la confusion entre la religion et la politique dans laquelle la vérité imposée était au service de la politique. On ne remarquait pas suffisamment que la liberté de la per-

sonne s'en trouvait diminuée et on ne remarquait pas suffisamment également que la liberté des consciences ne pouvait trouver place. Le Cardinal Lercaro jette une lumière crue sur ce problème lorsqu'il écrit : « L'affirmation de l'objectivité de la vérité comporte sa distinction de l'acte par lequel la créature peut y accéder. C'est pourquoi, reconnaître l'objectivité de la vérité, c'est fonder en même temps le droit à la liberté de la personne. Dans le cas de l'imposition de la vérité, il y a une confusion entre religion et politique : la vérité tend à devenir un instrument dans les mains du politique et il est très facile de montrer comment cela est confirmé par l'histoire. Dans le cas de la vérité imposée, on substitue aux rapports vécus de subordination de la politique à la religion, comme le veut la conscience chrétienne, cette inclusion de la religion dans la politique qui est le trait typique de toute forme de paganisme et qui se trouve aujourd'hui portée à l'extrême dans les régions totalitaires. »

De Bonald, en 1820, proclame l'intime alliance des vérités religieuses et des vérités politiques. Ainsi, dès le début du siècle, selon Jean Lacroix, et peut-être davantage encore après 1848, l'opinion catholique parfois même incroyante s'attache avec « frénésie aux idées d'autorité, d'unité, d'immobilité et d'antiquité dans les choses de la pensée ». Comme l'a si fortement montré Henri Guillemin, on peut dire que le tragique divorce entre l'Église et la classe ouvrière date des années 1848-1852. Et c'est dans l'influence toujours présente du traditionalisme, même chez ceux qui paraissent lutter contre elle, qu'il faut trouver sans doute l'explication de certains retournements. Ainsi Montalambert écrivait à *l'Univers* au sujet du plébiscite du 2 décembre 1851 : « Mon choix est fait. Je suis pour l'autorité, contre la révolte, pour la conservation, contre la destruction, pour la société, contre le socialisme. »

Cette conception de la société fondée sur une autorité très forte et sur une obéissance sans discussion soulève à bon droit les objections de nos contemporains. Cette image romancée et idéalisée du Moyen Âge qui est encore très répandue dans notre milieu, est contraire à la position même de Thomas d'Aquin. Des critiques sévères ont été portées au nom même du catholicisme contre la république chrétienne.

L'abbé Lortie, dans son manuel de philosophie, est un fidèle disciple de ce Moyen Âge idéalisé. Il affirme que la monarchie tempérée et héréditaire est la meilleure forme de gouvernement d'après Aristote et saint Thomas et la plupart des philosophes chrétiens. Or, la pensée de saint Thomas est plus nuancée et même contraire à cette affirmation de Lortie. D'abord les régimes absolus ou mixtes pour saint Thomas ne sont ni bons ni mauvais. Nous sommes dans l'ordre du faire et non du spéculatif. Un régime est bon si le chef poursuit le bien commun.

« Si donc celui qui régit un groupe d'hommes libres les ordonne au bien commun de leur collectivité, son gouvernement est droit et juste ainsi qu'il convient à des hommes libres. » Si l'on voulait indiquer un régime meilleur, il faudrait plutôt parler de royauté élective; mais saint Thomas accorde plutôt sa préférence à une forme idéale de gouvernement qui se rapproche singulièrement de notre démocratie moderne. « Deux choses, dit-il, sont à observer pour qu'il y ait un bon gouvernement: la première, c'est que tous aient une certaine part au gouvernement: l'on maintient de la sorte la paix du peuple puisque tous aiment et protègent un tel organisme. » (I, II q.105, a.1.)

Pour qui regarde la situation au Québec, il apparaît assez clairement que la conception aristotélico-thomiste a été évincée au profit de la conception traditionna-

liste. Ainsi, l'on peut lire dans Lortie que le régime représentatif et le suffrage universel ne sont pas à recommander parce que ce régime conférerait le droit de vote à tous ceux qui possèdent suffisamment de raison, donc aux femmes, ce qui est inadmissible. Le bien commun s'y oppose aussi car, dit Lamartine, « le succès est presque toujours ici-bas, du côté des mauvaises causes: c'est que le nombre fait le succès et que le plus grand nombre étant ignorant ou pervers, il est toujours facile aux méchants de trouver des complices et d'écraser sous le nombre la justice et la vérité ».

Cette phobie de l'État démocratique n'est pas exclusive au Québec et nous pourrions faire le procès du Canada anglais sur ce point. Ce qui me semble le plus grave, c'est que très souvent, au XIX^e siècle, l'on a ainsi défendu chez-nous une société politique très voisine de la société libérale. Le professeur Fernand Ouellet a bien manifesté ce point et l'influence du traditionalisme dans notre milieu dans un article récent paru dans « Recherches sociographiques ». M^{sr} Lartigue, par exemple, identifie catholicisme à monarchie et athéisme à démocratie. Il qualifie la démocratie américaine d'État pire que la barbarie. De Bonald parlait de la démocratie comme le pire des gouvernements. « Dans la démocratie, il y a confusion des personnes ou plutôt il n'y en a qu'une: le peuple souverain; et il n'y a ni hérédité, ni fixité mais une mobilité perpétuelle et c'est ce qui en fait le plus imparfait des gouvernements. »

Dans la conception du XIX^e siècle, conception toujours actuelle pour beaucoup, la société politique est presque superflue, son rôle est limité au matériel: routes, faune, colonisation. On peut dire que le sens de la cité fait défaut complètement. À ce point de vue, c'est la pensée de Lamennais qui fait autorité. Cette recherche malade de l'unité, grâce à une autorité forte, était

déjà condamnée par Aristote qui revendiquait la pluralité et la diversité dans la cité.

M. Michel Brunet, dans son essai « Trois dominantes de la pensée canadienne-française », porte le jugement suivant: « Tout au contraire, la pensée canadienne-française a nourri une véritable phobie de l'État. Celui-ci apparut comme un agent indigne dont il fallait se méfier. Cet antiétatisme systématique d'un caractère purement émotif donna naissance à une doctrine quasi anarchique, selon laquelle les Canadiens français et leurs institutions devaient tendre à se libérer de toute tutelle gouvernementale. »

À la raison émotive invoquée par monsieur Brunet, j'ajouterais tout le poids du traditionalisme. Edmond de Nevers soutenait que le parlement de Québec était inutile et, chose étrange, reconnaissait l'existence du gouvernement fédéral dont le gouvernement de la province serait le bureau d'administration. Selon un auteur qui écrit en 1943, les quatre grandes institutions d'origine divine nécessaires et suffisantes pour assurer le salut temporel et éternel de l'humanité sont la religion, la famille, l'agriculture et la propriété privée. La haine de la démocratie que l'on charge de tous les péchés d'Israël et que l'on connaît dans ses excès seulement, la peur obsessionnelle de cette forme de gouvernement sont très vivaces dans beaucoup de secteurs.

Comme cette phobie de la démocratie va contre les tendances les plus manifestes et les plus valables de notre époque, il n'est pas étonnant qu'un choc assez brutal ait lieu. La forme démocratique de gouvernement, selon Pie XII, apparaît à beaucoup comme un postulat naturel imposé par la raison elle-même. Il ajoutait: « Quand on réclame plus de démocratie et une meilleure démo-

cratie, cette exigence ne peut avoir d'autre sens que de mettre le citoyen toujours plus en mesure d'avoir une opinion personnelle propre et de l'exprimer et de la faire valoir, d'une manière correspondant au bien commun. » Je crois que cet accent mis sur la responsabilité personnelle peut seul sauver l'homme devant les pouvoirs croissants de l'État et la socialisation. La démocratie, en effet, fait appel à l'homme dans ce qui le caractérise, être responsable, maître de sa vie, conscient de l'orientation de son destin. La jeune génération dans ses revendications plus ou moins conscientes d'une démocratie plus vivante se heurte au caractère rigide de la société en place. Pourtant, la conception de l'autorité, plus conforme aux nouvelles exigences, se trouve déjà chez les auteurs aussi anciens que saint Thomas et Aristote. Pour eux, l'autorité est un service pour l'homme et réclame le concours de nombreux auxiliaires à cause de la limite même des chefs. Saint Thomas, pour sa part, exige toujours que l'homme soit traité non comme un animal qui n'est pas maître de ses actes mais bien comme un homme, c'est-à-dire un être libre. Je souhaite, pour ma part, que l'on reconnaisse cette autorité au service du bien commun et le rôle indispensable des corps intermédiaires qui permettront seuls une démocratie organique à l'échelle humaine. Je souhaite la disparition de ce mépris et de ce manque de confiance envers les étudiants, adolescents perpétuels, jusqu'au moment où, diplômés, la voiture de luxe et la réussite dans la vie leur confèrent l'état adulte et la sagesse des aînés.

Le Pape Paul VI, le 24 juillet dernier, en recevant le président de la République italienne, déclarait : « À notre avis, cela signifie que là où les termes juridiques définissent et distinguent de façon solennelle et très claire, respectivement les sphères sacrées et intangibles de l'Église et de l'État, les facteurs historiques, cultu-

rels et religieux, en un mot, humains et réels de ces deux mêmes entités, révèlent et exigent une profonde communion morale qu'il serait contraire à l'histoire et nuisible de méconnaître et qu'il sera au contraire du devoir et de l'intérêt commun de l'Église et de l'État de noblement cultiver et promouvoir. » Un ordre social chrétien temporel, ou une chrétienté profane doit succéder à la chrétienté sacrée que l'Église a connue jusqu'ici.

Selon Journet, historiquement parlant, il était légitime d'abord d'organiser un ordre temporel chrétien de type sacré. Il fallait d'abord affirmer la suprématie du plan spirituel. Le second temps légitime, même si le passage de l'un à l'autre n'est pas sans difficultés, commence au moment où les valeurs temporelles cherchent à se distinguer des valeurs spirituelles; non pas en niant ces dernières mais au contraire en découvrant un mode plus conscient, plus différencié, plus conforme à leurs natures respectives de dépendre d'elles. Nous émergeons à peine de l'ère constantinienne. Il ne faudrait pas croire que la chrétienté médiévale, est la fin du monde.

Un nouvel aménagement du profane et du sacré, fondé sur un chrétien lucide et responsable qui, de l'intérieur, assume et anime les institutions et les valeurs temporelles, s'impose de plus en plus. Le laïc doit occuper la place et toute la place que les clercs ont occupée jusqu'ici, empiétant sur un terrain réservé au laïcat. Il faut, dans cette perspective, faire confiance au laïc « croyant qui vit son destin d'homme dans le monde temporel ». Pour ce faire, le chrétien doit bénéficier d'une formation religieuse et profane très poussée.

Claude Ryan parlait récemment d'un type nouveau de chrétien: « Il faut que les laïcs cessent d'être dans l'Église cette masse informe et anonyme dont nous

sommes les premiers comme chrétiens à déplorer les dangers et les méfaits quand nous rencontrons le même phénomène sur le plan de la société civile. Il faudra que nous abandonnions peu à peu ce style faussement onctueux et révérentiel qui a largement contribué depuis quelques siècles à déviriliser les rapports entre sujets et autorité dans l'Église. Nous convainçons nos contemporains de notre amour sincère de la liberté dans la mesure où nous démontrerons à l'intérieur de notre propre maison que nous aimons, respectons, cultivons et encourageons une authentique liberté à tous les échelons. » Au lieu de cette coupure avec le monde de la technique et de la science, il faut établir un pont vers le monde contemporain. Le mode d'influence du chrétien doit se faire d'une façon telle que les tendances profondes des hommes soient respectées. Sans omettre l'action en surface, sans vouloir la mort des institutions, il faut préférer une action profonde et durable qui donnera naissance à un état vitalement chrétien et non décorativement chrétien, selon l'expression de Maritain.

L'accent porte aujourd'hui davantage sur les valeurs de liberté, de personne et de progrès; non pas contre les valeurs d'autorité de société et d'ordre, mais en accord avec elles. Dans l'esprit de nos contemporains, le respect de la liberté est fortement lié au respect de la vérité, fondement de la liberté des consciences. La liberté de l'acte de foi appelle le rôle éminent que la raison humaine y joue. Une plus grave responsabilité pèse sur les épaules de chacun. Les institutions et les structures établies en conformité avec cet esprit de liberté permettront à la personne de ne pas fléchir sous le poids. L'autorité responsable du bien commun favorisera l'épanouissement des personnes dans un progrès humain, fondement du progrès divin. La société met davantage l'accent sur ce qui unit, vérités possé-

dées en commun, plutôt que sur ce qui divise, les erreurs de l'adversaire à réfuter. L'accent est placé également sur l'amour et non sur les idéologies et les systèmes.

Pour bâtir une telle cité, il faut vaincre les idoles et les préjugés, il faut dépasser certaines positions qui semblaient définitives, avec l'angoisse et le risque que ce geste comporte. Il faut reconnaître le caractère pluraliste de la société contemporaine avec la diversité des familles spirituelles, philosophiques, sociales, et favoriser la tolérance, condition nécessaire d'une telle société. L'État doit jouer un rôle de plus en plus important à cause de l'ampleur, de la complexité et de l'urgence des problèmes actuels. Cette revalorisation de l'État et la reconnaissance de l'autonomie de l'État s'accordent avec la reconnaissance de l'Église ou des églises et de leur autonomie.

J'ai la ferme conviction que les étudiants peuvent être sérieux et se poser des questions pertinentes sur des problèmes pertinents. Pourquoi, trop souvent, tant d'impertinence dans l'accueil ? Les étudiants s'interrogent sur leur adhésion à l'Église, sur le sens de la vérité, sur leur place dans la société et à l'Université. Si nous ne savons pas accueillir fraternellement ces remarques, ces questions, ces jugements, parce qu'ils ne sont pas nôtres ou à cause de leur caractère excessif, ne sommes-nous pas aussi coupables et ne nous attirons-nous pas ces répliques cinglantes qui font conclure d'une façon courte: ce sont des exhaltés, des révoltés ? Sachons reconnaître que nous abordons une autre forme de civilisation et de société politique. À l'idéal du Moyen Âge, la force au service de la justice, l'homme moderne substitue péniblement mais sans retour l'idéal de liberté comme lié invinciblement à la dignité humaine.

Notre monde est devenu mobile. Nos pères ont connu le cheval comme moyen de locomotion et aujourd'hui nos députés peuvent se rendre Place Pigalle en moins de six heures. Le monde se rétrécit, il vient à nous surtout depuis la guerre 39-45. Les hommes se touchent, c'est le phénomène de l'urbanisation; les hommes se parlent, c'est l'immense réseau des communications, radio, télévision, voyages faciles. Devant ces faits nouveaux, « devant l'accélération de l'histoire qui constitue peut-être le phénomène fondamental du monde contemporain », le besoin de s'adapter est urgent car le monde se fera sans nous, et contre nous peut-être. Comme chrétien, je terminerai par ces mots de Gilson: « La tâche de l'Église n'est pas de conserver le monde tel qu'il est, même s'il est devenu chrétien, mais de le conserver chrétien, tel qu'il ne cesse jamais de devenir autre. »

2▲ Leaders nouveaux et nouvelles formes de leadership

GUY BOURASSA

professeur de science politique à la faculté des sciences sociales de l'université de Montréal

L'objet de mon exposé, permettez-moi de le souligner dès le début, va au cœur même du thème que vous avez mis à l'étude de votre congrès. D'autres orateurs sont venus vous parler de l'émergence dans tel ou tel secteur d'une nouvelle élite et de l'action qu'elle exerce; il me semble que le moment est venu de tâcher de saisir le phénomène par ce qu'il a d'essentiel et de voir comment toute une forme nouvelle de l'autorité est en voie de s'élaborer.

Sujet immense et difficile puisque l'autorité, et je le répète après plusieurs grands penseurs politiques, est peut-être le phénomène social et politique de base. Vous me permettrez donc de m'adresser à vous tant en spécialiste de la science politique qu'en citoyen. Je tiens aussi à dire que nous sommes devant un phénomène en train de se faire, en train de se créer et que ce n'est que par une discussion, un échange soutenu et sérieux que nous parviendrons à poser les jalons valables de notre réflexion.

Je viens de dire que l'autorité est peut-être le phénomène social fondamental. En tout cas la science politique, l'analyse politique le placent au centre de tous ses travaux. Ceci posé, il me semble que deux tâches s'imposent à nous tous : d'abord étudier, préciser les tendances de son évolution. L'autorité, on se plaît à le répéter, n'est plus ce qu'elle était au Québec. Quelles en sont donc les formes actuelles, vers quoi est-on en voie de s'acheminer ? Cette évolution aperçue, le phénomène saisi dans ce qu'il a d'essentiel, il faudra proposer des tâches précises à ceux qui, comme vous, veulent savoir ce que sera le Québec de demain. Parler de révolution tranquille au Québec est devenu un slogan, presque une mode. Mais parler de révolution tranquille en sachant proposer un plan d'action à tous les niveaux demande un effort beaucoup plus considérable et c'est vers cela que je voudrais que nous orientions maintenant nos efforts.

En fait mon exposé, malgré toutes ses ramifications, n'a qu'un but. Il part de la constatation que notre société est peut-être, et je le souligne bien ce « peut-être », en voie de subir une transformation fondamentale. Dans ces mécanismes les plus profonds, on croit voir la société québécoise se renouveler, se redéfinir. Pour un observateur rapide et inattentif cela se voit à quelques grands traits. Je ne veux pas m'arrêter sur ces apparences longuement discutées d'ailleurs, mais je cherche plutôt à atteindre le phénomène par ses racines. Face donc à cette transformation fondamentale, le but de mon exposé est de proposer les éléments d'une réflexion dynamique appelée à se poursuivre avec l'étude de plusieurs secteurs et aussi avec le déroulement d'une expérience et des événements à venir.

Pour atteindre ce but, trois étapes me semblent nécessaires et je me permets de les rappeler, bien que j'y ai fait allusion plus haut. D'abord analyser le processus

en cours, c'est-à-dire situer l'évolution actuelle de *leadership* dans le Québec en regard d'un modèle défini sur un plan plus universel. Nous pourrions là nous référer à quelques grandes tentatives de penseurs politiques étrangers qui dresseront un schéma, une grille où nous pourrions plus facilement situer notre place. De là il nous sera assez aisé de définir, du moins de façon rapide, dans quels secteurs apparaissent ces nouvelles élites, dans quelle zone sociale sont-elles le plus dynamiques et nous ferons là l'analyse de certains cas.

Cette démarche faite, je dirai très rapidement un mot de la dimension nationaliste du problème parce que, comme je tâcherai de le démontrer plus loin, cette dimension nationaliste est essentielle et on ne peut en aucune façon ne pas en tenir compte.

Enfin ma réflexion s'orientera vers les nouvelles tâches qui s'imposent à vous, à moi, à nous tous, aussi bien pour définir une nouvelle vie démocratique qui tienne compte de cette expérience que pour indiquer quelles sont les responsabilités qui incombent à ces élites, dont vous faites partie, qui sont en train de prendre la direction de notre société.

Permettez-moi tout de même de poser une restriction, d'exprimer une réserve. Elles portent sur la notion même d'élites. Je vous avouerai franchement que cette notion me fait un peu peur. Elle me fait peur parce qu'il me semble que trop souvent ceux qui s'en prévalent, ceux qui se définissent dans l'élite s'opposent par là à l'ensemble de la société, à une certaine masse qui ne serait pas apte à entrer dans ce cercle sacré et qui serait la matière gouvernée. Cette attitude refléterait donc à mon avis un certain conservatisme social. Il y a une grande sécurité à se situer soi-même dans l'élite et la meilleure manière de conserver cette sécurité c'est de conserver l'ordre social établi et cela malgré les appa-

rences des transformations les plus profondes. Toujours les élites, par un penchant naturel, ont tendance à tirer en leur faveur l'évolution et à se donner, permettez-moi l'expression, un beau rôle. Si cela était vrai, et si nous n'en étions point tout à fait conscients, toute cette révolution tranquille dont nous parlons actuellement serait tout au plus une pseudo-révolution qui chercherait à mettre en place des nouveaux dirigeants sans doute, peut-être des élites plus larges, mais qui perpétuerait une certaine barrière qu'il me semble devoir détruire au plus tôt. C'est pourquoi je vais maintenant passer à une analyse sérieuse de la transformation de l'exercice de l'autorité en me référant maintenant à des schémas développés par la science politique pour ensuite revenir au cas québécois.

Je m'appuie ici sur deux séries de concepts pour comprendre le problème que nous cherchons à analyser actuellement. Il y a d'abord la classification célèbre de l'autorité proposée par un sociologue allemand, Max Weber, distinction qui définit trois sortes d'autorités: une autorité traditionnelle, une autorité légale et rationnelle, une autorité charismatique. L'autorité traditionnelle est celle qui s'appuie sur la foi en des traditions très longues, très prestigieuses et qui demande obéissance au chef à cause de leur respect. Presque toutes les sociétés se réfèrent à cette noblesse, à cette légitimité que donnent l'histoire et les siècles. Il y a ensuite l'autorité légale ou rationnelle: celle-ci repose sur des règles strictement définies. Sous cette forme d'autorité, le citoyen obéit parce que il y a des règlements, il y a des pouvoirs légaux qui le lui imposent et qui montrent en même temps pourquoi il doit le faire. Il y a enfin l'autorité charismatique, l'autorité du chef et là l'obéissance est commandée par l'admiration, par le respect dû à une personne qui résume en elle-même le sens d'une société. Inutile de préciser que dans l'Histoire les cas de ce genre

sont nombreux, que ce soient Hitler, Lénine, le Général de Gaulle ou Churchill, au moment de la guerre. Cela montre tout de même que ce chef charismatique peut aussi bien être un démagogue qu'un grand homme politique. Retenons donc ces trois formes d'autorité, je pense qu'elles nous serviront à mieux situer vers quoi nous sommes en train d'évoluer actuellement au Québec.

Cette classification n'est pas cependant satisfaisante et l'analyse politique a aujourd'hui à sa disposition les instruments qu'ont développés les psychologues sociaux. L'un d'entre eux propose une hypothèse que je trouve tout à fait remarquable pour éclairer le débat actuel.

Selon lui il y a, à l'intérieur de nos sociétés, le passage d'une forme d'autorité à une autre. Nous sommes en train d'abandonner l'autorité-commandement comme il l'appelle pour adopter l'autorité-discussion. Ce qui veut dire, pour le résumer très rapidement, que dans nos sociétés l'autorité ne s'impose plus d'elle-même. De plus en plus, nous avons devant nous un processus pour lequel l'autorité se soumet elle-même à la discussion et cette notion de discussion dans les sociétés modernes est extrêmement importante. C'est entre diverses élites que s'amorce une négociation qui permettra à l'autorité, à une décision de prendre forme et aussi à celle-ci d'être reconnue de tous. Cette thèse souligne aussi un autre aspect très important pour notre étude, c'est que l'élite d'une société n'est pas un corps unique. L'élite est une coalition des élites. On a cru longtemps qu'il y avait « deux cents familles », qu'il y avait un cercle restreint qui dirigeait les sociétés. L'analyse politique moderne montre que cela est faux. Des cas précis ont fait voir que par exemple il y a des élites différentes pour les problèmes religieux, économiques, sociaux, intellectuels. C'est donc entre ces diverses élites que s'amorce cette négociation et que l'autorité petit à petit se redéfinit et sera reconnue par un certain consentement

à dégager. L'autorité-commandement se définissait au contraire par une imposition d'en haut d'une règle que les divers corps n'avaient pas à discuter.

Demandons-nous ici à quel moment de cette évolution, dans quelle catégorie de cette classification se situe la structure actuelle de l'autorité québécoise.

Je suggère cette proposition: la société québécoise donne actuellement naissance à un réseau nouveau d'élites; celles-ci sont elles-mêmes à se constituer présentement; enfin elles auront à définir les bases des compromis nécessaires pour arriver à une vie politique nationale. Pour reprendre notre classification ou plutôt nos classifications et pour éclairer le débat, disons ceci, que nous sommes en voie de passer d'une autorité traditionnelle et charismatique à une autorité davantage légale ou rationnelle. Je sais tout de suite que l'on pourrait objecter que cela est trop tranché. J'en suis tout à fait convaincu mais je pense tout de même qu'il y a des éléments qui, dans la situation présente, indiquent cette évolution. En regard de notre seconde classification, il semble bien aussi que l'autorité-commandement a de moins en moins de place chez-nous et qu'au contraire l'autorité-discussion, l'autorité mise en question l'autorité qui cherche à se faire reconnaître, toute cette forme d'autorité est en train de s'instituer chez-nous. Pour bien montrer ceci, on pourrait longuement réfléchir sur l'émergence d'élites nouvelles. Je vais le faire brièvement et surtout peut-être indiquer ensuite comment ces élites nouvelles commencent, et le mot est important, commencent à adopter de nouvelles formes de *leadership* et qu'il y a des dangers évidents que nous retombions dans une structure d'autorité que nous voulons précisément abandonner. Il y aurait un risque immense à se donner tout de suite la garantie d'une évolution aussi importante.

Quelques secteurs me semblent particulièrement importants dans cette transformation de l'élite québécoise. Il n'y a plus, s'il y a jamais eu, une seule élite québécoise, mais on voit dans divers aspects de la société apparaître des chefs qui occupent une place de plus en plus grande. Je veux au passage en mentionner quelques-uns qui me semblent particulièrement importants. Le syndicalisme a sans aucun doute contribué et contribue encore à former par une éducation, par une évolution longue et fructueuse une catégorie de chefs non pas seulement ouvriers mais aussi capables d'exercer et de prétendre à des responsabilités sociales plus larges. La démonstration serait facile à faire et je n'insisterai pas plus longuement ici. Dans le même ordre d'idée mais de façon peut-être moins évidente actuellement, quoique le processus tende à s'accélérer, le monde agricole laisse percer de plus en plus des hommes qui parleront pour ce secteur de la population et qui auront des réclamations propres, qui seront partie composante d'un compromis québécois à établir dans notre démocratie. On pourrait ajouter, et je pense que je n'ai pas à le prouver à cet auditoire, que le monde étudiant est aussi un des secteurs privilégiés de cette renaissance véritable, de cette prise de conscience d'un rôle social, de la nécessité d'une participation à la décision non plus seulement des problèmes du groupe en lui-même mais de la société dans son entier. Tout cela a été discuté par d'autres et je pense que tout cela est assez clair pour qu'il ne soit pas nécessaire de m'y arrêter plus longuement. Il y a enfin deux autres catégories d'élites en train de prendre forme, deux autres parmi plusieurs autres encore une fois: une nouvelle élite politique en train de s'exprimer en parallèle ou même en dehors des partis eux-mêmes. Nos hommes politiques en tant que tels ne résument pas toute la pensée politique de notre société mais il y a des citoyens qui, par le biais des associations liées à un parti, ou par d'autres mécanis-

mes, font maintenant valoir leurs vues politiques, il y a aussi de nouvelles formations politiques et je pense que l'importance est claire aux yeux de tous. Il y a enfin une élite capitale qui est en train de se créer et dont nous faisons tous un peu partie, c'est l'élite technocratique. Tout le monde reconnaît la nécessité pour le Québec de se créer une élite technocratique valable. Je pense que cela n'est pas à discuter, mais je veux tout de même souligner que ce corps de citoyens qui aura une influence immense et une force très grande est à examiner de près dans son évolution et aussi dans le rôle qu'il jouera avec les autres corps politiques, avec les autres élites. Ceci donc nous ramène à des phénomènes assez bien connus.

Ce qui compte peut-être davantage c'est de voir comment toutes ces élites adoptent véritablement de nouvelles formes de *leadership*. Car il pourrait bien se faire que chacune de ces élites se contente de reprendre une structure d'autorité traditionnelle pour l'imposer à son milieu, il pourrait bien se faire que les dirigeants syndicaux, étudiants, politiques, agricoles ou autres cherchent encore à imposer leur point de vue de manière autoritaire, de manière à plus ou moins étouffer l'épanouissement, l'apparition de toutes les élites possibles de notre société. Pour examiner ce processus et pour parvenir à une conclusion, deux critères me semblent intéressants. D'abord celui de la discussion. Comme on l'a vu tout à l'heure, celle-ci est capitale dans les catégories que nous avons posées. Il faut donc se demander si les élites actuelles admettent ce débat, admettent qu'entre eux et les gouvernés il y ait échange continu, un échange qui peut même les amener eux-mêmes à modifier leur conception et donc qu'ils n'ont rien à imposer, qu'elles sont ouvertes. Second critère : le compromis. La société québécoise dans ses nouvelles élites parviendra-t-elle à définir une entente entre ses diverses

parties ? Chacune de ces élites est-elle prête à jouer les règles du jeu ? C'est-à-dire à se mettre en question, à accepter de ne pas être le-seul groupe déterminant et dominant par la société.

Où en sommes-nous donc ? L'analyse et la réflexion montrent que tout cela, que cette évolution, que ces deux critères sont en voie de se mettre en marche. Nous avons tendance actuellement à vouloir créer de nouveaux comportements qui permettent à tous de s'exprimer selon leur capacité. Lorsqu'on voit tel ou tel ministre aller de part en part de la province proposer à la population pour discussion des mesures très importantes qu'il veut faire adopter, je pense que l'on a un signe très important à cette évolution. Lorsqu'on voit divers groupes sociaux revendiquer une place plus importante dans la prise de décisions collectives, je pense que l'on a un autre signe positif. Mais nous sommes peut-être seulement en face d'un début et je veux encore une fois être plutôt pessimiste et montrer que cette démarche exige un apprentissage rigoureux, et qu'il faut craindre les tentations de l'autoritarisme traditionnel.

Permettez-moi de citer une seule preuve qui me semble assez frappante, je veux dire une certaine crainte passablement répandue de la démocratie. Pour beaucoup, démocratie, participation des citoyens à la vie politique, cela veut dire avant tout risque de corruption, cela veut dire abaissement de la vie politique, cela veut dire des tâches viles. Cette attitude reflète tout de même des sentiments très profonds et il serait sans aucun doute illusoire de prétendre que le changement a pu s'opérer dans une période très courte.

Tout cela montre donc que les nouvelles élites québécoises ne sont pas encore tout à fait constituées d'abord et aussi que leurs formes de *leadership* n'ont pas toute la consistance qu'un optimisme trop facile

voudrait leur prêter. Dans l'effort que nous aurons tous à faire, il y a plusieurs tâches, plusieurs aspects. Je vais dire ici un mot de la dimension nationaliste de ce problème.

D'autres ont parlé du nationalisme. Je n'entends pas répéter ces considérations ou faire dévier mon projet. Mais je reste tout de même convaincu que tout problème d'analyse politique du Québec et surtout tout problème d'analyse de l'évolution des élites et de leur action est lié de très près au nationalisme. C'est seul ce lien que je veux souligner, rien de plus et je veux le faire en quelques courts paragraphes. Je pense donc que le nationalisme dans ce sens est une composante nécessaire et qu'il n'est donc pas du tout ce que plusieurs veulent en faire: ou bien un cadre juridique qu'on jugera dépassé, le plus souvent avec raison, parce que l'Histoire le démontre assez aisément, ou bien un certain repli sur soi qui est voué à l'échec, pas seulement dans le monde moderne mais dans toute vie normale. Le nationalisme, en termes très généraux, pour les nouvelles élites québécoises, devrait être à mon avis le résultat d'une prise de conscience, d'une prise de conscience des caractères culturels et sociaux dont nous disposons et aussi le résultat d'une expression de cette originalité propre que nous ne pouvons pas nier et qui est lié à tout un contexte social. En ce sens on ne peut plus dire que le nationalisme est dépassé, qu'il est dépassé d'être français, de culture française, attaché à telles idées démocratiques, religieuses ou autres. C'est ce bagage éthique que représente pour moi le nationalisme et je pense que le nier c'est saper à la base la possibilité d'une véritable analyse politique. Mais cela nous amène à une tâche extrêmement urgente et qui me semble trop souvent délaissée: celle de définir ce que sera précisément ce nationalisme entendu au sens très large. Ce noble mot a été l'objet de bien des disputes, on ne peut presque plus

l'employer aujourd'hui sans risque. Il nous reste à lui donner un sens véritable, un sens positif, un sens riche, presque à le refaire complètement. Cette tâche immense a été négligée parce qu'on s'est contenté d'affirmer la chose sans voir ce qu'elle représentait mais je pense que c'est précisément à la génération d'aujourd'hui de faire ce travail, de mener cette réflexion en profondeur qui permettra ensuite au Canada français, aux nouveaux Québécois d'aujourd'hui d'exercer une influence positive et profonde sur la société de demain. Sans cela nous nous contenterions de répéter après beaucoup d'autres certaines velléités, mais je ne pense pas qu'aucun des problèmes fondamentaux de notre société en ressortirait mieux éclairé.

Voilà ce que je voulais dire au passage du nationalisme. Qu'il me soit permis maintenant d'indiquer quelques unes des tâches autres que les nouvelles élites auront aussi à mener, que vous et que nous aurons à mener.

On s'entend aujourd'hui pour dire qu'il faut mettre à la disposition de tous la possibilité d'accéder à la dignité. Les nouvelles élites québécoises devront, elles aussi, faire en sorte et dans les faits, faire en sorte réellement que tous ceux qui en ont les possibilités puissent devenir un jour membres de ceux qui décident de l'élite dirigeante de notre société. Des fausses inégalités devront disparaître; les ressources politiques: richesse, éducation, information, influence devront être mieux réparties, des moyens de communication devront faciliter cette accession; enfin toute une nouvelle forme institutionnelle est à créer sur le plan politique précisément dans ce sens. Je renvoie ici pour mémoire au livre très intéressant dans cette perspective de Pierre Mendès-France sur la « République moderne » qui montre comment les institutions politiques actuelles doivent être définies pour permettre l'expression, pour donner un mécanisme aux nouvelles classes dirigeantes.

Seconde tâche et une sur laquelle j'ai déjà assez réfléchi: celle de parvenir à une forme de compromis politique, à un *consensus* véritable; étant reconnu qu'il y a dans notre société des sphères d'influence, étant reconnu que nous devons parvenir à une certaine politique nationale, nos élites auront à inventer et là je pense que le travail est tout à faire, des mécanismes qui permettront de résoudre les conflits et qui permettront d'arriver à des ententes qui satisferont les buts fondamentaux de notre société.

Sur ces buts fondamentaux, les nouvelles élites ont beaucoup à faire aussi. Elles ont à reprendre les valeurs de base de notre société non pas pour tout détruire ou vouloir tout refaire. C'est bien souvent une chimère qui cache au fond un conservatisme assez profond. Bien des résolutions verbales se sont terminées à quarante ou cinquante ans par l'acceptation la plus béate des choses les plus répréhensibles. Il faut plutôt soumettre nos valeurs de base à une vaste critique pour mieux les assimiler et pour mieux les faire fructifier. Cela aussi va demander un travail immense: on s'entend en général pour reconnaître la nécessité, mais il reste beaucoup à faire pour parvenir à cette véritable réflexion.

Enfin puisque je m'adresse à un auditoire d'étudiants, il me semble que l'Université dans son ensemble, que les étudiants plus particulièrement doivent être ceux qui faciliteront ce passage. C'est elle, ce sont eux qui en bien des cas doivent permettre l'éclosion de nouveaux chefs. L'Université et les étudiants ne sont pas les seules élites de la société. Mais leur réflexion, le travail intellectuel qui leur est propre devraient être pour eux l'occasion d'un approfondissement particulièrement important. C'est là, il me semble, la principale tâche que la société attend de ceux qui, aujourd'hui, prétendent au beau nom de nouveaux Québécois et veulent édifier une société enracinée sans doute dans le passé mais aussi tournée vers l'avenir et pleine de promesses.

3 ▲ Le néo-nationalisme où conduit-il?

JEAN-MARC LÉGER

*journaliste éditorialiste
au journal « Le Devoir »*

Au point de départ il y a eu, paraît-il, — et pour reprendre une expression à la mode — une révolution silencieuse. Saint-Just qui affirmait « qu'on ne gouverne pas sans laconisme », trouverait sans doute curieuse notre conception du silence; quant à la révolution, elle présente de prime abord un visage rassurant, bon enfant, qu'on ne lui connaissait guère sous d'autres cieux. Mais il est compréhensible, il est constant que les entreprises réformistes, dans leur première étape, recourent à la magie du verbe et à un certain lyrisme pour nourrir leur propre ferveur et pour entretenir ne disons pas des illusions mais ce que Camus appelait justement les grands mythes rafraîchissants dont l'homme a fréquemment besoin.

Nous sommes témoins depuis trois à quatre ans dans le Québec d'une véritable inflation verbale qui va de la « politique de grandeur » à la maîtrise de notre destin en passant par l'émancipation et la libération, au point de nous incliner à croire pour un peu que nous

sommes au cœur même d'une révolution nationale globale et que le 14 novembre 1962 aurait eu des allures de 14 juillet. On a tout au plus — et c'est déjà considérable — commencé à réunir quelques-unes des conditions préalables à la mise en route d'une véritable émancipation nationale. D'avoir été si longtemps dans un état de torpeur et de stagnation explique que nous contemplions aujourd'hui avec ravissement, voire avec exaltation, le simple retour à la normale mais la dévaluation du verbe porte en elle de graves dangers tout comme la tendance à donner le visage d'une révolution à ce qui n'est encore que prudent réformisme.

Dans le festival des formules à la mode, il était fatal que celle de néo-nationalisme fit son apparition. Parler de « néo-nationalisme » suppose qu'il y avait déjà nationalisme et que nous serions aujourd'hui témoins d'une forme nouvelle, d'un accent et d'un contenu nouveaux du nationalisme québécois.

Phénomène classique chez tous les peuples et singulièrement chez les peuples colonisés. Faudrait-il alors estimer qu'entre le nationalisme traditionnel et ce que l'on appelle le néo-nationalisme québécois, il y aurait en gros la même différence ou une différence du même ordre que, par exemple, entre le vieux Destour et le Néo-Destour de la Tunisie d'avant l'indépendance ? C'est en vérité le visage du néo-nationalisme qu'il faut tenter de dessiner, sa réalité qu'il faut tenter de cerner par rapport à ceux — et peut-être par opposition à ceux — du nationalisme classique, avant de nous demander où ce néo-nationalisme, s'il existe, nous peut conduire.

DU « NATIONAL » AU NATIONALISME

Si l'on parle depuis quelque temps de « néo-nationalisme », si l'on a cru nécessaire de lancer cette expression, c'est peut-être en partie parce qu'on a entretenu une vision tronquée du nationalisme. L'association qu'on a faite longtemps en certains milieux du nationalisme canadien-français et du traditionnalisme dans tous les ordres est aussi fautive que l'assimilation du nationalisme en soi au conservatisme et à la droite.

En Occident, le nationalisme a été à la fin du XVIII^e siècle et pendant une grande partie du XIX^e, un ferment révolutionnaire: il le reste aujourd'hui dans l'ensemble du tiers-monde. Fils de la révolution française au même titre que le libéralisme dont il n'était au fond qu'un autre visage, le nationalisme fut à l'origine un anticonservatisme et ce n'est pas le fait du hasard qu'il exprime de nos jours la volonté d'émancipation économique et sociale autant que politique des peuples d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine. Que la droite conservatrice ait tenté, plus tard, en Occident, d'accaparer le nationalisme, qu'elle y ait partiellement réussi, c'est incontestable mais cela n'autorise aucunement à situer automatiquement le nationalisme à droite.

Au reste, l'internationalisme considéré aujourd'hui, de façon simpliste, comme une « valeur de gauche » était avant la révolution française l'apanage des forces conservatrices, des saintes alliances entre dynasties. Et qui contesterait qu'aujourd'hui encore il existe l'internationale des grands capitaines d'industrie, des grands monopoles?

Chez nous, le nationalisme fut d'abord libéral et révolutionnaire: il fut ce qu'on appellerait aujourd'hui un phénomène de « gauche »; chez nous, il y eut presque toujours à travers notre histoire un courant nationaliste de gauche, plus ou moins vigoureux selon les

époques, souvent rejeté dans l'ombre par le conservatisme national mais jamais totalement éliminé. De la révolution américaine et son prolongement dans l'invasion du Canada fraîchement conquis par la Grande-Bretagne, jusqu'à la Confédération de 1867 en passant par l'Insurrection de 1837, le nationalisme a été un phénomène populaire, l'expression d'une volonté de libération, de démocratie et, à certains égards, de laïcisation face à la coalition des seigneurs, du haut clergé et d'une part de la bourgeoisie ralliée au nouveau pouvoir, aux nouveaux maîtres, pour des raisons diverses: tradition d'obéissance et de résignation, respect automatique du pouvoir établi, crainte malade de la révolution, intérêts à court et à long terme, et dans certains cas propension à la servilité.

Sensible dès la libération américaine, le courant libéral et le courant laïciste le furent plus encore chez une partie des « patriotes » de la décennie 1830-1840, notamment parmi les « fils de la liberté ». C'est vers cette époque aussi que l'on enregistrait la première expression de la logique interne et de l'évolution normale du nationalisme avec la tentative de création d'une République du Bas-Canada. On constate encore la manifestation de cette tendance dans l'opposition vigoureuse au projet de fédération qui ne fut finalement accepté par une opinion canadienne-française résignée que sous la pression d'une partie du haut clergé et en raison de l'influence de Cartier. Remarquons que des prêtres s'engagèrent avec les éléments les plus dynamiques de la nation dans l'effort de libération des années 1830-1840 mais le haut clergé a été constamment fidèle au pouvoir établi.

C'est dans la période précédant immédiatement la fédération canadienne et surtout à partir de celle-ci que la gauche nationale commença à perdre son influence, son dynamisme et que le nationalisme adopta progres-

sivement une figure conservatrice et que, perdant toute puissance d'invention et d'imagination, il se réfugia dans la défense stérile des traditions et s'identifia pour une grande part à une survivance de saveur folklorique. Des « Castors » à la Phalange, le nationalisme conservateur allait conquérir, si l'on peut dire, ses lettres de noblesse et en associant étroitement, indissolublement, la langue et la foi, devait alimenter une tradition de francophobie dont nous sommes encore témoins et victimes.

La dimension démocratique, la dimension libérale, la dimension laïque disparurent ou, plutôt, on assista à la quasi-élimination d'une forme de nationalisme au bénéfice d'une autre. Ce nationalisme — qui n'en était pas vraiment — dont l'influence sur l'évolution de la société canadienne-française fut énorme, présenta cinq caractères principaux: 1) défensif, il mit l'accent sur la préservation des traditions et des positions de la communauté franco-canadienne; 2) il s'orienta essentiellement vers la défense des valeurs de langue et de culture, ne s'intéressant guère à la politique que dans la mesure où l'autonomie du Québec lui semblait en cause; 3) apostolique et formaliste, il tendit à agir plus par la voie de la propagande et des campagnes d'opinion que par la modification des structures politiques; 4) traditionaliste, il bouda la révolution industrielle et, résigné, abandonna volontiers à l'élément anglo-américain le monde des grandes affaires, même dans le Québec; 5) bourgeois et conservateur, il devint l'apanage des classes moyennes, fut imperméable aux transformations économiques et sociales, progressivement coupé des masses — sauf en période de crise — et partisan du libéralisme économique.

Ce nationalisme présenta aussi un autre caractère, extrêmement important: l'association étroite des valeurs de culture et des valeurs de religion, considérées

comme se soutenant les unes les autres, vouées à subsister ou à périr ensemble. Certes, il y eut des hommes et des groupes qui tout en se réclamant du nationalisme ne correspondaient pas à cette description mais ils incarnèrent des exceptions par rapport au gros de l'élément nationaliste.

Il en résulte qu'il y eut une équivoque constante autour du nationalisme dont finalement pouvaient se réclamer la majorité des Canadiens français. Ailleurs, on qualifie de nationalistes les hommes et les partis qui recherchent la plus grande expansion possible de leur nation et entendent d'abord qu'elle accède à la souveraineté complète si elle ne la possède pas. Chez nous, on attribua généreusement l'épithète de « nationaliste » à quiconque était spécialement préoccupé de la survivance de la nation et combattait par la parole ou l'écrit pour le salut de la langue, le maintien de la demi-autonomie du Québec et la justice envers nos minorités. D'où l'obligation quand apparurent les nationalistes complets, ceux qui prônent l'indépendance politique du Québec, de chercher d'autres appellations: séparatistes, indépendantistes, souverainistes.

Comme tant de choses hélas chez nous, notre nationalisme d'alors fut médiocre, non pas méprisable au contraire, mais une entreprise au rabais où il s'agissait plus de tenir, de préserver, de défendre que d'inventer, de créer, de donner à la nation un État et des institutions vraiment issus d'elle.

Cela nous conduit à reconnaître que le mot « nationalisme » a progressivement acquis au Canada français une acception sensiblement différente de celle qui lui est reconnue dans l'Occident contemporain, et de façon plus générale dans le monde contemporain. Là même d'ailleurs, une claire définition du nationalisme est difficile: il recouvre des phénomènes très divers allant du vouloir-vivre ou survivre le plus élémentaire jusqu'à la

volonté de puissance la plus exacerbée, à l'impérialisme ou à la statolâtrie. Le mot de « nationalisme » qui fait se hérissier une partie de la gauche occidentale lorsqu'il s'applique par exemple à l'Europe, suscite chez elle une approbation chaleureuse, émue, lorsque le terme exprime les aspirations d'un peuple d'Afrique ou d'Asie.

En Occident, surtout depuis la dernière guerre mondiale, il faut en quelque sorte dédouaner le nationalisme dont une grande partie de l'opinion a fait le synonyme du fascisme, du nazisme et à la limite du racisme. N'oublions pas la définition un peu simpliste des dictionnaires les mieux reçus, d'après laquelle, le « nationalisme » serait « une préférence, parfois excessive, pour tout ce qui a trait à sa propre nation ». Cela ne veut strictement rien dire et traduit surtout l'embarras des lexicographes guère plus grand en l'occurrence que celui des politicologues.

Au fond, il semble bien qu'il y a eu chez nous plus qu'ailleurs confusion permanente entre « national » et « nationalisme ». Le sentiment national correspond à la tendance naturelle, normale, légitime de chaque nation d'abord à survivre, ensuite à posséder dans la plus grande mesure possible la maîtrise de son destin, à la limite à jouir de l'autonomie complète ou de l'indépendance. Le nationalisme est plus que le vouloir-vivre ou le vouloir-survivre, plus que la défense quotidienne des valeurs culturelles et des droits politiques du groupe: il prône une forme d'organisation de la nation, recherche le système propre à lui assurer le plus grand degré d'épanouissement et de rayonnement, s'incarne fréquemment dans une doctrine et vise à conférer à la nation la plus grande mesure possible de prospérité, de puissance et de prestige. Si l'on admet cette distinction, il faut alors convenir que le nationalisme canadien-français a été principalement du « national », sans même d'ailleurs aller jusqu'à la recherche de l'autonomie entière, en rè-

gle générale, mais s'efforçant non sans mérite de préserver la langue et la culture ainsi que les compétences reconnues à l'État provincial. Certes, il y eut une constante économique à cette action nationale: elle prit la forme tour à tour de l'achat chez nous et de l'effort d'implantation du système coopératif. Les résultats n'en furent pas négligeables mais n'atteignirent jamais de dimensions telles qu'ils eussent pu amorcer une transformation de la situation globale de la nation dans l'ordre économique et dans l'ordre social.

Au total, qu'il s'agisse de cet effort de reconquête partielle de l'économique, de la lutte pour le respect et pour l'épuration de la langue, de la défense des minorités francophones hors du Québec et de l'aide à ces minorités, du combat incessant à la fois pour l'indépendance du Canada et pour la préservation de l'autonomie du Québec, ces diverses entreprises eurent deux sortes d'effets: d'abord, les résultats généralement modestes et sans cesse menacés obtenus en fonction de leur objectif propre; ensuite, la permanence de la vigilance nationale, au moins dans quelques secteurs importants de la société et une certaine psychose de mobilisation.

Toutefois, on commençait à sentir déjà entre les deux guerres mondiales, dans les milieux les plus lucides, les singulières limites de cette action, la nécessité d'une liaison organique entre les combats dispersés, le recours à l'intervention de l'État provincial et le besoin d'une transformation des structures et des institutions: bref, on devinait ce qu'il y avait de vain, de formaliste, de néfaste à lutter constamment contre les effets sans s'attaquer aux causes profondes. Mais les temps n'étaient pas mûrs: il faudrait encore une longue crise et un long sommeil avant que n'apparaisse une conception nouvelle et à certains égards révolutionnaire du nationalisme ou du national canadien-français. Le duplessisme marquerait l'apogée et le crépuscule en même temps d'une cer-

taine forme de traditionalisme et de nationalisme formaliste et paraissant jeter tous les éléments progressifs dans l'antinationalisme préparerait, à son insu, la montée de ce que l'on appelle le « néo-nationalisme ».

VISAGE ET PERSPECTIVES DU « NÉO-NATIONALISME »

Ne disons pas que tout a commencé en 1960: ce serait trop facile et d'ailleurs injuste et simpliste. Constatons plutôt que quelque chose de nouveau a commencé en 1960, plus justement, que quelque chose a pris forme et s'est exprimé, quelque chose qui depuis longtemps était en gestation. Ce fut ce qu'on a appelé un peu sommairement la réconciliation du « social » et du « national », ce fut la liaison entre le politique et le culturel, ce fut le passage du sentiment national ou son transfert, de la résistance et de la conservation à la conquête et à l'invention. Des hommes qui se disaient et se croyaient « anti-nationalistes » alors qu'ils étaient anti-conservateurs, qui se dressaient contre le nationalisme au nom de la démocratie, du progrès, du respect de l'homme, de la justice sociale, de la liberté de l'esprit, ont découvert que ces valeurs étaient éminemment nationales, que dans la situation particulière du Québec le nationalisme ne pouvait être qu'à gauche et qu'ils avaient commis l'erreur d'assimiler le nationalisme à la caricature qui en avait été présentée de 1945 environ jusqu'en 1960, par certains milieux. Presque seule pendant cette période, l'équipe du journal *Le Devoir* (j'en parle à mon aise, je n'y appartenais pas alors) avait proclamé que le nationalisme n'était pas ennemi du progrès, que la défense de l'autonomie du Québec n'avait rien à voir avec la politique concrète du régime alors au pouvoir: position éminemment inconfortable qui valait au journal les attaques aussi bien de la droite épaisse que de la communauté, au demeurant brillante, des « jeunes Turcs » d'alors.

Reportez-vous dix ans ou même seulement cinq ans en arrière: il n'était alors question dans l'ordre de la nation ni d'indépendance, ni même de statut particulier pour le Québec, tout au plus d'une défense difficile, pied à pied, de l'autonomie, de la demi-autonomie provinciale. Quelle était alors la position de la plupart des hommes qui comptaient — c'est-à-dire qui pensaient et qui s'exprimaient — dans l'Université, les centrales syndicales, les milieux socialisants, parmi les intellectuels et les journalistes ?

Revoyez les mêmes hommes, les mêmes groupes aujourd'hui. Leurs objectifs et leurs soucis dominants n'ont pas changé: leur optique, oui, profondément: ils ont retrouvé une patrie, spirituelle et charnelle tout à la fois, en redécouvrant le sens réel du « national », ils ont découvert que le nationalisme authentique est humanisme et que le nationalisme d'un peuple en situation de colonisation ne peut être que progressif, intensément réformiste et, à certains égards, révolutionnaire. Qui daubait hier notre médiocre autonomie, qui appelait de ses vœux la prise en charge de larges secteurs de la sécurité sociale, des moyens de culture et d'enseignement, de la planification économique par Ottawa paré de toutes les vertus, considère souvent aujourd'hui le présent gouvernement du Québec comme timoré et prudent outre mesure en face du gouvernement central.

Que s'est-il passé ? Simplement le retour à la situation normale mais qui en raison même de l'histoire, des positions, de l'orientation du nationalisme canadien-français pendant un demi-siècle, a eu l'aspect d'une transformation radicale. Par retour à la situation normale, j'entends essentiellement une prise de conscience globale du fait national, la reconnaissance concrète du conditionnement réciproque des facteurs politique, économique, culturel et social, l'admission du besoin de l'intervention de l'État, la recherche d'un épanouissement qui soit à la fois progrès interne de la société canadien-

ne-française et émancipation de cette société. Dès lors que fut levée partiellement au moins l'hypothèque du conservatisme et de la stagnation sur le nationalisme politique, celui-ci a retrouvé tout naturellement sa vocation qui est de définir les voies et moyens nécessaires à l'avancement de la nation, à la promotion véritable de la communauté nationale. Cette promotion doit s'accomplir également dans les domaines politique, culturel, économique et social: elle suppose des ressources humaines et financières, des institutions, un plan d'ensemble, des moyens d'action, un État. On s'est rendu compte que dans notre condition le nationalisme était une exigence du réalisme et de la dignité. Ce qu'on a appelé la lutte pour la survivance ne pouvait avoir de sens que s'il s'agissait non pas d'entretenir un vaste musée mais de faire s'épanouir des valeurs spirituelles et culturelles dans des termes d'invention et de création. Ainsi, il apparaissait peu à peu que le nationalisme était la recherche des formes d'avenir de la nation, des moyens d'édifier une société moderne, originale, juste et progressive: il apparaissait que pareille entreprise était impossible si la nation devait rester économiquement asservie, politiquement dominée, culturellement attardée.

On découvrait en même temps non seulement les limites mais les dangers mortels de l'espèce d'artisanat national que nous avons persisté jusque-là à pratiquer en l'associant à une résignation un peu veule devant notre situation historique. Le salut de la langue par les campagnes de bon parler français, la maîtrise de notre économie par l'achat chez nous, l'égalité dans la fédération par les baisers *Lamourette* périodiques, les chères bilingues et autres pénibles joujoux, toute cette mythologie un peu écœurante était enfin mise en procès. Voici que montait enfin le refus de la médiocrité.

Le « néo-nationalisme », c'est peut-être d'abord la démystification, c'est ensuite la lucidité, c'est enfin la maturité. Il est interdit en Amérique du nord en 1963

d'inviter une communauté nationale à jouer son existence sur des images d'Épinal, de lui enseigner les hautes vertus de la pauvreté, de l'impuissance, de la résignation, de la persuader de lutter pour la défense de valeurs qui ne se traduisent par rien de concret, de dynamique, de progressif. J'aime assez, à cet égard, cet ouvrier qui me disait après une causerie sur la grande pitié du français au Québec : « Vous avez raison 100% mais moi, monsieur, je serai avec vous, j'exigerai que mes enfants parlent le véritable français le jour où avec cela, ils pourront gagner leur vie, le jour où ce sera la langue du travail et de l'économie dans le Québec. » Il avait raison comme sur un autre plan avait raison cet ingénieur de l'Hydro-Québec qui me disait : « Vous ne savez pas ce que c'est de découvrir qu'on peut travailler dans une grosse entreprise en français, de découvrir qu'on peut penser, parler et faire de la technique en français. » Nous étouffions dans la poussière du Musée; nous devenions le folklore de l'Amérique du nord. Mais de l'excès même de la stagnation et de l'humiliation, devait surgir le désir profond du mouvement et de l'émancipation.

Ce qu'il y a d'étonnant, en vérité, ce n'est pas l'apparition de ce qu'on appelle le néo-nationalisme mais bien le fait que le traditionalisme et le conservatisme ont pu si longtemps donner le change et que le nationalisme classique soit resté si longtemps à l'écart des réalités fondamentales d'ordre économique et social. Le néo-nationalisme refuse les étiquettes trop souvent trompeuses, refuse la survivance pour la survivance, repousse l'héritage sentimental qui va du culte du drapeau de Carillon aux quêtes publiques pour nos malheureuses minorités en passant par les chars allégoriques en carton-pâte. Ce que nous prétendons être, représenter, incarner, ne peut avoir de sens que s'il anime une société moderne, ardente, créatrice qui soit pour tous ses membres un lieu de progrès, de justice et

de prospérité. Autrement, c'est objectivement une imposture de convier le peuple et notamment la jeunesse à des efforts, à des sacrifices, à une sorte de croisade permanente pour maintenir vaille que vaille la demi-autonomie d'une nation prostrée exprimant dans un pénible patois les vestiges de sa culture et l'indice de son assimilation croissante dans tous les ordres. Au sortir du long hiver d'une grise et monotone survivance, le néo-nationalisme est le printemps du Canada français: il est la jeunesse, la ferveur, le réalisme nouveau du Québec.

Nous partons de ceci que nous sommes, comme groupe, une nation prolétaire et locataire dans notre propre patrie et que dès lors la défense et l'effort d'illustration des valeurs culturelles aussi bien que la recherche d'une certaine puissance économique sont vouées à la stérilité tant que n'auront pas été transformées les caractéristiques fondamentales de notre situation globale.

Considérez par exemple la somme d'énergies engagées depuis un demi-siècle chez nous dans le combat sur le thème de la langue et mesurez les résultats obtenus: dérisoires au regard des efforts consentis. De même pour ce qui a trait aux campagnes d'achat chez nous. Il ne pouvait en aller autrement. Dans les deux cas — et dans combien d'autres — on a pratiqué une sorte d'apostolat, sans chercher à agir sur les causes profondes du mal et sans chercher à transformer les institutions et les structures.

Cela, le néo-nationalisme l'a compris d'où une orientation toute nouvelle, un accent tout différent, des moyens inédits chez nous (mais si normaux ailleurs), accents et moyens qui ne laissent pas d'inquiéter à la fois une partie de la minorité dominante et les éléments conservateurs de la nation. Pour en revenir à l'exemple de la langue, il est évident que son salut, c'est-à-dire son existence comme expression profonde du milieu, ne sera possible que dans la mesure où il y aura de puis-

santes motivations économiques et sociales à parler français, dans la mesure où le français sera la langue du travail, de l'activité dans tous les domaines, la langue de la réussite économique et du progrès social. Or, ce résultat dépend en grande partie de notre émancipation économique qui, à son tour, est conditionnée par la politique de l'État du Québec ainsi que par l'ampleur des compétences et des ressources de cet État. De même, si on aborde le problème par le biais de la situation économique de la nation canadienne-française, on constate évidemment qu'en Occident, surtout en Amérique en 1963, une nation économiquement dominée, colonisée, ne se libère pas au moyen de l'achat chez nous ni même des coopératives. Il lui faut une politique économique d'ensemble que seul l'État peut définir et orienter, il lui faut posséder quelques grandes ressources naturelles de base, il lui faut quelques grands complexes industriels, il lui faut la mobilisation et l'orientation d'une partie de son épargne, toutes mesures que seuls peuvent appliquer les pouvoirs publics. Ainsi de l'enseignement, ainsi de la sécurité sociale.

Dans tout l'Occident, jadis et encore officiellement libéral, la mesure d'intervention de l'État ne cesse de croître: c'est inévitable, là même où il s'agit de nations pleinement maîtresses de leur destin. Combien plus n'en va-t-il pas de même dans le cas d'une nation comme la nôtre dont l'avenir est lié à la vigueur, au dynamisme et aux moyens politiques et financiers de son État.

Au total, ce que l'on appelle le « néo-nationalisme » m'apparaît d'abord comme une volonté passionnée de vie et de dignité; ensuite comme une prise de conscience globale de la situation nationale et des facteurs de cette situation; enfin comme le passage du formalisme et du sentimentalisme au réalisme et à la lucidité avec conséquemment le désir d'agir en profondeur sur les causes de notre drame, sur les institutions et sur

les structures, avec la conscience du caractère impérieux de l'action motrice de l'État et de l'indivisibilité de l'émancipation nationale. On ne peut plus être préoccupé par le salut de la langue sans l'être également par la libération économique; on ne peut plus rechercher la sécurité sociale des travailleurs sans consentir à ce que leur sort soit lié étroitement à l'évolution du Québec dans les domaines de l'économie et de l'enseignement; on ne peut plus lutter pour le renforcement de l'autonomie du Québec sans faire servir les compétences et les ressources nouvelles au mieux-être intellectuel et matériel de toutes les classes de la nation.

Il est d'autres éléments moins importants mais également significatifs qu'il faut au moins évoquer d'un mot. C'est d'une part la présence au monde, entendons par là l'intérêt porté, l'intérêt actif à la politique internationale, à l'évolution des relations internationales et particulièrement l'intérêt envers les jeunes États francophones: on peut y voir l'annonce réconfortante de la fin de ce repli, de cet isolement auxquels nous avions incliné jusqu'ici aussi bien une tradition de méfiance et de résignation que notre insertion dans la fédération canadienne. Ce n'est pas un hasard que le Québec commence à prendre goût et intérêt aux affaires internationales à l'instant où il entreprend de récupérer la maîtrise de son destin.

On nous demande: où conduit, où peut conduire le néo-nationalisme? Il me semble que logiquement il conduit, par étapes plus ou moins rapprochées, et selon des cheminements peut-être imprévisibles, il conduit tout naturellement à la pleine réalisation de la nation, au passage de la survie à la vie, de la défense à l'action, de la résistance à l'expression et à la création. Il conduit en même temps à la définition et à la construction d'un État national.

Sous les termes fort divers de « province différente des autres », de « statut particulier », de régime systé-

matique d'options, etc., il y a déjà la reconnaissance implicite du Québec comme expression politique de la nation canadienne-française, c'est-à-dire comme État national. Or, il est évident que l'on ne peut convier une nation à la maîtrise de son destin, à la libération, à l'épanouissement et lui dire ensuite: toute cette entreprise doit s'arrêter à tel moment, ne doit pas aller au-delà de telle étape, il faut édifier un « Québec fort » — selon la formule à la mode — pour renforcer, consolider la fédération canadienne. On ne peut non plus reporter indéfiniment les échéances, laisser pourrir les problèmes, multiplier les compromis boiteux qui irritent la majorité autant que la minorité et à long terme interdisent aussi bien à la majorité qu'à la minorité de se réaliser dans le sens de leur destin. On ne peut sublimer indéfiniment les différends dans des baisers *Lamourette*, les voiler sous l'euphémisme de l'unité dans la diversité ni pratiquer entre le gouvernement central et les provinces, le Québec notamment, un maquignonnage élevé à la hauteur d'une institution.

À quoi tend le néo-nationalisme ? D'abord à démystifier, à faire prendre par les nôtres une vision claire de la situation du Québec en soi et du Québec par rapport au reste du Canada. Ensuite à chercher puis à se donner les moyens qui permettent à la nation canadienne-française d'être à l'heure de l'Occident, de devenir maîtresse de son destin, de posséder les instruments de son progrès et de son épanouissement. Enfin à doter l'État du Québec des moyens d'assurer l'émancipation nationale, moyens politiques et financiers principalement, ce qui conduit naturellement à une révision complète des relations avec le reste du pays et d'abord de la constitution.

Ce que réclame le néo-nationalisme dans l'ordre constitutionnel, c'est au moins une nouvelle association qui se substitue à la fédération des dix provinces. Ex-

plicitement ou implicitement, plusieurs membres du gouvernement du Québec l'ont déjà affirmé: c'est un strict minimum que la reconnaissance juridique des deux nations et l'acceptation d'une formule en vertu de laquelle ces deux nations recherchent dans l'égalité et le respect mutuel à édifier une nouvelle association. Chaque État national devra jouir de l'autonomie interne complète, totale; le régime confédéral servira de trait d'union entre les deux États et assurera les relations extérieures et la défense commune à condition bien sûr que les deux partenaires y participent également.

C'est l'une des situations auxquelles peut conduire le néo-nationalisme. L'autre consisterait naturellement dans la souveraineté complète du Québec, assortie certes d'une étroite et cordiale coopération avec le Canada anglais. Mais il ne s'agit point ici de se livrer au jeu assez vain des prédictions. Ce qui me paraît certain, c'est que dans la mesure où il persistera et se répandra, le néo-nationalisme aboutira forcément à la fois à une transformation intérieure profonde du Québec et à une transformation non moins radicale des rapports du Québec avec le Canada. Au fond, cette révolution silencieuse, ce bouillonnement, cette effervescence, bref tout ce qui dans le Québec actuel attire, inquiète, intéresse ou irrite selon le cas, c'est le réveil d'une nation qui entend en être une véritable et dont les aspirations profondes sont exprimées dans ce courant qu'on appelle « néo-nationalisme ».

Après avoir duré pendant deux siècles, la nation canadienne-française veut être, veut créer, veut s'exprimer, veut se donner les institutions que commande son épanouissement dans tous les domaines et est naturellement amenée à mettre en cause une partie de ses habitudes, conceptions et traditions propres, le régime économique-politique qui jusqu'ici fut le sien et le régime constitutionnel sous lequel elle vit avec la communauté anglophone.

Le néo-nationalisme, qu'il serait prématuré d'appeler « doctrine », est l'expression de cette aspiration à une émancipation réelle et complète. Il est l'image du Québec nouveau et sa promesse. Il exprime le désir des Canadiens français d'avoir une patrie à eux, à l'image de leurs espoirs et de leurs rêves, une patrie qui leur ressemble.

Beaucoup d'événements peuvent survenir qui briseraient cet élan; quoi qu'il en soit, ni le Canada ni le Québec ne seront plus ce qu'ils étaient avant 1960. Mais tous les signes que nous pouvons recueillir autorisent plutôt à penser que le mouvement actuel est profond, qu'il va naturellement s'affermir avec la montée des jeunes générations et qu'une certaine forme de fausse patience et de résignation satisfaite est révolue. Les étiquettes bilingues multipliées, la cessation des injustices faites aux minorités francophones de l'Ouest canadien, ne vont pas résoudre le problème, ni faire disparaître la crise comme par enchantement. Car le néo-nationalisme n'a aucune envie de troquer sa volonté d'un Québec maître de son destin contre un cocktail de langues et de cultures répandu d'un océan à l'autre. On ne le trompera pas en exaltant les possibilités ouvertes au fait français d'un océan à l'autre; justement à cause de son réalisme, il ne cède plus à ce mauvais sentimentalisme.

Le néo-nationalisme, c'est ce qui s'est appelé ailleurs la décolonisation. C'est l'alliance d'une lucidité et d'une passion, qui s'appelle « ferveur ». C'est — sans haine mais au contraire dans une perspective de large et amicale coopération avec les autres —, le réveil d'une nation qui entend se donner une patrie. Quelle sera la mesure de souveraineté de l'État national du Québec? Les événements, les conditions concrètes et le peuple en décideront.

4 ▲

Genèse et caractères du nationalisme de croissance

LÉON DION

*directeur du
département de
science politi-
que à la faculté
des sciences so-
ciales de l'uni-
versité Laval*

Depuis trois ou quatre ans, affirme-t-on généralement, on assiste à un réveil du nationalisme canadien-français au Québec (1). De quoi s'agit-il ?

De prime abord, on pourrait être tenté de contester cette affirmation. En effet, les nationalistes d'aujourd'hui empruntent leur langage aux générations antérieures. Les slogans, les formules clé, les motifs eux-mêmes mis de l'avant par les nationalistes de toute tendance n'ont pas changé. Pour reconstituer la généalogie d'une expression comme l'« État du Québec », par exemple, il faudrait refaire un siècle entier d'histoire de notre pensée sociale et politique.

En 1963, les jeunes, dans leurs revues et leurs journaux, reprennent, sans le savoir, des idées et des arguments énoncés dans l'œuvre de jeunesse d'un homme qui est né en 1878, l'abbé Groulx. Pareille permanence des thèmes, pareille continuité dans les définitions de la situation sont en elles-mêmes significatives. Elles con-

firmement la survivance, par delà les générations, de l'âme d'un peuple: « Rien n'a changé, rien ne changera jamais au pays de Québec. » Bien qu'il ne soit plus de mise de citer ce jugement prononcé il y a un demi-siècle, en un certain sens il demeure encore valide aujourd'hui. Les hommes ont passé; l'esprit s'est délié par l'alphabétisme généralisé; l'industrie et la ville ont fait reculer la forêt; le livre, la presse, le cinéma, la radio, la télévision ont imposé de nouvelles manières de vivre et ont ouvert des horizons plus étendus. Et pourtant l'extraordinaire permanence du même langage au niveau des définitions collectives paraît indiquer que les Canadiens français, à travers les évolutions qu'ils ont franchies dans tous les domaines de la pensée et de l'activité, n'ont pas su ou n'ont pas pu résoudre les problèmes de leur enfance comme peuple.

Mais si nous passons du niveau des signes à celui des significations, nous constatons de singulières variations dans le temps selon les conjonctures différentes où les Canadiens français se sont trouvés placés. C'est ainsi que la tonalité générale de l'idéologie nationaliste s'est modifiée à chacune des quatre dernières décades. Nous avons eu successivement un nationalisme de crise, un nationalisme de guerre, un nationalisme de prospérité et, finalement, dans la présente décade, nous avons un nationalisme de croissance. C'est donc au style du nationalisme plutôt qu'au contenu de l'idéologie qu'on réfère quand on parle du « réveil du nationalisme » au Québec depuis trois ou quatre ans.

Ce renouveau nationaliste anime et soutient la grande ambition de développement qui se manifeste dans tous les domaines et parmi tous les secteurs de la population. Quelle est la genèse du nationalisme de croissance? Quels en sont les caractères? C'est à ces deux questions que je tenterai de répondre aujourd'hui.

LA GENÈSE DU NATIONALISME DE CROISSANCE

L'émergence, au cours des dernières années, d'un nationalisme que je viens de qualifier de croissance, a été rendue possible par une conjoncture dont les principaux éléments sont bien connus: sur la scène fédérale, la défaite du parti libéral et le départ de M. Saint-Laurent, la victoire du parti conservateur et l'accession au pouvoir de M. Diefenbaker; sur la scène provinciale, la disparition de M. Duplessis, c'est-à-dire « la mort la plus importante dans l'histoire politique du Canada », le décès inopiné de M. Paul Sauvé, la défaite de l'Union nationale, la victoire du parti libéral et l'accession au pouvoir de M. Jean Lesage, lors de l'élection générale du 22 juin 1960; sur la scène internationale, enfin, l'obtention de leur indépendance par un grand nombre de peuples afro-asiatiques.

La première conséquence du développement de cette conjoncture fut de dénouer le dilemme du nationalisme de prospérité. Les années d'après-guerre, en effet, marquent dans tous les domaines, pour le Québec, à la fois l'apogée du gouvernement fédéral et la déchéance, qui va s'accéléralant à partir de 1956, du gouvernement provincial. Les plus ardents nationalistes reconnaissent que les rapides progrès du Québec résultent surtout des initiatives du gouvernement fédéral cependant que le gouvernement provincial demeure inactif ou encore applique des mesures rétrogrades pour répondre aux problèmes de l'heure. D'une part, on accuse le fédéral d'usurper des fonctions réservées aux provinces mais, d'autres part, on déplore la corruption et l'inefficacité où s'enlise de plus en plus le régime Duplessis. C'est peut-être dans le domaine de l'éducation qu'on a ressenti avec le plus d'acuité le dilemme du nationalisme de prospérité. Ainsi, il est incontestable que l'aide fédérale aux universités venait répondre à un pressant besoin, au Québec comme dans les autres provinces. Par

ailleurs, accepter cette assistance, c'était consentir à l'abandon du contrôle direct et exclusif que le Québec avait jusque-là exercé dans un domaine jugé essentiel pour la survivance et le développement de la culture française. Après avoir finalement empêché les universités de bénéficier de l'aide fédérale, le gouvernement Duplessis leur accorda, du moins en apparence, des octrois équivalents, en établissant un impôt provincial sur le revenu.

En même temps, la présence d'un premier ministre canadien-français à Ottawa accentuait encore le dilemme du nationalisme de prospérité. À la faveur de cette situation, le canadianisme, qui avait trouvé son expression idéologique définitive dans le Rapport Massey, connut une certaine vogue parmi les intellectuels et les hommes politiques. Dans ses formulations extrêmes, le canadianisme affirmait que, pour toutes fins pratiques, le développement de la culture française serait assuré non pas par Québec, mais par Ottawa. Ce nationalisme à rebours n'était à vrai dire que le reflet du profond état de crise politique où les Canadiens français du Québec se trouvaient alors plongés. Aux canadianistes qui appuyaient leur cause sur des faits et des projets précis, les nationalistes opposaient des arguments surtout défensifs qui trouvèrent des échos fidèles dans l'utilisation purement négative que le régime Duplessis fit du concept d'autonomie provinciale.

Avec l'accession à Ottawa du régime Diefenbaker, commence l'éclipse de prestige du pouvoir fédéral. Les déficits fiscaux s'accumulent, le chômage sévit, l'immigration décroît, des difficultés administratives surgissent, de graves faux-pas politiques sont commis par le premier ministre lui-même et ses principaux lieutenants, les ministres canadiens-français se font la réputation d'être ternes et inefficaces. Le développement de ces conditions déclenche, par effet de retour, le plus

impressionnant mouvement de repli vers la province depuis la Confédération. Le régime Duplessis est soumis à des attaques de plus en plus concertées et violentes qui l'ébranlent dans ses assises mêmes. La mort du Chef ouvre la voie aux forces progressives. M. Lesage et son équipe recueillent les idées qui avaient germé parmi les cercles intellectuels durant la longue période d'opposition et, non sans difficultés, non sans hésitations ou compromissions parfois, ils vont dorénavant s'efforcer de répandre le nouveau message parmi le peuple. Bref, le dilemme du nationalisme de prospérité se trouve dénoué.

La deuxième conséquence du développement de cette conjoncture, c'est l'affirmation d'un Québec fort et la mise en forme du nationalisme de croissance à laquelle nous assistons aujourd'hui. De nouveaux hommes, ou des hommes renouvelés, ont pris partout les leviers de commande et ils convertissent en formules positives d'action collective le nationalisme, qui, jusqu'à ces dernières années, avait été intellectuellement entretenu par une classe conservatrice, cléricale, paternaliste, bref, beaucoup plus semi-féodale que typiquement bourgeoise. Poussés par la fébrile impatience d'une génération montante qui n'a pas éprouvé les expériences inhibitives de la crise, de la guerre et du duplessisme, ces nouveaux hommes doivent sans cesse marcher en avant sans pouvoir au préalable explorer, afin d'en connaître la topographie, les régions inconnues dans lesquelles ils s'engagent. Eux qui ont connu de la politique surtout les méfaits et l'ineptie et qui devaient à défaut de pouvoir vivre la démocratie, se contenter d'en rêver et d'en parler, ils doivent, sans transition, se convertir à l'idée que l'État est une sorte de démiurge amical ou en tout cas l'instrument principal mis à la disposition du peuple pour produire les œuvres merveilleuses qu'on espère dans tous les domaines.

Aucun gouvernement du Québec n'avait lié aussi intimement, national et politique. La liaison est devenue en effet si ferme qu'un éventuel échec politique pourrait atteindre la culture canadienne-française au cœur de sa vitalité même. Je pense que nos meilleurs hommes politiques au sein des deux principaux partis, ont le sentiment du risque que comporte cette étroite liaison. Un tel sentiment expliquerait à la fois leur ardeur à préconiser des mesures de réforme et de développement et leur attitude ambiguë à l'égard du pouvoir fédéral aussi bien que du séparatisme. J'ai de plus en plus l'impression qu'ils se mettent en position de pouvoir reporter sur le pouvoir fédéral la responsabilité d'un échec politique éventuel tout en rendant possible le recours à la formule politique alternative que préconise le séparatisme. Si je comprends bien ce qui se passe dans l'esprit de nos hommes politiques, ils cherchent, consciemment ou non, à protéger la structure mentale des Canadiens français qu'une longue tradition nationaliste a façonnée et imprégnée de part en part, contre les risques inhérents à la conjoncture présente.

De ce point de vue, le séparatisme, de même que les diverses tendances indépendantistes, remplissent une fonction utile. Ils se présentent non seulement comme un développement logique de la conjoncture, mais encore comme une solution possible aux problèmes issus de la conjoncture elle-même. Le sentiment séparatiste parcourt comme un fil, parfois imposant et parfois ténu, mais jamais rompu, la trame entière de plus d'un siècle de nationalisme canadien-français. L'exemple, sous nos yeux, de plusieurs peuples ex-coloniaux qui accèdent à l'indépendance et dont un grand nombre sont de langue française, apporte une confirmation dramatique de la vitalité possible de la formule séparatiste pour le Québec.

Mais à y regarder de plus près, peut-être retrouvons-nous parmi les indépendantistes, qui ne sont pas des séparatistes stricts, les mêmes hésitations quant à la route à choisir que celles que j'ai cru déceler tantôt chez les hommes publics. Eux aussi, il me semble, hésitent souvent à rompre tous les ponts avec le reste du pays par crainte peut-être de se voir briser les reins par la difficile conjoncture présente. Entre le *statu quo* fédéraliste et le séparatisme strict s'échelonnent toute une série de positions intermédiaires qui laissent grande ouverte la porte aux négociations avec le gouvernement fédéral. Parmi ces positions, il en est une qui attire depuis six ou huit mois un grand nombre de militants indépendantistes et plusieurs hommes publics. Il s'agit, d'après cette formule intermédiaire, de réorganiser le régime fédéral canadien de façon à ce que les « deux nations » puissent devenir, comme telles, également souveraines à Ottawa. Cette thèse est très attrayante théoriquement, du moins pour les Canadiens français du Québec, mais elle me paraît comporter des difficultés d'application pratique considérables: la physionomie du territoire canadien, les énormes différences régionales, la répartition géographique des groupes ethniques, l'absence d'une commune longueur d'onde dans le sens de l'identité nationale chez les Canadiens français, les Canadiens anglais et ceux du tiers-groupe, et ainsi de suite, vont poser aux protagonistes de la thèse des « deux nations » de sérieux problèmes lorsqu'ils se mettront concrètement à la tâche d'instaurer un régime confédératif. Toutefois, il se peut que l'application de la théorie dite des « majorités concurrentes », dans des domaines bien précis d'activité où les incidences culturelles sont considérables, permettrait la résorption des sources majeures de tensions et de conflits entre les deux principaux groupes ethniques du pays.

Il se pourrait que la thèse des « deux nations » ne constitue qu'une étape sur la voie du séparatisme strict ou encore qu'elle exprime le début d'un retour aux horizons plus familiers du fédéralisme. Il semble en effet que la majeure partie de la population du Québec nourrit l'espoir que pour que les Canadiens français puissent vivre conformément à leurs aspirations nouvelles, il suffirait d'un réaménagement plus ou moins radical du fédéralisme actuel. Quelle forme devra prendre ce réaménagement ? Personne à ma connaissance n'a encore envisagé concrètement cette question autrement que sous la forme de suggestions de détail et il semble que l'imagination des partisans du fédéralisme soit prise au dépourvu. Certains estiment que l'actuelle constitution canadienne, amendée dans quelques-unes de ses dispositions les plus anachroniques, demeurera pour longtemps encore la loi fondamentale du pays et que les instruments politiques à la disposition du Québec durant la phase du nationalisme de croissance demeureront, sur le plan juridique, sensiblement les mêmes que par le passé.

Mais nous devons reconnaître que loin d'avoir épuisé au Canada les ressources du fédéralisme comme système d'organisation politique, nous ne nous sommes pas encore mis sérieusement à la tâche de faire l'inventaire des possibilités théoriques qu'il comporte dans le contexte d'un pays comme le nôtre.

À l'heure actuelle, par conséquent, aucune des options que le nationalisme de croissance rend théoriquement possibles ne se trouve exclue. Et personne ne peut prédire comment le Québec réagira finalement à la conjoncture qui le confronte. On sait seulement ceci et c'est un fait capital: le Québec se doit d'être bien conscient des risques que comporte la conjoncture présente pour l'avenir de la collectivité canadienne-française. Quels sont donc les difficiles problèmes qui se trouvent inhérents à la conjoncture ?

LES CARACTÈRES DU NATIONALISME DE CROISSANCE

Le nationalisme de croissance se caractérise essentiellement par la conviction que le Québec se trouve au seuil d'un développement gigantesque dans tous les secteurs de pensée et d'activité. Les éducateurs de ma génération nous parlaient de « notre maître, le passé ». Nous disons aux jeunes d'aujourd'hui: « Notre espoir, l'avenir ». Mais pour construire l'avenir auquel nous aspirons, il nous faut savoir mettre en œuvre les possibilités du temps présent. Le nationalisme de croissance, par essence et par vocation, est pragmatique plutôt que doctrinaire. En effet, sa destination est de permettre aux énergies et aux talents de déboucher sur l'action.

Le caractère exceptionnellement agressif et singulièrement attrayant du nationalisme de croissance traduit la conscience de la difficulté aussi bien que de la grandeur de l'œuvre à accomplir. Dans l'interview qu'il accordait à M. Jean-Marc Léger (*Le Devoir*, 5 juillet, 1963), M. René Lévesque a exposé dans le langage pittoresque qui lui est coutumier les dimensions et les exigences du nationalisme de croissance. Il s'agit de faire converger les énergies collectives vers des objectifs concrets précis et de recourir à tous les moyens propres à permettre, le plus tôt possible, la réalisation de ces objectifs. Ici surgit comme un cauchemar le souvenir des grandes ambitions passées qui furent frustrées par l'inertie ou la trahison des hommes. Il s'agit d'abord de se convaincre qu'il ne peut plus dorénavant s'agir pour les Canadiens français de simple survivance et ensuite de faire en sorte qu'il ne soit plus possible de revenir au point de départ. Quelles que soient par ailleurs les conditions économiques internationales qui malheureusement paraissent devoir être plutôt défavorables au cours des prochaines années, l'avenir qui s'ouvre devant les Canadiens français devra marquer pour eux une marche vers le progrès ou bien ce sera leur disparition

comme peuple. Quand les hommes les plus dynamiques ont fait un tel pari et qu'ils sont sincères, ils ne peuvent manquer d'exiger d'eux-mêmes et du peuple des efforts qui paraîtraient extravagants aux yeux de celui qui serait demeuré étranger aux sollicitations du nationalisme de croissance.

D'où une conscience extrême et peut-être excessive de nos faiblesses collectives sur tous les plans, de l'économie à la langue parlée et écrite, et la recherche de solutions par des moyens les plus divers et qui tiennent parfois beaucoup plus de l'incantation magique que de l'analyse froide et réaliste des possibilités réelles. D'où aussi l'intense propagation des symboles et des formules nationalistes afin de galvaniser le peuple ou encore, peut-être, d'entretenir le plus longtemps possible l'illusion de grandeur.

Il se peut que le nationalisme de croissance, dans certaines de ses manifestations, crée artificiellement l'impression d'une unité générale des points de vue, en obscurcissant la conscience des diversités et des oppositions idéologiques que la sourde résistance des ancrages historiques, conjuguée avec l'état de société pluraliste auquel nous avons accédé, ne peuvent manquer d'engendrer. C'est ainsi que les mouvements séparatistes, en faisant converger tous les efforts dans une seule direction, s'empêchent de prendre une part active dans les débats peut-être les plus décisifs qui se déroulent à l'heure actuelle dans la conscience des individus, au sein des partis et parmi les groupes autour de la question cléricale, de l'éducation, de l'acquisition de la maturité politique, de la valorisation de la fonction publique, du rôle de l'État, de la philosophie économique, de la promotion des groupes défavorisés, du développement rural et régional, du chômage, des relations fédérales-provinciales elles-mêmes et ainsi de suite. Il nous aura fallu le bill 60 pour nous rendre compte de l'ampleur de la crise que traverse actuellement le Québec aux prises

avec la nécessité de mettre au rancart des traditions désuètes et pourtant toujours chères et de se donner une âme rajeunie et adaptée aux conditions présentes. On a dit et répété que la formule séparatiste présentait une réponse à une condition d'aliénation collective issue de la conquête, affermie par l'histoire subséquente et qui se serait récemment trouvée aggravée du fait du rapide éclatement des traditionnelles institutions et valeurs protectrices. Cela est possible. Mais, en ne s'attachant pas à l'analyse des idéologies que font émerger les structures sociales elles-mêmes et qui divisent les Canadiens français, en tentant plutôt de les masquer, ces idéologies, afin de faciliter le triomphe éventuel de sa cause, le séparatisme menace de nous engager sur la voie de fatales mystifications. À l'heure actuelle, non seulement le séparatisme n'apporte, selon moi, aucune solution à nos problèmes les plus réels, mais encore il tend à nous éloigner de la patiente recherche de solutions adéquates. Par ailleurs, les divisions intestines qui se font jour malgré tout au sein des mouvements séparatistes confirment de façon éclatante la grande diversité des idéologies qu'engendre le pluralisme social.

Je n'écarte pourtant pas la formule séparatiste puisqu'elle s'est imposée tout à l'heure comme une des options théoriquement possibles à l'époque du nationalisme de croissance. Mais j'estime que cette formule n'a pas encore été suffisamment acclimatée aux conditions locales pour lui permettre d'imprégner, sans les briser, et les consciences et les structures sociales. Elle a besoin, pour être utilisable, d'être au préalable filtrée et apprivoisée par un grand cerveau et un grand cœur typiquement canadien-français; elle a besoin de se fusionner à nos idiosyncrasies dominantes, de prendre forme avec les valeurs et les normes qui inspirent et sanctionnent nos actes quotidiens, bref, de s'enraciner profondément parmi le peuple. On me demandera: cet homme existe-t-il? La question n'est pas là. Il s'agit de savoir si la

conjoncture évoluera de façon à ce que l'idée séparatiste puisse s'incarner dans un parti capable d'attirer à lui les meilleurs hommes dans tous les secteurs de la société et de rejoindre le peuple. Parmi eux, il se trouverait sans doute quelqu'un jouissant d'une grande autorité et d'un grand prestige qui prendrait la tête du parti et en ferait un mouvement puissant.

Même les formes plus familières du nationalisme de croissance rencontrent présentement ici et là d'opiniâtres résistances. Ces résistances s'expriment au sein même du gouvernement et dans les rangs de nos deux principaux partis politiques et de là parmi les institutions, les groupes et les individus et cela à l'égard de projets de réformes pourtant bien concrets et bien délimités. Quand nos meilleurs hommes politiques ont affirmé qu'il nous fallait devenir « maîtres chez nous », « prendre en mains notre économie », « créer un grand système d'éducation » et ainsi de suite, ils cherchaient à susciter sous une forme attrayante et inspiratrice d'action, chez les individus et chez les groupes, des motivations propres à produire la quantité énorme d'énergies rendues nécessaires par les dimensions mêmes des tâches à entreprendre. De même, quand M. René Levesque a dit et répété que l'État était « l'un d'entre nous, le meilleur d'entre nous », il a voulu souligner le fait que dans les conditions spécifiques au Québec, l'État se devait d'être exceptionnellement dynamique afin d'orienter et de canaliser les initiatives individuelles de même que de suppléer à leurs évidentes carences. Mais nos hommes publics se sont heurtés à des individus et à des groupes que paralysait la peur de l'État, peur issue d'une longue tradition de libéralisme effréné et de mauvais gouvernement. Et quand ils ont voulu faire rapidement échec à cette peur bien compréhensible et quand, au surplus, ils se sont mis à convertir leurs formules politiques en slogans électoraux, peut-être ont-ils suscité parmi certaines catégories d'intellectuels et de jeunes des aspirations tout

à fait hors de proportion avec nos possibilités réelles, à supposer même que nous ayons un gouvernement dix fois meilleur et plus efficace qu'il ne l'est actuellement et que celui-ci pût compter sur l'appui entier du peuple.

On tend dès lors à passer sous silence la présence des facteurs objectifs qui, par delà les formules et les régimes politiques, ont toujours conditionné, conditionnent aujourd'hui encore et conditionneront toujours notre existence comme peuple. On tend à oublier que, même la grandeur très relative à laquelle il nous est permis de prétendre, c'est seulement au prix d'efforts laborieux et persévérants que nous pourrions y accéder. On tend encore à perdre de vue les nécessaires collaborations qu'il nous faudra chercher et conserver à l'extérieur afin précisément de participer pleinement au circuit d'interrelations aux complexes et multiples réseaux financiers, commerciaux et industriels, qui s'entrecroisent en tous sens et qui, que nous le voulions ou non, pour le meilleur ou pour le pire, conditionnent notre développement et enserrant notre existence quotidienne. On tend enfin à se méprendre sur la nature véritable de notre tempérament ethnique. Nous sommes peut-être, pour reprendre une idée fort ancienne de l'abbé Groulx, les plus Européens de tous les peuples américains, mais nous portons dans nos esprits et nos corps la marque indélébile de l'irrésistible attraction que le Nouveau-Monde a exercé sur tous ceux qu'il a attirés depuis quatre siècles dans ses espaces immenses aux frontières toujours provisoires. Nous, les descendants d'une poignée de ces millions d'immigrants de toutes races et de toutes cultures, avons humanisé à la française un coin de cet immense continent nord-américain autrement entièrement anglo-saxon. Celui-ci à son tour, a agi sur notre tempérament originel en faisant de nous, pour poursuivre l'idée de l'abbé Groulx, les plus Américains des Européens. Jusqu'ici, nous nous sommes empêchés, comme peuple, de succomber au charme du continent de crainte d'y perdre

notre identité. Mais nous l'avons fait au prix d'une coûteuse déperdition d'énergie. Les réalisations de la Manicouagan nous apportent la preuve bien tangible que, dans l'ère du nationalisme de croissance, ce n'est pas en nous dérobant mais en relevant le défi que ce continent-ci pose aux hommes que nous établirons fermement sur les rives du St-Laurent les assises d'une autre civilisation française.

À moins que nous n'y prenions garde et que nous ne revenions à un langage et à des attitudes plus en proportion avec notre situation et nos possibilités collectives, nous deviendrons bientôt incapables de parer aux risques inhérents au nationalisme de croissance. Les tâches que nous devons à tout prix entreprendre, les problèmes que nous devons absolument résoudre sont déjà suffisamment complexes et exigeront de notre part des efforts suffisamment considérables pour que nous ne nous prenions pas à rêver à d'illusoires châteaux, ailleurs que sur le continent nord-américain.

Nous pouvons et devons certes améliorer notre langue écrite et parlée, notre système d'éducation; nous pouvons et devons accroître notre participation à la vie économique. Nous pouvons et devons créer des liens avec les pays francophones. Mais les véritables questions à poser aujourd'hui sont les suivantes: cela le voulons-nous vraiment? Sommes-nous prêts à consentir les efforts nécessaires? Ne sommes-nous pas enclins à prendre prétexte d'une supposée insuffisance des moyens actuels à notre disposition comme collectivité pour marquer notre inadaptation aux conditions de la société technique et pour excuser notre manque de dynamisme? Ces moyens eux-mêmes, les utilisons-nous toujours à fond et à bon escient? Et dans la mesure où nous aurions fait la preuve qu'ils sont insuffisants, cherchons-nous vraiment les méthodes les plus propres à suppléer à leur carence?

Ces questions, il appartient aux hommes publics, aux intellectuels, aux leaders de groupes, d'abord de se

les poser à eux-mêmes, et ensuite de les adresser à tout le peuple.

Les Canadiens français du Québec ont toujours eu tendance à faire porter au gouvernement fédéral la responsabilité de problèmes et d'échecs qui souvent avaient leur source et leur cause dans leur propre gouvernement. Dans la période du nationalisme de prospérité, cette faute nous a conduits à l'apathie et au bord de la dictature. Mais dans la période du nationalisme de croissance, cette faute pourrait être fatale à notre existence comme peuple. Car n'oublions pas que pour déployer un degré de dynamisme comparable à celui des peuples qui, pour le meilleur ou pour le pire, nous entourent, il nous faudra avoir appris au préalable à nous donner et à nous conserver de bons gouvernements dans le Québec. Le présent gouvernement entend précisément être un bon gouvernement. Notre première tâche consiste à créer un climat d'esprit qui lui permette de devenir vraiment bon sans qu'il encoure par là le risque d'être rejeté par l'électorat au prochain tournant du chemin.

Quand nous aurons eu pendant assez longtemps un bon gouvernement dans le Québec, la position relative de cette province dans l'ensemble du pays et à Ottawa se trouvera sans doute suffisamment renforcée pour que nous retirions tous les avantages inhérents à un grand pays.

Mais l'avenir ne nous appartient pas encore même si nos actes d'aujourd'hui contribuent à le façonner. Dans la période du nationalisme de croissance, les relations fédérales-provinciales vont soulever d'épineux problèmes et de tous genres. Pour réaliser ses projets dans tous les secteurs d'activité, le Québec aura besoin de revenus énormes et la question du partage des impôts va se poser avec une acuité grandissante. Mais nous nous leurrerions grandement si nous croyions par là assurer la stabilité financière du gouvernement du Qué-

bec qui s'est engagé depuis trois ans dans plusieurs programmes de grande envergure dont la rentabilité directe est faible ou encore ne se manifesterait que dans plusieurs années. Par ailleurs, pour rattraper les retards pris dans plusieurs domaines et s'engager résolument dans la voie du développement, le Québec devra manifester un degré de dynamisme qui donnera à son gouvernement une allure bien plus progressive qu'au gouvernement fédéral. Contrairement à ce qui se passait durant la période du nationalisme de prospérité, ce n'est plus le fédéral qui précédera le Québec dans la préparation et la mise au point des programmes politiques, mais bien plutôt l'inverse. Nous voyons déjà des indications manifestes de ce renversement des situations. Il peut résulter de là des sources de nouveaux conflits dans les relations fédérales-provinciales. Seule, à mon avis, la mise au point d'un organisme pré-législatif fédéral-provincial, qui intégrerait et départagerait les fonctions et les responsabilités respectives, peut mettre un terme aux fâcheuses contre-mesures précipitées auxquelles les deux niveaux de gouvernement ont commencé d'avoir recours. Enfin, pour que le Québec, dans la période du nationalisme de croissance, consente à adhérer fermement à la formule fédérative, il faut qu'il ait la possibilité de faire rayonner à la mesure de ses aspirations et de sa capacité le fait français à travers le pays, au sein de l'administration fédérale, des corporations de la couronne et des entreprises privées. Il ne peut pas s'agir d'en arriver à une sorte de bilinguisme généralisé ni à un « biculturalisme genre cocktail ». Par bilinguisme, il faut entendre non pas la connaissance des deux langues principales du pays pour tous les Canadiens ce qui serait une absurdité, mais bien plutôt l'acceptation pratique par tous les Canadiens de l'égalité des deux langues de même que la pratique rigoureuse du bilinguisme au sein des institutions majeures du pays. Par biculturalisme, il faut entendre, en premier lieu, la coexistence de deux

groupes ethniques différents, qui, pour la sauvegarde et le développement de leur culture respective, s'appuient, jusqu'à un certain point, sur les mêmes institutions politiques, sociales et économiques, et, en second lieu, le complexe des interrelations qu'ils sont conduits à établir, par suite de leur association et de leur collaboration nécessaires à l'accomplissement de leur commune responsabilité à l'endroit de la communauté tout entière. C'est, je pense, à l'examen des dimensions du bilinguisme et du biculturalisme entendus dans ce sens que la Commission Laurendeau-Dunton va s'attacher.

Si nous parvenons à résoudre les difficultés que je viens de mentionner et à mesure que nous deviendrons davantage conscients de la position stratégique du Québec au pays, notre méfiance bien compréhensible à l'endroit du gouvernement fédéral fera graduellement place à l'ambition de jouer un rôle de premier plan à ce niveau. Il n'y a pas de raison pour que le Québec, qui, selon certains, est appelé au cours des prochaines décades à rattraper et peut-être à dépasser l'Ontario, n'ambitionne pas de disputer à la province voisine la place qu'elle occupe présentement dans le gouvernement du pays. Le nationalisme de croissance, à mon avis, ne pourra pas, comme les nationalismes précédents, être purement ethnocentriste. Quoi qu'il arrive par ailleurs, le Québec aura besoin d'alliés et de clients parmi les Canadiens anglais. Ces alliés et ces clients seront tantôt les intérêts industriels de la péninsule du Niagara, tantôt les intérêts des fermiers de l'Ouest, tantôt les intérêts des forestiers de la Colombie-Britannique, tantôt, enfin, les intérêts des cultivateurs et des pêcheurs des maritimes. Un jour, le Québec comprendra que c'est seulement en tirant profit de toutes les possibilités de la démocratie, qu'il cessera d'être une minorité permanente pour devenir une minorité qui, en s'associant avec d'autres minorités, pourra, sur des questions particulières, se constituer en majorité. Ce jour-là, on

pourra être assuré que l'épreuve du nationalisme de croissance aura été franchie avec succès. En longue période, le Québec obtiendra davantage et mieux par la conciliation des différences avec les autres provinces et le fédéral que par le chantage, les menaces ou surtout le terrorisme. Ceux qui parmi nous préconisent ou emploient de telles tactiques ou bien ne comprennent pas la mentalité anglo-saxonne ou bien cherchent à décourager les manifestations d'extrême bonne volonté qui s'expriment de façon bien tangible chez plusieurs de nos compatriotes anglo-canadiens depuis quelque temps.

J'ai tenté de montrer au long de mon exposé que, quelle que soit par ailleurs l'option politique que nous voulions pour le Québec de demain, il est désirable, voire même nécessaire, pour assurer le succès de l'option de notre choix, que nous travaillions aujourd'hui ensemble à la réalisation des grandes possibilités qu'ouvre la conjoncture présente. Nous sommes tous au fond, d'une façon ou de l'autre, des nationalistes de la période de croissance. Et nous devons nous sentir solidaires des risques en même temps que de la grandeur propres à l'avenir qui s'ouvre devant nous. Le nationalisme de croissance est fondamentalement sain en lui-même et dans ses conséquences possibles. Il devrait permettre au Québec de s'engager résolument sur la voie du développement, pourvu que des attitudes et des conflits doctrinaires ne viennent pas le stériliser en cours de route et pourvu que nous sachions être diligents.

(1) L'intention du présent exposé n'en est pas une de contestation. Je ne me propose pas d'examiner dans quelle mesure le nationalisme, c'est-à-dire les définitions que les Canadiens français se donnent d'eux-mêmes, quand ils se pensent comme collectivité, constitue une représentation fidèle de la situation. Je considérerai plutôt le nationalisme comme un fait social, ce qu'il est d'ailleurs puisqu'il constitue une dimension, nécessaire sinon suffisante, de la situation elle-même. Plus précisément, c'est à la description des tendances dominantes du nationalisme canadien-français qui s'expriment à l'aube de la « révolution tranquille » que je m'attacherai.

5 ▲ Impressions d'un Québécois anglophone

CHARLES TAYLOR

*philosophe - professeur
à l'université McGill*

Nous, dans la province de Québec, nous avons le sentiment d'avoir passé un tournant décisif de notre histoire. Ce qui marque la période qui a commencé entre 1958 et 1960, ce n'est pas tellement le brassage d'idées « progressives », la préoccupation de la libération économique, l'ambition de renouveler l'éducation. Ces idées, ces mouvements ont existé dans le passé: la nationalisation de l'électricité de 1962 a été préparée par les longues campagnes des années 30. Ce qui est nouveau c'est que la province de Québec s'est engagée dans cette voie, la voie de la « modernisation », de façon définitive. Cela ne veut pas dire qu'elle ne pourra marquer le pas dans un avenir même rapproché, que l'élan de la vague réformatrice ne pourra pas se briser. Mais cela veut dire que le retour en arrière est impossible, que des réformes ont été opérées que l'on n'osera plus mettre en question.

Si l'on cherchait un exemple pour éclairer notre situation, je choisirais celui de l'Angleterre sous le régime travailliste. L'élan travailliste fut, en effet, brisé. Mais les conservateurs n'osèrent plus retourner au *statu quo*: ils ne défirèrent qu'une faible proportion des nationalisations, et ne touchèrent pas au système de l'assurance santé. De même, certaines réalisations du gouvernement libéral actuel sont définitives.

Les tristes pronostics de Louis Hémon sont déjoués. Ce qui empêche le retour au passé c'est la nouvelle structure sociologique du Canada français, qui est, elle, le fruit de longs développements. Notre société est maintenant fortement urbanisée; notre peuple a atteint un niveau d'éducation de loin supérieur aux niveaux atteints dans le passé, et il s'est constitué une nouvelle élite, qui à la différence de certaines de nos élites traditionnelles, est dans sa majorité partisane des nouvelles réformes. Cette élite est loin de représenter un élément d'importance décisive sur le plan strictement électoral, mais elle jouit d'un statut et d'une influence dans la société assez considérables pour que tout le gouvernement au pouvoir doive tenir compte à l'avenir de ses opinions et de ses aspirations. L'ère est révolue où un Duplessis pouvait se maintenir au pouvoir en conspuant les intellectuels. Son successeur, Johnson, fait au contraire un effort pour ménager la nouvelle élite.

Mais la nouvelle importance de l'élite représente en même temps un danger, car si elle s'est lancée dans la réforme, elle l'a fait en s'éloignant davantage de la masse. Il ne faut peut-être pas parler de « la » masse car il y en a plusieurs, tout comme il vaudrait mieux parler des « élites » au pluriel. Mais les élites réformatrices se sont éloignées, sans aucun doute, d'une bonne partie de la population surtout dans les campagnes, d'une bonne proportion de ceux qui n'ont pas le même standard social et la même éducation.

Le phénomène du créditisme a montré l'abîme qui existe dans certaines régions entre l'élite et la masse de la population. L'on peut prétendre, et peut-être avec raison, que les élites contre lesquelles les électeurs créditistes se sont révoltés n'étaient pas parmi les plus progressives de la province, que le *leadership* de la réforme vient surtout des villes tandis que la révolte créditiste avait comme cible surtout les classes professionnelles de la campagne. Mais il faudrait remarquer que ces mêmes électeurs créditistes n'ont pas fait la distinction, qu'ils ont voté pour un Caouette qui se déclarait ennemi acharné du « socialisme » (compris dans un sens très large) et qui s'est opposé plus tard à la nationalisation de l'électricité.

Cet éloignement des élites par rapport aux masses représente un danger à plus d'un point de vue. Il présente le danger d'une polarisation politique entre les deux couches de la population, et que le créditisme a réalisée dans une certaine mesure. Un développement de ce genre pourrait compromettre le programme de réforme dans lequel nous nous sommes lancés; il pourrait nous retarder de plusieurs années à un moment où nous n'avons pas de temps à perdre. Mais il présente un danger aussi pour l'élite elle-même qui, en perdant contact avec la masse, perd aussi une juste vue du bien de la population dans son ensemble, en se lançant à la poursuite de ses buts elle ne tient pas assez compte des intérêts de la masse.

Je crois qu'un danger de ce genre se dessine déjà dans l'évolution du nationalisme que l'on constate actuellement au Québec. Il ne faut pas se perdre dans les mots à plusieurs sens. Sous un certain rapport le nationalisme est une dimension nécessaire et inévitable de la vie politique et sociale du Canada français. Mais il peut revêtir plusieurs formes, et il s'agit de les dis-

tinguer. Avant de procéder, je voudrais m'adonner à la tâche abstraite, difficile et tellement ingrate de la définition.

Cette tâche a d'autant plus d'importance qu'elle est très rarement entreprise. Ceci peut paraître surprenant, mais entre les torrents d'analyses, d'études et de discussions sur les moyens de réaliser les aspirations nationalistes: séparatisme, confédérationisme, autonomisme, biculturalisme etc., on ne trouve à peine quelques mots sur la nature des aspirations nationalistes, comme si cela allait de soi, était tellement évident qu'il ne valait même pas la peine d'en parler. Or ceci est loin d'être le cas. L'histoire nous montre que le nationalisme n'est pas un phénomène simple, qu'il peut revêtir plusieurs formes, dont certaines désastreuses. Ce manque de réflexion sur les buts mêmes que l'on recherche, et sur leur justification philosophique n'est rien moins qu'étonnant, et il est non moins étonnant que ce soit un Anglo-Saxon qui pose ici à des Latins l'exigence de la clarté dans les principes majeurs, le point d'honneur de la méthode cartésienne.

Or, en simplifiant un peu les choses on peut repérer deux tendances majeures de la pensée nationaliste. L'une d'elles, que l'on pourrait appeler humaniste, part de la situation de fait du groupe canadien-français sur le continent nord-américain. Si l'on prend pour acquis qu'il continuera d'exister une communauté francophone sur ce continent, la tâche s'impose d'assurer à cette communauté les moyens requis pour un plein développement culturel et économique. Il est inhumain à la fois de maintenir une population francophone en Amérique du nord, et de la priver des outils nécessaires à son développement. Car ce serait maintenir un état de choses où les membres de cette communauté seraient condamnés du fait de leur naissance à une vie économiquement et culturellement inférieure à celle de leurs voisins.

Donc, si une nation française continue d'exister et nous ne saurons envisager une autre hypothèse il faudrait aussi créer une culture francophone vivante et croissante à laquelle ses membres peuvent accéder. Il faudrait en d'autres termes leur éviter de vivre à perpétuité dans la condition d'immigrants de la première génération. J'exagère évidemment. La condition de la nation canadienne-française ne s'est jamais rapprochée de celle des immigrants. Mais elle a subi certaines des mêmes pressions qu'ont eu à affronter les groupes d'immigrants, et assez pour que le besoin de se défendre se fasse sentir.

Mais il s'agit moins de se défendre que de créer, et le grand espoir de la période actuelle réside dans le fait que cette vérité semble acquise une fois pour toutes. Il faut que la culture française d'Amérique se développe et s'épanouisse. Mais ce développement ne se fera pas dans le vide: il aura forcément des incidences économiques. Un des obstacles majeurs à son développement dans le passé résidait dans le fait qu'elle ne pénétrait pas dans tous les secteurs de la vie sociale, qu'elle était même exclue de certains, et singulièrement de la vie économique. Une culture, et surtout une culture qui a comme base principale la langue, est un ensemble de moyens de penser, de réfléchir et de communiquer l'expérience vécue. La puissance d'expression d'une langue est l'indice de son adéquation à l'expérience, à sa capacité de capter, de rendre conscientes et donc communicables, les multiples variations et nuances de l'expérience humaine dans l'acceptation la plus large de ce terme. Mais une langue n'arrive pas toute faite des mains d'une académie, fut-ce une institution aussi prestigieuse et savante que l'Académie française. La langue subit, au contraire, un processus de création continue; elle est faite et refaite, élargie et enrichie par l'effort constant d'expression et de communication de ceux qui la parlent.

Il s'ensuit qu'une langue qui est exclue d'un secteur important de la vie sociale, dont on ne se sert pas pour capter, pour exprimer la zone d'expérience humaine qui en relève, souffrira nécessairement une diminution de sa puissance d'expression, deviendra forcément inadéquate sous certains rapports. La culture entière en souffrira.

Or la langue française au Canada a subi une pression constante de ce genre du fait que l'économie même de la province fut pendant longtemps gérée, administrée et pour ainsi dire vécue en anglais pour une large part. Ainsi le français, comme il est parlé par de nombreux Canadiens a souffert une diminution dans sa puissance d'expression. On a longuement insisté sur l'importance de l'anglais dans la vie économique du Canada et du Québec en tant qu'obstacle à la promotion des Canadiens français dans l'industrie et le commerce. C'est là un résultat important, mais qui ne touche qu'une faible proportion de la population. Ce qui est beaucoup plus important, et qui intéresse la population canadienne-française dans son ensemble, c'est que cet état de choses exerce une influence importante sur le niveau général de la culture française dans notre pays. Je dis que cela intéresse tout le monde parce que cette condition faite au français dans l'économie détermine, dans une certaine mesure, la puissance d'expression de la langue française telle qu'elle est parlée ici et donc l'état de la culture à laquelle tous nos enfants vont accéder.

Tout cela pour dire qu'une politique saine de promotion nationale doit s'occuper non seulement de l'éducation mais aussi du développement économique, et d'une façon plus spécifique du développement d'une économie pour ainsi dire francophone dans notre province. Mais c'est là une thèse qui est de plus en plus considérée comme un truisme.

Mais je m'écarte de mon propos; j'entame une discussion sur les modalités de réalisation des aspirations nationalistes au lieu de m'en tenir à la nature de ces aspirations. Ce que je voudrais retenir du raisonnement qui précède c'est uniquement son orientation majeure. Il part d'une condition donnée, celle des Canadiens français en Amérique du nord, et tenant compte du fait que l'homme a des besoins culturels aussi bien qu'économiques, il en tire une politique qui s'impose si cette communauté doit jouir des avantages que tout peuple est en droit d'exiger. J'appelle ce genre de nationalisme, humaniste, car il ne se sert d'aucun argument particulariste, il se déroule entièrement sur le plan de l'universel; il prend comme base une notion du bien humain qui est universellement reconnaissable comme tel, du moment où l'on admet que l'homme a des besoins culturels. Il n'est pas nécessaire d'être Canadien français pour l'apprécier, ni même Thibétain, Italien, ou même Canadien anglais. La justice de la cause s'impose à la raison.

Mais il y a une autre tendance du nationalisme au Québec qui ne part pas, à l'instar de la première, de la notion du bien, mais de celle de la reconnaissance. Elle ne prend pas comme base des considérations d'ordre universel, mais elle part tout simplement d'une affirmation de soi. Elle ne cherche pas d'abord le bien de la communauté, mais plutôt une place au soleil. Elle ne pose pas des revendications nationalistes parce que celles-ci font partie intégrante du bien de tous et chacun, mais pour elle-même, comme si le fait de constituer une nation exigeait et accordait à la fois le droit à cette nation de les poser, que ces revendications soient ou non pour le bien des êtres humains qui la composent.

Ce nationalisme ne part pas d'une notion du bien de l'homme mais d'une idole de la nation, d'un but dernier qui passe à côté de l'humain, et qui peut dans

certaines conditions l'écraser; l'histoire moderne nous en fait la démonstration. Ce nationalisme ne se pose pas dans le domaine de l'universel, mais fait appel uniquement à la particularité qui est cette nation donnée, un appel auquel les autres sont nécessairement et par principe sourds. Il va facilement de pair avec la xénophobie dans toutes ses formes, la crainte, le mépris voire la haine de l'étranger.

Vous croyez peut-être que j'exagère en parlant d'un nationalisme de ce genre dans le contexte canadien. Mais que penser de ceux qui infèrent sommairement que le Canada français étant une nation doit nécessairement avoir son État indépendant? Que les Canadiens français étant minoritaires au Canada ne sauraient obtenir justice? Que ceci est tout à fait normal, qu'étant dans la situation des Anglais on fasse de même? Que l'on doit délaissier le champ des valeurs soi-disant universelles pour s'engager dans la situation vécue de la nation? Nous sommes tous conscients de ces courants qui sont de plus en plus à remarquer chez nous. Ce qui peut nous en cacher la portée c'est la confusion dans les esprits au sujet du nationalisme, c'est le manque de réflexion sur la nature de nos aspirations nationalistes qui nous permet facilement de confondre les deux genres, qui sont pourtant aux antipodes l'un de l'autre.

La prémisse dernière de ce genre de nationalisme est que la nation doit s'affirmer. Son but principal est la reconnaissance, car aucune nation ne peut s'affirmer dans un vide; il faut s'imposer à l'autre. Les tenants de ce genre de nationalisme font facilement le parallèle avec la lutte anticoloniale des peuples nouvellement indépendants d'Asie et d'Afrique. Pour une large part ce raisonnement est illogique. Un peuple est dans une situation coloniale, 1° quand son développement rencontre des obstacles d'ordre structurel et 2° quand ces

structures sont imposées par une force étrangère. Or la première condition est rencontrée dans notre situation actuelle — nous l'avons vu en parlant de l'importance des facteurs d'ordre économique —, mais la seconde est loin de l'être. Faut-il nous rappeler que nous vivons sous un régime démocratique depuis plus de cent ans, que nos deux peuples ont collaboré à l'élaboration de notre régime actuel?

Il manque précisément à notre situation ce qui a justifié la révolte parfois violente des peuples colonisés. Mais derrière tout cela, un parallèle se dessine tout de même. C'est que la vague de nationalisme qui déferle sur le monde a son côté sombre. Il ne fallait pas y insister tant qu'il était aux prises avec l'impérialisme, car quelles que soient les fautes de son adversaire, celui-ci n'avait aucun droit d'exister et il fallait le faire disparaître dans le plus bref délai possible. Mais avant de se lancer à l'émulation du nationalisme des colonies, il faut voir clairement les dangers qu'il recèle. Car lui aussi a sa part d'affirmation irrationnelle, de xénophobie, voire d'oppression des minorités. Son but est souvent la reconnaissance obligée d'autrui. Le parallèle est loin d'être réconfortant.

Je suis sur le point de clore la parenthèse. Vous pourriez bien vous poser la question de savoir quel rapport je vois entre l'éloignement de nos élites par rapport aux masses et les tendances du nationalisme. Pour moi le rapport n'est pas du tout subtil, c'est que la deuxième tendance du nationalisme, pour des raisons fort compréhensibles, a toujours été dans tous les pays du monde plus répandue parmi la classe bourgeoise. Et à cet égard le Canada n'est pas une exception. Le sondage fait récemment par le Groupe de Recherches sociales semble l'indiquer. Vous pourrez me reprocher une pétition de principe, celle de supposer que ce sont les sépa-

ratistes, plus nombreux parmi la classe moyenne, qui sont les principaux tenants de ce genre de nationalisme. Il faut dire à ce propos que je ne vise pas seulement les séparatistes; le climat d'opinion dont je parle déborde les cadres des mouvements indépendantistes. Mais, je les vise parmi d'autres; et pour deux raisons. D'abord le sondage lui-même a indiqué que moins de cinquante pour cent de ceux qui se déclaraient séparatistes croyaient que la séparation amènerait une amélioration du niveau de vie des Canadiens français; une forte proportion était même d'avis que le niveau de vie baisserait. Dans ces conditions je doute fort que ce soit une notion définie du bien commun qui a présidé à leur option. Et, en second lieu, je pars de l'hypothèse — que vous pourrez certes contester — que l'utilité de la séparation pour le développement tant économique que culturel du Canada français est loin d'être démontrée, et ce n'est que dans cette hypothèse que les tenants d'un nationalisme humaniste pourraient la préconiser.

Je ne dis pas que tous les séparatistes sont des nationalistes de la seconde sorte; je ne dis pas non plus qu'il n'y a pas beaucoup de bonne volonté même chez ceux qui le sont, au contraire. Mais je prétends que le séparatisme en tant que phénomène idéologique s'abreuve surtout aux sources du nationalisme particulariste.

Mais il faut souligner que ce n'est pas le séparatisme comme tel qui m'intéresse; c'est tout un climat d'opinion où les mouvements séparatistes se débattent et qui est beaucoup plus répandu. Or ce climat existe surtout chez les élites de la province. Et c'est là justement où je vois un des dangers du manque de contact entre ces élites et la masse.

Que risquons-nous de cet état de choses? D'abord la rupture. Un climat d'opinion de cette sorte prête

facilement à des discours à l'emporte-pièce et très peu à la réflexion et à la négociation. Nous risquons fort, à force de lancer des ultimatums et des dénonciations, d'envenimer les rapports entre les deux peuples à tel point que la rupture se fera malgré nous.

Mais il y a pire. Nous risquons aussi un avilissement de notre conscience nationale, un avilissement qui se symbolise dans la fameuse phrase d'un jeune dirigeant du FLQ au sujet d'O'Neil: « Tout de même c'était un Anglais ! ». Il ne faut pas se leurrer; l'ambiance nationaliste dans certains milieux de la province encourage la violence. Non pas sciemment; la majorité de ceux mêmes qui l'entretiennent condamnent les actions du FLQ; mais le mythe qui prétend que le Canada français est une colonie en fournit tout de même la justification. Si le Québec est une colonie, si donc la deuxième condition mentionnée plus haut est remplie, et si les structures qui nous conditionnent sont maintenues par une force étrangère, alors la violence devient une option possible; peut-être pas la meilleure, ni la plus recommandable, mais permisible; tout comme en régime démocratique être *Libéral* ou *Union nationale* ce sont des options possibles, que tout le monde reconnaît comme permises, même pour ceux qui ne les partagent point. Si nous vivons vraiment dans une situation coloniale, le choix entre les moyens violents et non violents est un choix de tactique, non de principe. Ainsi une partie de notre *intelligensia*, tout en condamnant la violence du FLQ lui donne droit de cité. Ici aussi les bonnes volontés abondent, mais cela n'empêche pas le mécanisme de jouer.

Ce sont là des dangers que nous pourrions plus facilement éviter si les réformes qui se discutent maintenant étaient entreprises par un mouvement politique auquel les mouvements de masse étaient étroitement

associés, tels par exemple, le parti travailliste en Angleterre ou les partis sociaux-démocrates de la Scandinavie. Ce n'est pas que les masses ont une sagesse à laquelle les élites manquent, mais plutôt que leur collaboration active est essentielle à l'équilibre d'un mouvement politique qui vise à effectuer des réformes dans l'intérêt de l'ensemble de la population. En l'occurrence, l'influence des mouvements de masse pourrait nous épargner une aventure nationaliste à laquelle les élites se prêtent plus facilement et qui pourrait s'avérer très coûteuse pour ceux que ces mouvements sont censés représenter.

Mais un développement de ce genre, qui implique des changements profonds dans nos structures politiques, sera difficile à réaliser, du moins dans un proche avenir. Pour le moment nous devons vivre dans notre situation actuelle, avec tous les dangers que cela comporte. Mais au moins pourrions-nous essayer d'y voir plus clair, d'examiner de plus près les buts que nous poursuivons, de rendre plus conscientes nos aspirations. Je voudrais qu'on en discute, enfin, du nationalisme, au lieu d'en pérorer. Je voudrais que le Québec choisisse son destin en toute connaissance de cause.

6▲ La planification économique

JACQUES PARIZEAU

*économiste - professeur des
Hautes Études commerciales - membre du Conseil
supérieur du Travail*

Les nouveaux Québécois sont indiscutablement plus portés que leurs prédécesseurs à pousser très loin l'intervention systématique de l'État dans l'économie. C'est leur caractéristique propre et, s'ils sont loin d'être d'accord sur l'étendue et l'intensité de cette intervention, ils sont d'accord au moins pour affirmer que la modernisation de l'économie du Québec ne saurait s'en passer.

Sans doute, plusieurs groupes ont, dans le passé, soutenu de pareilles thèses: l'aile gauche du groupe nationaliste, les tenants du socialisme canadien, en sont souvent arrivés aux mêmes conclusions. Jamais, cependant, autant d'individus n'ont été disposés à pousser aussi loin l'analyse d'une intervention systématique et à en découvrir les instruments.

L'effort d'analyse auquel ils se livrent n'a d'ailleurs pas nécessairement de caractère doctrinal. On n'a pas à croire que l'État est bon et les entreprises — surtout les grandes — sont nocives. On veut se servir de l'État comme des entreprises, utiliser et l'un et les autres

de façon à assurer que des objectifs déterminés seront atteints. L'absence relative de souffle doctrinal explique d'ailleurs que ces nouveaux Québécois se recrutent dans les milieux fort différents: le croulant fédéraliste et lucide, le séparatiste excité, le professeur nébuleux ou le fonctionnaire nouvelle vague, peuvent faire ensemble une bonne partie du chemin. Il faut, en effet, avant même de déboucher sur la politique proprement dite, aborder un bon nombre de problèmes qui ont trait essentiellement à la structure de l'économie du Québec, à ses conséquences, aux leviers que l'on doit construire avant de pouvoir songer à intervenir, et aux objectifs techniques de l'intervention.

C'est à l'examen de ces questions que mon exposé sera consacré. Il est important, en effet, de dégager certains aspects de l'économie du Québec puis de s'appliquer à voir si et comment on peut en modifier les données. Tout n'est peut-être pas modifiable. Tout ne vaut peut-être pas la peine d'être orienté.

Notons d'abord que ce que l'on appelle économie du Québec est un assemblage remarquablement disparate de secteurs qui obéissent à des impulsions différentes. Il importe, en particulier, de distinguer ce qui a trait aux ressources naturelles et à l'industrie manufacturière proprement dite.

L'exploitation des ressources naturelles est, depuis plus de trois siècles, intégrée aux grands courants du commerce mondial. Les ressources n'ont évidemment pas toujours été les mêmes, mais elles ont toujours eu en commun un caractère spectaculaire. De nos jours, quelques produits représentent essentiellement ce type d'activité, c'est-à-dire, l'aluminium, le papier journal, l'amiante, le minerai de fer, le cuivre, etc. Si l'on ajoute à ces produits cette partie des sources d'énergie hydro-électriques qui sont nécessaires à leur exploitation, on doit reconnaître qu'il y a là une des pièces maîtresses

des investissements et une des sources importantes du dynamisme de l'économie. C'est grâce à ce genre d'industries que des régions entières ont été ouvertes; hautement mécanisées, elles n'offrent pas toujours un nombre considérable d'emplois, mais les salaires y sont habituellement très au-dessus de la moyenne.

L'apport des ressources naturelles à l'économie du Québec est donc considérable, mais il est aussi irrégulier et aléatoire. Irrégulier, parce qu'il entraîne des vagues d'investissements et d'embauche à l'occasion des travaux d'aménagement, sans qu'il soit toujours possible d'atténuer les retombées lorsque les travaux sont terminés. Aléatoire parce que, intégrées à l'économie nord-américaine ou mondiale, les ressources naturelles du Québec n'ont pas de valeur propre. Elles ne sont exploitables que si leur rentabilité est supérieure ou égale à celle d'autres sources dans plusieurs pays du monde. Que de nouvelles sources soient découvertes, que certains changements apparaissent dans la technologie et c'est toute la croissance de l'exploitation du Québec qui est remise en cause.

Ne croyons surtout pas qu'il s'agit là d'hypothèses platoniques. La mise au point du procédé nécessaire pour transformer le pin jaune des États-Unis en papier journal a considérablement ralenti l'expansion de notre industrie depuis quelques années. Et si jamais on a voulu ouvrir les mines de minerai de fer de la baie de l'Un-gava, la mise en route de celles de Mauretanie a marqué la fin de ces espoirs pour plusieurs années à venir.

Comme d'ailleurs, l'extraction des ressources naturelles est habituellement entre les mains de groupes internationaux, il va de soi que l'exploitation au Québec n'est qu'une pièce sur l'échiquier. Les joueurs sont peu nombreux, peu sensibles à l'irrationnel et disposent d'un nombre considérable de jeux alternatifs au cas où une pièce cesserait d'offrir les avantages qu'on en attend.

Dans ce sens, il n'y a pas d'économie proprement québécoise des ressources naturelles.

Arrêtons-nous ici un instant. Si les quelques constatations énoncées jusqu'ici sont valables, cela implique sûrement que les possibilités d'intervention systématique des autorités publiques doivent être extrêmement nuancées. Que ces politiques soient trop restrictives ou franchement discriminatoires et c'est le dynamisme à venir de ces secteurs qui sera remis en cause.

L'industrie manufacturière est dans une situation tout à fait différente. Elle est presque tout entière orientée vers le marché intérieur. Elle ne vit pas de ses contacts avec le commerce international. Elle s'est développée parce qu'elle en était isolée et certaines de ces branches restent très sensibles à tout abaissement des barrières qui continuent de les protéger de l'économie mondiale.

L'industrie du Québec et de l'Ontario ont été, à l'origine, dans une situation semblable. Elles ne le sont plus. Celle du Québec présente, maintenant, en effet, certaines caractéristiques assez spéciales. Elle est d'abord assez nettement démunie d'industries lourdes. Au contraire, les industries alimentaires, le textile, le tabac, la chaussure, le vêtement, embauchent au delà de 40 pour cent de tous les ouvriers d'usine. On notera que plusieurs de ces industries sont devenues peu dynamiques et sont même souvent vieillies. Si on y ajoute une industrie mécanique, dans bien des cas, flageolante, il faut reconnaître que l'industrialisation du Québec avance, en général, bien peu rapidement depuis dix ans.

On n'est même pas certain — encore que l'étude soit à faire — que la grande dépendance des industries du Québec au marché canadien, si caractéristique de l'époque où Montréal était un des grands centres d'approvisionnement du pays, se soit maintenue. On pour-

rait croire, en effet, que le marché provincial devient au Québec de plus en plus important pour l'industrie locale au fur et à mesure où l'industrie lourde se concentre en Ontario.

Une planification centrée sur les réalités locales est donc plus facile à concevoir pour l'industrie que pour l'exploitation des ressources naturelles. Il peut être techniquement compliqué de redonner un certain dynamisme à des secteurs qui n'en ont plus ou de déplacer le centre de gravité vers des industries nouvelles, mais au moins la planification jouira ici d'une certaine autonomie.

Cette même autonomie de l'intervention est possible dans l'agriculture. Dans la mesure même où la plupart des secteurs de l'agriculture sont déficitaires (sauf évidemment l'exception importante de l'industrie laitière), on dispose d'une latitude bien supérieure à celle qui caractérise forcément les secteurs d'exportation.

On remarquera, d'ailleurs, que la possibilité d'une intervention autonome dans le domaine agricole n'implique pas nécessairement une recherche de l'autarcie. Il ne s'agit pas, pour le moment, de définir des objectifs, mais de définir la marge de jeu dont on dispose. Il est indéniable à cet égard que la chute rapide, depuis la guerre des ventes de produits agricoles à l'extérieur de la province, et l'augmentation des déficits, facilitent la mise en place d'une politique interne très active.

Une fois esquissés — à grands traits, un peu à la façon d'une caricature — certains éléments de la structure, examinons le cadre des décisions.

C'est un truisme de répéter que, depuis la première guerre mondiale, l'orientation de la croissance de l'économie canadienne a été surtout déterminée par les décisions des entreprises. Si l'État a cherché à mettre en

place une partie de l'infrastructure des transports et le tarif, la forme prise par l'économie lui est venue du secteur privé.

Ce qui est vrai pour l'économie canadienne toute entière, l'est davantage encore peut-être, dans la province de Québec. L'orientation de l'économie y dépend, en définitive, de trois types de ce que nous appellerons les centres de décision.

Le premier type a trait aux centres de décision qui sont en même temps extérieurs à la province et au pays. Engagés le plus souvent dans le développement des ressources naturelles ou dans les branches les plus dynamiques — il en reste tout de même — de l'industrie secondaire, gagnant constamment du terrain depuis la fin de la dernière guerre mondiale, leur contrôle est maintenant devenu plus important que tout autre dans l'orientation des secteurs qu'ils occupent.

Le second type de centres de décision a trait à des entreprises d'envergure nationale pour lesquelles le marché du Québec n'est pas marginal sans doute, mais qui ont à répartir leurs activités sur l'ensemble du territoire, qui doivent, en somme, procéder à des choix qui ne sont pas aussi étendus ou aussi complexes que ceux des centres internationaux, mais n'en sont pas moins réels.

Enfin, il reste à considérer des centres de décision purement locaux, c'est-à-dire des entreprises dont les opérations sont concentrées au Québec et qui dépendent d'abord et avant tout du Québec pour leur expansion à venir.

L'importance des deux premiers types réduit considérablement le rôle du troisième. D'autre part, à peu près toutes les entreprises canadiennes-françaises appartiennent à ce dernier. Fort peu, en fait, pas plus qu'une poignée d'entreprises canadiennes-françaises peuvent être considérées comme appartenant au second type.

Ce genre de distinction n'aurait pas d'importance si le capital était parfaitement mobile d'un point géographique à un autre et d'une activité à l'autre. Il serait illusoire de croire qu'il en est ainsi.

Il faut alors reconnaître que, dans les conditions actuelles de l'économie, nous sommes en face de réactions profondément différentes. Pour certaines grandes entreprises, l'investissement au Québec est le résultat d'une planification interne à l'échelle du monde. Pour un grand nombre d'industries canadiennes, une province est un choix possible parmi un petit nombre d'autres. Pour plusieurs sociétés financières, un minimum d'investissement, dans chaque province est inévitable. Enfin, pour le petit entrepreneur local, l'investissement chez lui est la seule forme possible de développement.

Ces centres de choix et de décision se complètent les uns les autres et c'est de leur combinaison que ressortent le dynamisme et l'orientation de l'économie du Québec.

Si l'on supposait une parfaite mobilité de la main-d'œuvre et cette parfaite mobilité des capitaux auxquelles nous venons de faire allusion, il est probable qu'on pourrait en conclure qu'il suffit de laisser ces intérêts se grouper ou s'associer et continuer à orienter la croissance. Le rôle du gouvernement consisterait essentiellement à leur faciliter le travail.

Il est bien évident, cependant, que tel n'est pas le cas. L'époque de la concurrence parfaite est passée si jamais elle exista. La main-d'œuvre n'est pas aussi mobile qu'on voudrait bien le croire. Des zones de chômage tenace sont apparues depuis plusieurs années, l'écart entre les revenus d'une région à l'autre, non seulement ne tend pas à disparaître, mais tend parfois à s'accroître.

De même la combinaison des trois groupes d'intérêt dont nous avons parlé ne s'est pas révélée capable d'assurer un rythme de croissance global satisfaisant. Les intérêts extérieurs ont, sans doute, rapidement développé certains secteurs, mais les intérêts locaux ont souvent été trop faibles pour développer les autres, pour les moderniser ou les transformer. En particulier, la percée, tout à fait remarquable, des intérêts canadiens-français dans le domaine financier, ne s'est pas étendue à la création d'entreprise industrielles, commerciales et extractives, autant qu'on aurait pu l'espérer.

On en arrive alors à la nécessité d'une nouvelle combinaison comportant cette fois l'organisation d'un quatrième centre de décision qui est l'État.

Il s'agit, en somme, de créer un agent économique dont l'action est fondamentalement orientée vers la province de Québec, mais dont, en outre, la taille est telle qu'il puisse soit corriger des faiblesses dans la structure de l'économie, soit transformer, d'une façon appréciable, la répartition des activités économiques, d'une région à l'autre.

On peut, d'ailleurs, aller plus loin encore. Les choix rationnels des entreprises relativement à la localisation de leur activités reposent forcément sur une analyse stricte de la rentabilité la plus directe. Elles n'ont pas à se préoccuper des coûts sociaux qu'implique, par exemple, une concentration industrielle trop poussée ou l'arrêt de la croissance de certaines régions. Au fur et à mesure où ces coûts sociaux augmentent, le gouvernement ne peut éviter d'en tenir compte. Il est donc probable que ce que nous avons appelé le quatrième centre de décision procède d'une rationalité qui lui est propre, et d'un concept élargi de rentabilité.

À cette fin, l'État est très mal préparé. Il faut, en particulier, un certain nombre d'instruments et d'ou-

tils de façon à ce que les choix qu'il pose puissent aboutir.

Bon nombre d'initiatives récentes du gouvernement du Québec peuvent être considérées, à juste titre, comme visant à mettre en place de tels outils. C'est ainsi que la nationalisation des compagnies d'électricité a augmenté radicalement la possibilité d'agir sur la localisation industrielle. Dans le domaine financier, la Société générale de Financement et le projet de caisse de retraite vont offrir des moyens d'actions particulièrement puissants. La mise en route d'un système de préférence, applicable aux achats des organismes publics, donne à l'État un levier à l'égard de l'industrie qui s'apparente à un tarif douanier.

Tout cela n'est évidemment qu'un début. Et il faudra, en outre, former un personnel qui puisse utiliser les instruments. Ce n'est qu'à ce moment qu'une planification formelle pourra devenir non pas seulement un mode un peu élaboré de prévision, mais un moyen d'orientation, une nouvelle combinaison, en somme, des centres de décision.

Encore, faut-il savoir jusqu'où l'on veut aller. Pour jouer un certain rôle, l'État a le choix ou bien d'absorber des activités qui, jusqu'alors, relevaient de l'entreprise privée, ou bien d'en créer de supplémentaires. C'est ainsi que la nationalisation des compagnies d'électricité a été évidemment une opération d'absorption. Mais le projet relatif aux pensions et surtout la Société générale de Financement, sont des institutions supplémentaires.

Il n'y a probablement pas moyen d'en arriver à des règles fixes. À cet égard, j'ai de moins en moins de patience à l'égard de l'amateur de nationalisation en série. Tout ce que nous avons observé jusqu'à main-

tenant doit, il me semble, montrer à quel point il peut être dangereux de vouloir intervenir trop brutalement dans certains secteurs, en particulier dans ceux qui sont orientés vers l'exportation.

L'économie du Québec est trop ouverte sur le monde, une trop forte proportion de ses investissements est contrôlée de l'extérieur, pour qu'il ne soit pas très dangereux de vouloir aborder la réorientation de l'économie à partir de la prise en charge par l'État des industries d'exportation. Certains pays ont cherché, depuis quelques années, à suivre cette voie; on a pu trop souvent constater que, face à des courants commerciaux internationaux hautement intégrés, l'opération s'est soldée par des échecs flagrants.

De même, nationaliser des entreprises davantage tournées vers le marché intérieur, sous le simple prétexte qu'elles sont grandes, relève d'une fantaisie exubérante. La dimension n'a rien de vraiment essentielle. C'est en tant que point d'appui, en tant que levier d'une expansion à venir, qu'une industrie devient importante pour l'État. Dans ce sens, que des intérêts privés soient incapables de coordonner leur action dans un secteur essentiel à l'orientation d'autres activités, qu'en dépit d'efforts réitérés, il soit impossible d'associer ces intérêts à une politique plus vaste que leurs opérations immédiates, alors la nationalisation peut devenir souhaitable et peut-être même la seule solution possible.

Dans l'ensemble, cependant, une extension considérable du rôle de l'État dans l'économie, doit d'abord se faire en marge des intérêts privés, entrer en concurrence avec eux, s'ajouter à leur action. Il importe que l'État dispose de ses propres points d'appui, établisse le cadre de l'activité économique et définisse son champ d'intervention, plutôt que de chercher à saisir ce qui

s'est déjà fait. Rien n'empêche que l'on cherche à pousser très loin les formes d'association que sont les entreprises mixtes.

L'économie du Québec est trop ouverte sur le monde, trop contrôlée par des intérêts extérieurs, pour ne pas être très sensible à des politiques de substitution. Est-ce à dire que la création de ce que j'ai appelé un quatrième centre de décision doit nécessairement représenter une démarche marginale ? Certainement pas. Il peut s'agir, au contraire, d'une intervention massive, de la mise en place d'une des données centrales du développement économique, qui peut assurer à la province de Québec ce qu'elle n'a jamais connu jusqu'à maintenant, c'est-à-dire une orientation relativement autonome de son développement tout en tenant compte des contraintes que son ouverture, sur le marché mondial ou nord-américain, lui impose.

En somme, être maître chez nous ce n'est pas surtout mettre les autres à la porte, mais être en mesure de réaliser ce que les intérêts extérieurs, pour des raisons qui leur sont propres, ne peuvent pas ou ne veulent pas faire.

Une intervention aussi nette de l'État, dans l'économie, se heurte cependant à une double objection qu'il convient d'analyser d'assez près. En premier lieu, il ne fait pas de doute que l'État est encore mal préparé à une telle action. Son fonctionnement en particulier manque encore de tous les techniciens qui lui seraient nécessaires. Encore aurait-on, à mon insu, tort d'imaginer que l'action ne sera possible que lorsque le recrutement sera complété. C'est parce que le gouvernement s'engagera que le recrutement se fera. Dans ce sens, le besoin crée l'organe. Encore faut-il que le besoin se fasse sentir.

En second lieu, il va falloir isoler suffisamment les instruments d'intervention de la politique de clocher, pour éviter qu'ils ne deviennent qu'un prolongement d'un système de patronage qui se trouverait alors doté du plus admirable instrument qu'on lui ait fourni jusqu'à maintenant.

Enfin, il faudra surmonter la méfiance profonde de plusieurs hommes d'affaires canadiens-français à l'égard des interventions de l'État. Cette méfiance, d'ailleurs, est assez surprenante. Il va de soi, en effet, que dans la mesure où directement, ou bien encore par le truchement de sociétés mixtes, l'État cherche à développer dans le Québec l'autonomie de centres de décision locaux, et à en accroître la taille, l'homme d'affaires canadien-français est probablement celui qui a le plus à gagner.

Et pourtant, cet homme d'affaires, il se méfie souvent, à mon sens, pour deux raisons de respectabilité différente. La première reflète une confiance profonde dans l'entreprise privée, dans le jeu du marché. Même si après deux siècles d'efforts, les hommes d'affaires canadiens-français restent souvent marginaux, certains d'entre eux continuent de croire qu'ils « passeront » tôt ou tard. Une poignée de héros qui ont passé entretient cet espoir chez chaque génération.

Il s'en faut cependant, que l'opposition à l'État soit toujours à ce point valable. D'autres hommes d'affaires n'ont dû leur fortune et leur entreprise qu'à leur plus gros client : le gouvernement. Et on en arrive alors parfois à cette situation paradoxale où le défenseur de l'entreprise privée qui attaque l'intervention systématique de l'État veut surtout éviter de gêner l'intervention personnelle auprès du député ou du ministre. On est, en somme, contre le gouvernement, mais non

pas contre chacun de ses membres; on s'oppose à la planification parce qu'on connaît de meilleurs moyens d'utiliser l'État.

Si l'on ajoute à ces difficultés d'ordre intérieur l'opposition des entreprises canadiennes qui ne peuvent faire autrement que de se sentir menacées dans leurs positions acquises, et la méfiance des entreprises étrangères pour qui l'expérience québécoise a des relents d'expériences tentées dans bien d'autres pays du monde, il faut reconnaître que la nouvelle politique économique qui est en train de s'esquisser va se heurter à un nombre considérable d'obstacles avant de pouvoir s'affirmer. Peut-être n'est-ce pas être trop pessimiste que de suggérer qu'il faudra même attendre quelque temps avant de savoir si elle est vraiment lancée.

Il n'en reste pas moins qu'elle aura d'autant plus de chance de réussir qu'elle définira rapidement ses objectifs d'une part, et d'autre part, délimitera clairement son champ d'opération.

La définition des objectifs doit être précise. Il est particulièrement agaçant d'entendre si souvent affirmer de nos jours que le rôle de la planification est d'assurer le plein emploi et une croissance rapide de l'économie. C'est à peu près aussi explicite que d'être pour la vertu et contre le vice. Aussi bien ne rien dire.

C'est d'une façon beaucoup plus détaillée qu'il faut déterminer le chemin à parcourir. Il faut, en somme, prendre position sur les sujets suivants :

- a) Le déplacement de la structure industrielle.
- b) L'expansion des industries exportatrices.
- c) Le relèvement des régions déprimées en trouvant, non pas en principe, mais pour chacune d'elles la combinaison d'activités économiques la plus suscepti-

ble d'opérer la relance, compte tenu de la structure des coûts de production dans chacune des régions.

d) La consolidation et l'expansion des entreprises essentiellement centrées sur l'économie provinciale.

En deuxième lieu, il faut délimiter le champ d'opération de l'État. C'est indiscutablement très difficile. L'expansion de l'intervention de l'État a pris dans beaucoup de pays la forme d'une engrenage, on n'en voit jamais la fin. Dans d'autres, l'intervention du gouvernement a consisté surtout en une prolifération de législations restrictives souvent purement négatives, qui n'a guère donné aux autorités de véritables pouvoirs de développement, et n'a fait que gêner celui des entreprises. C'est probablement la tendance la plus dangereuse.

Il importe, me semble-t-il, de faire en sorte que l'extension du domaine de l'État s'accompagne d'un haut niveau de profits des entreprises. Il est essentiel, pour une économie aussi ouverte vers l'extérieur que celle du Québec, que le moyen soit trouvé de donner aux autorités publiques des pouvoirs considérables, et de faire en même temps que l'investissement privé reçoive toutes les incitations possibles dans les domaines qui lui sont réservés. Dans le milieu nord-américain où nous vivons, la combinaison d'un gouvernement profondément impliqué dans l'orientation de l'économie et d'entreprises privées de haute rentabilité est une combinaison délicate à maintenir, mais plus susceptible que toute autre d'assurer que les objectifs du Plan soient atteints.

7 ▲ La nouvelle génération et l'héritage de la génération précédente

BERNARD LANDRY et DENIS DE BELLEVAL
*président et vice-président du comité provisoire de
l'Union générale des Étudiants du Québec*

Le sujet à traiter présente une difficulté verbale qu'il est important de réduire dès l'abord : je ne peux pas faire une distinction marquée, qui serait forcément artificielle, entre les générations. Je ne peux travailler sur une coupe d'âge, un échantillon démographique délimité par le temps; il s'établit en effet à tout moment dans les collectivités des liens fraternels et des vœux communs qui vont bien au-delà des différences d'âge qui transcendent les générations. Ces facteurs jouent heureusement au Québec comme ailleurs, et je ne trouve pas qu'il soit forcément plus difficile de parler avec Me René Chalout par exemple ou René Levesque qu'avec certains de mes camarades d'étude.

Il va de soi que je n'aille pas vous présenter non plus une expression démocratique ni scientifique de mon milieu, je ne suis ici ni comme porte-parole ni comme chercheur social. Je ne peux que livrer, sujettes à discussions ultérieures, des impressions, des percep-

tions récoltées au hasard d'une vie intense dans les milieux organisés des jeunes et des étudiants. En somme, je pourrais faire précéder chacun de mes énoncés d'une phrase du genre de celle-ci : « ceux qui pensent et disent quelque chose dans le monde étudiant pensent et disent à peu près cela ».

Vous n'aurez donc pas l'occasion, ni peut-être le plaisir, de voir coïncider entre lame et lamelle des individus typiques d'une nouvelle et récente espèce d'homosapiens, bizarre et turbulente : les nouveaux Québécois. Disons simplement qu'il existe un courant particulier d'opinion plus répandu et plus spontanément partagé dans les milieux jeunes. Des sondages scientifiques décèlent chez nous des fréquences plus élevées de phénomènes qui ont cours par ailleurs dans toute la collectivité québécoise; c'est une amorce d'unanimité plus poussée sur certains points essentiels et non une rupture de bans systématiques avec tous nos aînés qu'il faut chercher à mettre en relief.

Pas question en conséquence de réquisitoire agressif ou de mise en accusation. « Nos meilleurs amis sont de la génération précédente » pourrais-je dire sans ironie. Il est évident que nous admirons chez nos devanciers ces hommes qui ont mené, dans des conditions indescriptibles, des luttes de premières importances, qu'ils auraient peut-être aisément gagnées dans le contexte actuel. Nous pouvons toujours leur reprocher d'avoir été battus, mais c'est un blâme bien factice qui ne peut pas s'étayer très solidement, toujours pour des raisons de conjoncture : on ferait fausse route dans cette direction, on serait injuste, on démontrerait que « cet âge » est sans pitié... Non, sans aller jusqu'à dire que nous trouvons chez eux beaucoup de maîtres, beaucoup d'ouvrages de bancs, beaucoup de réalisations essentielles — sauf quelques expériences pilotes devrions-nous di-

re — on doit concéder d'emblée que les rangs de nos prédécesseurs regorgent d'excellents analystes, peut-être en trop grand nombre, qui racontent leurs malheurs en les expliquant d'une façon très lucide, dans un style plus qu'élégant. C'est une excellente documentation et tant qu'on la prend comme telle, elle est indispensable, de là à prendre pour l'oracle, celui qui démontre avec toutes les nuances, pourquoi il n'a pas réussi, ou qui veut prouver que ce qu'il a réussi est la réussite ultime, il y a une marge. La grève de l'amiante, bien, la chute de l'Union nationale, bien, mais passons à d'autre chose, regardons en avant, brillons autant dans la perception du présent que dans la narration du passé.

Normalement, ces précautions oratoires doivent bien suffire pour un individu d'une génération qui n'a pas la réputation d'y aller avec le dos de la cuillère, surtout si l'on songe que des plus jeunes que nous y sont allés à la dynamite. Venons-en donc à cette question de tout temps controversée et cause de discorde : l'héritage. Que nous ont donc laissé, à part la nature humaine et l'équipement « chromosomien » à peu près standard, ceux qui, avant nous, ont tenu le flambeau de la nation ? Qu'y a-t-il de commun, par exemple, entre le patrimoine qu'on nous lègue et celui du jeune Français, du jeune Belge, du jeune Anglais, du jeune Américain, du jeune Ontarien. Sommes-nous sur un même pied d'égalité aujourd'hui, pour commencer notre vie, que ceux de notre âge au sein des collectivités dont on devrait, théoriquement, partager le niveau de vie et le degré de civilisation ?

Sans vouloir tout répertorier, attachons-nous à quelques traits qui donnent la mesure et la productivité au sens le plus large, d'un groupe social, d'une nation.

Commençons logiquement par cet instrument de pensée et d'action de tous les instants : la langue. Que nous laisse-t-on en héritage ? Dans quel état se trouve la langue parlée chez nous ? Et quand je dis chez nous, je ne parle pas d'Outremont ou de Sillery. Je parle de la vraie collectivité, celle des 90%. Comment notre langue sert-elle notre vie politique et l'information, comment sert-elle nos professeurs et la formation, comment sert-elle la technique, la recherche scientifique ? Que vaut-elle à l'état pur dans les échanges internationaux ? Que vaut-elle plus simplement pour les relations humaines, intimes et quotidiennes, que vaut-elle pour l'amour, pour la religion ? Que vaut-elle pour la pensée en somme, si l'on considère qu'aucune de nos idées ne peut se passer du mot qui la porte ? Est-il besoin de référer au petit ouvrage à grand succès du bon frère Untel pour démontrer jusqu'à quel point, à ce niveau simple de la langue, instrument primordial de toute action, ne s'offre à nous comme perspective qu'une gigantesque lutte pour l'épurer, la réformer, la rendre opérationnelle si l'on veut. Or est-il une richesse sociale plus primordiale pour une collectivité que cet instrument de pensée, d'action, de tout, qu'est la langue. C'est d'ailleurs en ce sens qu'une langue est un actif plus purement social que national.

Quoi qu'il en soit, le bilan peu encourageant que l'on peut facilement établir dans ce domaine, nous amène directement à parler de ce qui devrait être l'instrument numéro un de restauration de notre mode de penser et de parler : le système d'éducation. Si seulement nous disposions du moyen le plus classique d'action en ce sens : un système coordonné, moderne, en état de marche, un système qui serait en accord, sans arrière-pensée, avec les impératifs sociaux. Mais même ici, la bataille n'est pas encore terminée, on a entendu et on entend encore chaque jour des énormités là-dessus. Il s'en trouve encore pour prétendre, à peine à mots

couverts, que nous avons le meilleur système d'éducation au monde et qui sont tout hérissés à l'heure où l'on veut en faire une réforme intelligente et conservatrice en définitive, après commission royale — si vous me passez le mot — d'enquête.

Amendons, amendons, subtilement, parfois jusqu'au *statu quo*. On se cramponne à des privilèges, on les défend par tous moyens, quand on ne va pas jusqu'à renier tout sens démocratique et tout respect des populations.

Et d'ailleurs, l'aurions-nous enfin ce ministère et ce système, dans quelques mois, il faut bien garder en tête que nous devons attendre encore vingt ans pour qu'un seul de ses produits complet atteigne le marché du travail et de l'action.

Qu'il me soit permis ici d'ouvrir une parenthèse pour vous communiquer une inquiétude réelle chez nous et une incompréhension majeure d'une attitude particulière de nos devanciers. Comment ont-ils pu concéder et concèdent-ils encore sans trop parler de changement un monopole quasi absolu des clercs sur la direction de l'enseignement secondaire et universitaire. Je n'ai pas encore entendu un supérieur de collège se trouver mal à l'aise de cet état de chose ni proposer quoi que ce soit comme renouveau en ce sens. À en croire que nos spécialistes de l'enseignement trouvent la situation tout à fait normale. Les trois universités canadiennes-françaises que nous possédons, sont dirigées toutes les trois par des clercs, eux-mêmes nommés par des clercs. Et sans d'aucune façon mettre en doute la compétence de ces dirigeants d'université, j'avoue que l'on s'étonne dans nos milieux de voir que personne, ni chez les intéressés, ni ailleurs, ne proposent d'entrevoir des changements un peu complets. Même pour un

catholique convaincu, il me semble que la nation d'université est à la fois universelle et nationale bien avant d'être pontificale et catholique, et qu'on la considère chez la plupart des peuples comme un instrument d'épanouissement collectif, administrée dans une optique de mieux être social, par les citoyens les mieux qualifiés sans aucune autre distinction. Non seulement les nouveaux Québécois ne croquent plus que notre système brille par son originalité et qu'il faille le prêcher au monde, mais il leur apparaît à chaque jour un peu plus anachronique et je ne donnerais pas cher de sa pérennité.

Ce n'est pas un blâme, c'est une incompréhension, l'histoire a beau justifier bien des choses, il y a des situations qui même avec l'éclairage historique ne se justifient pas. Il y eut au Moyen Âge à Paris une branche de Franciscains qui avaient le monopole de la lutte contre les incendies mais les pompiers se sont imposés depuis longtemps, même ici. L'université de Montréal est relativement jeune, celle de Sherbrooke n'a pas dix ans, pourquoi leur promoteurs ont-ils tenu à ce que le recteur soit nommé comme au Moyen Âge, et qu'il soit absolument un clerc, quelle que soit la compétence des laïcs qui l'entourent? Pourquoi n'a-t-on pas prévu le cas d'un laïc compétent? Ne nous attardons pas à cette question, mais admettons que nos pères, dans notre optique, sont difficiles à comprendre sur ce problème.

Passons de Canyle en Sylla et abordons froidement notre situation économique. Procédons à la façon tachiste puisqu'on ne peut recourir à une comptabilité nationale inexistante. Basons-nous sur ce que peut constater le profane à la lecture des annuaires et des journaux financiers, ce qui se voit à l'œil et que du reste aucun expert ne dément. Voyons, par exemple, le secteur strictement financier. Voyons nos banques. Vous

est-il déjà arrivé de songer que tout ce que nous possédons comme banques, plus les Caisses populaires, ne font pas le poids avec la première venue des banques canadiennes-anglaises par exemple. Vous êtes-vous déjà arrêté à parcourir des yeux la liste des courtiers membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse canadienne, vous y verrez dans notre absence l'indice accablant et typique d'une majorité démographique qui serait complètement illuminée si elle n'admettait d'emblée qu'elle ne compte pour presque rien dans la vie économique de son territoire.

On serait porté à croire, au rapport de certaines commissions d'enquête que nous avons quelques talents d'entremetteurs, là encore ce n'est qu'à la petite journée. Qui négocie, pensez-vous, les grands emprunts qui financent notre révolution tranquille, qui forme le syndicat, qui décide en définitive si on va progresser ou non et à quel prix ? Nous ne fournissons même pas les aviseurs légaux; pourtant on en a quand même produit un certain nombre d'avocats et de notaires, que je sache. C'est beau les causes d'accidents d'automobiles et les testaments, mais cela reste des phénomènes très marginaux dans la vie d'une nation.

Je ne me sens aucune sympathie pour nos capitalistes en perte de vitesse, mais j'accepte plus difficilement que nous ne parvenions pas à nous débarrasser de notre triste record de chômage qui dure, qui est tenace, qui ne donne pas encore de véritable signe de régression, qui nous prépare lentement et sûrement le plus infâme cercle vicieux d'ignorance, d'obscurantisme et de recul.

On m'a bien dit dans ma tendre enfance que notre St-Laurent était le plus grand fleuve du monde, ce qui du reste était faux — ça m'a donné un coup de l'ap-

prendre — mais voilà le hic, à qui sont les bateaux ? Je ne parle pas des goélettes, ni des traversiers ? Peuple de marins, où est notre flotte ? Et s'il nous arrive d'être à la barre, qui est au siège social de la compagnie ?

Convenons ensemble, c'est la démarche initiale de tout bon nouveau Québécois, que nous revenons de loin. Il serait néfaste, ce le fut dans le passé, de souffler l'actif. Servons-nous avec verve certaines vérités essentielles, c'est la base de tout. Rien ne serait plus faux que de croire, pour cette raison, la nouvelle race défaitiste et démoralisée. Au contraire, cette lucidité répandue maintenant chez-nous est la clef de voûte de la révolution tranquille, cette lucidité a engendré une certaine sorte d'angoisse féconde, elle-même facteur puissant d'action irrésistible. Nous n'avons plus en notre sein cet ennemi perfide qu'est la sécurité, la tranquillité béate qui dans les circonstances frôlaient la bêtise. Nous ne nous prenons plus pour d'autres. Si l'on regarde l'histoire de l'homme universel et des grandes réussites collectives, si l'on regarde les réussites individuelles, on y retrouve invariablement au point de départ la froide lucidité, la fin des gris-gris, l'insécurité, le vide qui appelle.

Les nouveaux Québécois ne sont pas tristes, ils n'ont le temps, ils ont du pain sur la planche, ils n'ont même plus le temps d'entretenir les mieux complexés dont le temps a d'ailleurs considérablement atténué les effets. Rien n'est plus exaltant que les durs et intenses moments que nous vivons et que nous aurons à vivre. Nous n'avons pas le problème de ceux qui pour bâtir doivent d'abord se résoudre à démolir un chef-d'œuvre. Si nos bâtisseurs ont des problèmes, je dirais que c'est plus de démolition dans l'ensemble que de conservation.

Qu'avons-nous à dire devant cette table presque rase sur le plan des réalisations ? Quels sont les sphères urgentes et les moyens d'action, dans quelle atmosphère se continue le travail déjà amorcé ?

Il y a d'abord cette découverte qui fait suite d'ailleurs elle aussi à une crainte morbide : la puissance sociale et l'utilisation intelligente et poussée jusqu'où il faut du secteur étatique. Par la force des choses, nous nous sommes tournés vers ce trésor un peu poussiéreux et encore incomplet qui se trouvait dans notre lot : l'État du Québec. Les quelques expériences menés à bien actuellement, et l'on ne peut pas ne pas songer à la seule grande entreprise aux mains des nôtres, l'Hydro-Québec, le seul gratte-ciel, rue Dorchester, qui soit à nous, ne vont que consolider notre confiance dans le levier puissant que nous avons entre les mains pour amorcer les solutions de nos problèmes sociaux. En ce sens, et suivront diverses modalités, on peut dire que les nouveaux Québécois sont socialistes et que cette solution s'est imposée à eux.

Les moins de 30 ans sont aussi laïcs. Pas toujours pour des motifs d'égale valeur, ils sont bien résolus, hélas des fois même au détriment du véritable sacré, à désacralyser ce qui ne l'est pas. Aucun des anciens rôles de suppléances des clercs n'est encore assez justifié pour que l'on maintienne le *statu quo*. La reprise en mains des droits et pouvoirs est imminente, elle est en vérité déjà commencée et la réaction perd son temps.

Greffé au social qui selon moi prime chez les plus lucides, le nationalisme s'est répandu comme la poudre, je ne connais pas de jeune Canadien français qui ne considère pas comme vital et urgent le règlement des problèmes qui tourmentent son peuple et qui n'assor-

tisse ses attitudes à ses convictions. Si j'ai parlé de primauté du social c'est pour mieux qualifier le sentiment national qui tient plus à un délabrement collectif et à un gigantesque effort à entrevoir, qu'au racisme sous toutes ses formes. Je ne dis pas qu'il ne faille pas avoir à l'œil ce dangereux mariage — prolyfique en montres — du social et du national, je dis que ceux qui crient au nazisme, découvriraient des vices cachés et s'ameuteraient maladivement de tout autre mouvement vraiment apte à nous relever, même si c'était l'agriculture.

Disons que notre action sociale, accidentellement, est délimitée par des cadres nationaux qui offrent la base de travail, la matière première. C'est au sein de la nation canadienne-française que sont criants pour nous les impératifs sociaux.

On ne saurait non plus être complets sans souligner que chez les étudiants par exemple la proportion des séparatistes convaincus et avoués est de 1 sur 4, et que les tendances chez les indécis sont toutes prêtes à multiplier ce chiffre.

Du reste une enquête scientifique a démontré que l'éducation plus que tout autre facteur favorise la tendance à l'indépendance. Qu'est-ce que cela peut nous laisser entrevoir à la veille d'un formidable effort d'éducation et de scolarisation ? Nous sommes assez riches donc pour avoir déjà en main un réel choix de moyens.

En somme, un passé chargé, difficile et austère, qui ne s'est pas soldé encore par d'éclatantes réalisations concrètes, nous a quand même transmis ses valeurs de tenacité, d'endurance, de renoncement. Les complexes et l'obscurantisme décanté, les lourdes armures dont nous avons besoin pour nous défendre ayant cédé devant

notre confiance nouvelle, nous sommes déjà sur une voie qui est celle de l'épanouissement et une des caractéristiques des nouveaux Québécois est leur espoir que l'on pourrait dire scientifique et leur audace raisonnée.

Nous sommes de jour en jour des hommes un peu plus libres et notre octroi est de jour en jour mieux servi par des moyens non pas mythiques mais réalistes et froidement raisonnés, dont rien ne peut nous écarter, les nouveaux Québécois, enfin, sont intelligemment au service de la nation et par voie de conséquence de toute l'humanité.

Bernard Landry.

LES NOUVEAUX QUÉBÉCOIS

Quel est l'héritage que nous ont laissé nos pères ? Qu'apporterons-nous, nous-mêmes, au patrimoine national ? Questions ambitieuses, beaucoup trop même, pour faire l'objet d'une simple et courte communication. Pourtant, je vais essayer de donner quelques éléments épars qui constitueront une réponse partielle, incomplète, mais quand même essentielle sous certains aspects, du moins je l'espère. De toutes façons, il y aura bien assez de juges pour me censurer. Ma tentative de réponse embryonnaire ne sera pas systématique ni cartésienne. Il est d'ailleurs temps que les Canadiens français relèguent dans l'arrière-boutique cette caractéristique du génie français qui les a si mal servis devant l'Anglo-Saxon : discuter à partir de principes établis et supposés communément admis avec un peuple pour qui le mot principe n'est utile qu'à condition de le laisser dans le dictionnaire, c'est décidément accepter de jouer un jeu où les dés sont truqués.

Par exemple, à cause du principe de justice envers les minorités, nous avons conféré, quand elle ne se les a pas tout simplement arrogé elle-même, nous avons

conféré, dis-je, des privilèges exorbitants et hors de toutes proportions avec son importance réelle, à la minorité anglaise du Québec. Je ne mentionne ces faits qu'à titre d'exemple seulement et non pour faire une récrimination additionnelle que je trouverais d'ailleurs inutile, on le comprendra aisément plus loin. Donc, pendant ce temps, les Anglo-Canadiens déchiraient la Constitution du Manitoba et enlevaient tout droit à la minorité française de cette province. Ils firent longtemps la même chose en Ontario et au Nouveau-Brunswick, après avoir chassé les Acadiens une deuxième fois d'une partie de cette province où ils s'étaient établis quelques décennies après la déportation primitive. Nous, nous réagissions alors avec la stoïcité passive des premiers martyrs chrétiens, à moins que ce ne fut tout simplement avec la bonasserie du mouton mené à l'abattoir et ce, toujours au nom des grands principes du droit des minorités. L'Anglo-Saxon, très pratique, très « *matter of fact* », se contentait d'ignorer qu'il put exister de tels principes, du moins qui fussent applicables à lui-même.

Si nous consentions à oublier un instant, tous nos beaux principes et acceptions de poser le problème en termes pratiques, nous le ferions à peu près de cette façon : vaut-il mieux réclamer le bilinguisme dans les autres provinces dans l'espérance lointaine d'obtenir péniblement quelques miettes en faveur des minorités françaises, minorités d'ailleurs en voie d'assimilation et d'extinction, et ce à une époque probablement proche de la fin du monde et où nous serons tous morts de toutes façons ? Ou bien, ne vaut-il pas mieux consolider nos positions déjà envahies dans notre propre État, ne vaut-il pas mieux abandonner ici un bilinguisme qui ne favorise que l'Autre et corrompt notre propre langue, ne vaut-il pas mieux pratiquer tout simplement la coexistence des unilinguistes ? C'est ainsi que nous de-

vons poser les problèmes, si nous voulons obtenir enfin des résultats concrets en oubliant nos beaux principes et nos positions traditionnelles qui sont en train de nous empoisonner.

Nous avons donc hérité de nos pères un tas de problèmes mal posés auxquels ils répondaient par des trucs genre « campagne de bon parler français », ou « campagne d'achat chez-nous ». Des réponses qui seules, étaient dérisoires devant des problèmes qui demandaient et demandent encore des solutions radicales. Les nouveaux Québécois, plus perspicaces, dirais-je, envisagent par exemple, d'instaurer ici un unilinguisme progressif. Dans le domaine économique, ils nationalisent des secteurs clés comme l'électricité aujourd'hui et le téléphone demain. Non seulement, ces mesures sont-elles importantes sur le plan économique, mais au moins autant sur le plan national, qu'on pense que pour la première fois, des ingénieurs canadiens-français peuvent travailler en français, dans une atmosphère et un esprit français, pour le bien commun des Canadiens français, chose très normale en fait, mais que nous n'avions jamais eu le courage de réaliser. Trop souvent, les générations qui nous ont précédés ont préféré se plaindre au lieu d'agir.

Et il y en a encore pour nous brandir les mises en garde et sortir les épouvantails à moineaux. Qui sont-ils ces plus ou moins anciens Québécois ? Il y a d'abord nos socialistes ou socialisants de l'ancienne vague, des types comme Pierre E. Trudeau ou Gérard Pelletier par exemple, des gens respectables et ceux auxquels nous devons le plus, mais qui sont quand même dépassés par les réalités actuelles. Ces gens ont vécu sous le duplisme et ont connu l'utilisation malhonnête, négative, frauduleuse que Duplessis faisait du nationalisme et de l'autonomie. Ils en sont restés traumatisés et ont même

pris en grippe la collectivité canadienne-française jugée assez bête pour élire un pareil gouvernement. Ils renièrent avec raison d'ailleurs, les nationalistes traditionnels qui s'étaient accouinés avec le Régime, mais ils eurent aussi le tort de confondre nationalistes et nationalisme. Ils eurent le tort de croire qu'il suffirait au Canada français de faire une révolution sociale pour connaître enfin le progrès. Ils devinrent trop souvent des déracinés culturels. Or, s'il existe une telle chose que la nation, et s'il existe une telle chose que l'amour de la nation et le désir de voir son groupe culturel fort et respecté, et nous savons qu'une telle chose existe, alors, seule une révolution à la fois sociale et nationale peut vraiment signifier la libération totale de ce groupe culturel. C'est cela que les nouveaux Québécois veulent faire, c'est cela que nous avons compris.

Nous voulons faire cette révolution sociale au nom d'un socialisme mitigé, pratique et non pas doctrinaire, un socialisme où la force de l'État est utilisée pour le bien de tous et pour l'avancement de la nation, mais où l'État n'est pas tout non plus, où l'État est mis en échec quand il le faut par une démocratie organique et véritable dont le bill 60 qui doit créer un ministère de l'Éducation, nous donne le meilleur exemple. Nous voulons faire aussi une révolution nationale, *i.e.* qui donnera enfin à la culture canadienne-française, à la langue française, aux éléments économiques et politiques du Canada français, la force, les garanties et la prépondérance qu'ils doivent avoir au Québec et dans le Canada, si on veut encore de nous comme associé égal et non comme « *bell-boy* »

D'autres anciens Québécois, encore pires que les premiers sont partisans d'un *quasi-statu-quo*, surtout sur le plan politique. Les plus beaux spécimens de ce type sont des fédéralistes à tout prix comme messieurs Lionel

Chevrier, Léon Balcer, Guy Favreau ou Maurice Lamontagne, des gens qu'on ne peut certainement pas qualifier de « jeunes hommes en colère » comme dirait M. Laurendeau. Pour eux, la Confédération est sacrée tout comme l'union morganatique des Canadiens français avec les Canadiens anglais. À les entendre, nous avons tous les torts: nous sommes ignorants, incompetents, braillards et mauvais coucheurs. Tous ceux qui tentent de mettre le Québec sur la voie de l'autonomie, même raisonnable, sur la voie du progrès politique, économique, sont des crypto-séparatistes ou des extrémistes. Ils sont obsédés par le séparatisme, plus encore, peut-être, que Marcel Chaput lui-même. La moindre velléité de libération du Québec est pour eux du séparatisme et encourage la violence. Ils nous exhortent à la patience à un moment où, disent-ils, les Anglo-Canadiens s'éveillent enfin à nos problèmes, ce qui est proprement du lessivage de cerveau. On n'a qu'à lire les éditoriaux des journaux anglais du pays ou leurs colonnes réservées aux lettres des lecteurs pour s'en rendre compte. Ceux, en tout cas, des Canadiens anglais qui sortent de leur indifférence envers nous ne consentiront pas le moindre avantage à moins que nous ne les mettions au pied du mur et ne les forcions à le faire par les menaces, voire le chantage. Deux cents ans de politique de patience ne nous ont apporté que des sucettes, tandis que trois ans d'action et d'ultimatum nous apportent enfin des résultats concrets. Dans ces conditions, qui raconte des blagues à l'autre? Qui a éveillé les Canadiens français à leurs véritables problèmes? Nos politiciens d'Ottawa ou nos grands méchants séparatistes? Qui est en train de faire plus pour le Québec en dix ans, que des décennies de démagogues? Les soi-disant crypto-séparatistes comme René Lévesque ou Pierre Laporte, les dangereux révolutionnaires qui vont à la catastrophe comme Gérin-Lajoie? Ou bien ceux qui continuent à pratiquer la politique du hochet en faisant nommer un Canadien français à une vice-présidence par ci et à une vice-

présidence par là? Ceux qui promettent de rendre le fonctionnarisme fédéral bilingue et envoient une quinzaine de « *civil servants* » apprendre le français? En fait, ces gens ont perdu contact avec la réalité. Ils oublient que les revendications actuelles du Canada français ne veulent pas encore nécessairement dire le séparatisme et que si notre gouvernement procède par ultimatums et menaces, ce n'est pas nécessairement parce qu'il veut foutre la Confédération en l'air. C'est simplement parce que les négociations à l'amiable ne donnent rien et qu'on nous oblige à recourir à une politique de force. Ensuite, c'est nous qui avons le gros bout du bâton et non plus le Canadien anglais. C'est nous qui attaquons au lieu de nous défendre. C'est nous qui avons enfin un but, un idéal et une conception des moyens pour y parvenir. C'est nous qui devenons le groupe le plus progressif politiquement et socialement au Canada, et non pas les Canadiens anglais qui, pour beaucoup, ont perdu toute foi dans le Canada lui-même et ne sont souvent plus que des Américains de deuxième classe. C'est donc à nous de mener le jeu et de le mener durement, puisque jusqu'à présent, nous n'avons fait que subir le sort qu'on nous imposait et puisque c'est nous qui avons toujours fait toutes les concessions. Nous sommes décidés à négocier une nouvelle association, mais à nos termes minimums. Nous prétendons que nous sommes les meilleurs juges en notre cause. C'est donc très différent du séparatisme.

Mais si cela ne fonctionne pas, les nouveaux Québécois sont en effet prêts à naviguer tout seuls. La Confédération n'est pas un monstre sacré et si on ne peut la changer à notre satisfaction, nous pouvons donc la quitter. Sur le plan économique, aucun économiste sérieux n'a pu prouver que la chose constituait un suicide quoi qu'en dise M. Lamontagne quand il lance cette affirmation en l'air sans apporter aucun fait pour l'étayer, ce

qui est assez bizarre, pour l'économiste qu'il est lui-même. Nous, nous prétendons pouvoir examiner le problème froidement, l'étudier à fond et, s'il faut se séparer, agir selon un plan raisonnable et préparé. Quant à l'appauvrissement culturel éventuel qu'on nous prédit si aisément, qui osera prétendre qu'un État indépendant a moins de moyens pour se protéger qu'un État en demi-servitude ?

En fait, plus du quart des étudiants sont déjà séparatistes et ont donc opté pour la solution que je viens d'exposer. Ces étudiants ont mûri plus vite et ils ont plus voyagé que leurs prédécesseurs. Ils ne sont pas fanatiques et quoi qu'on en dise, ne s'abreuvent pas aux sources du nationalisme du XIX^e siècle. Ils n'ont pas connu la crise économique, ni le duplessisme, de sorte qu'ils n'ont pas les réflexes conditionnés ou le pessimisme exagéré de leurs parents. Ils sont pressés, mais ne se cachent pas les difficultés réelles à surmonter. Ils ont l'angoisse des gens qui ont tout à faire. Ils sont enfin pragmatiques et décidés à aller jusqu'au bout en employant tous les moyens qui sont compatibles avec les droits de l'homme et la dignité humaine. Ils n'ont cure du légalisme qui a perdu tant de nos hommes de loi et de nos hommes politiques, et n'éprouvent que fort peu de respect devant des situations et des textes écrits supposés immuables. Quand la situation a changé, les lois doivent suivre.

Ces faits devraient provoquer une profonde réflexion chez nos fédéralistes à l'ancienne mode au lieu de les porter à du bavardage qui ne peut plus convaincre personne. Car, les trois autres quarts des étudiants qui ne sont pas séparatistes, sont au moins favorables au mouvement ou désirent une réforme radicale. Dans leur esprit, si cette réforme ne s'opère pas, alors le séparatisme sera et constitue déjà pour la plupart d'entre eux un objectif valable qui est loin de les effrayer. Dans les

autres secteurs de la population, nous savons que la minorité importante d'entre elle qui est séparatiste, constitue l'élite de la nation et qu'elle est la plus riche et la mieux instruite. Quant au reste, la majorité croit que le mouvement séparatiste a fait progresser la cause du Canada français, du moins selon les sondages faits par le magazine *McLean*. Le ver est donc dans le fruit, ce qui n'est pas peu dire.

Il existe enfin, une dernière sorte ou plutôt deux autres sortes d'anciens Québécois qui ont perdu à peu près toute influence, à savoir les suppôts du capitalisme sous toutes ses formes et les partisans de l'ancien nationalisme clérical. Je trouverais les deux exemples les plus typiques de ces deux tendances dans deux journaux québécois. La première, tristement représentée par *Le Soleil* de Québec, journal insipide et réactionnaire s'il en fut un. Pour ces gens-là, toute mesure sociale représente le pire socialisme doctrinaire et mène directement au communisme. La libération économique et politique se fera dans la patience, le jour où nous deviendrons compétents disent-ils. Ils sont les partisans acharnés de la politique du hochet et des prix de consolation qu'ils applaudissent bêtement quand ils en ont l'occasion. Ils prêchent le *statu quo* d'une façon à peine déguisée puisqu'ils couchent dans le même lit que les intérêts en place dont ils retirent leur pitance. Ce sont pour tout dire des parasites et des vendus. Ils ont leurs homologues dans les partis politiques et chez certains hommes d'affaires canadien-français: ce sont eux que les Canadiens anglais aiment à écouter et à croire, parce qu'ils disent que les Canadiens français sont trop peu instruits d'un côté et trop intelligents de l'autre, pour vouloir s'émanciper.

À titre de simple exemple de la prose filandreuse et tendancieuse du *Soleil*, citons quelques lignes de l'éditorial, si l'on peut appeler cela un éditorial de l'édition de samedi dernier. Ledit éditorial se termine de la façon

suivante après avoir exposé des banalités sur l'éventuelle construction d'un complexe sidérurgique dans le Québec :

« Il reste maintenant à s'engager en terrain solide et à souhaiter que le cabinet Lesage s'attelle sérieusement à la tâche. Pour cela, il importe moins de se gargariser de déclarations sur la « grandeur » du Québec que de réaliser des objectifs concrets, qui serviront la province. Le ministre des Ressources naturelles, M. René Lévesque, se voit en particulier placé en face des responsabilités importantes, plus importantes que de multiplier les déclarations crypto-séparatistes qui ne mènent à rien. Nous avons trop longtemps négligé le domaine économique. Le temps est venu de s'en occuper de façon pratique. »

À en croire le brave éditorialiste anonyme, le gouvernement n'aurait encore rien fait de solide, ni de sérieux à propos de la sidérurgie, se contentant au contraire, de se gargariser au lieu de réaliser. Quant à René Lévesque, il devrait cesser ses déclarations dites crypto-séparatistes et se mettre sérieusement à des tâches pratiques. En somme ce n'est pas le ministre des Ressources naturelles qui a été le principal animateur du projet de la sidérurgie, mais quelqu'un d'autre de plus pratique. M. Lévesque lui n'est qu'un individu irresponsable qui ne fait que placoter. *Le Soleil* a quand même un certain culot, il faut le reconnaître.

La tendance clérico-nationaliste elle, est représentée par le journal *L'Action*, journal au demeurant beaucoup plus sympathique, quoique pas toujours plus honnête que l'autre. Les tenants de cette tendance prônent encore parfois un nationalisme messianique et inefficace où la langue est encore la gardienne de la foi et où un Canadien français qui n'est pas catholique n'est tout simplement pas un Canadien français. Je n'épiloguerai pas longtemps sur ces anachronismes. Il est bien évident que la société des nouveaux Québécois sera beaucoup

plus laïque que ne l'était celle de nos parents. L'influence du clergé dans les affaires autres que purement religieuses va en décroissant constamment. Même dans le domaine sacré de l'éducation, la prépondérance de l'Église, est à la veille de disparaître. Le nouveau Québécois n'est pas anticlérical et il reconnaît volontiers les mérites historiques de notre clergé. Il constate que les anciens rôles sont révolus cependant et que le cléricisme, dans le mauvais sens du mot, qui est sa signification première d'ailleurs, doit disparaître. Dans ce sens, il est donc anticlérical. Au reste il manifeste une désaffection marquée envers la religion, ce qui est néfaste peut-être sous d'autres aspects. Cet état de chose lui vient de l'héritage si pauvre sur ce plan que lui ont laissé les générations précédentes. La pauvreté intellectuelle du catholicisme québécois est, et demeurera longtemps, le symbole de la médiocrité où nous avons trop souvent végété.

En terminant ces quelques réflexions sur un terme encore mal connu ou trop connu selon le point de vue, il me reste à dire que les nouveaux Québécois demeurent quand même les héritiers et le prolongement profond des générations qui les ont précédés, c'est une vérité de la Palice que de le dire. Ils ne sont pas sortis tout casqués de la cuisse de Jupiter. Cependant, ils sont radicalement différents de leurs prédécesseurs. Ils possèdent de moins en moins leur complexe d'infériorité et ne sont pas intéressés à savoir à qui revient la faute de notre état actuel : ils ne cherchent à justifier leur position en départageant des responsabilités. Nos parents ont fait preuve d'une grande qualité : celle de pouvoir durer. Ils ont aussi été affligés d'un grand défaut : la patience. Mais le temps des exhortations inefficaces est terminé. Vient maintenant le temps de la confiance en soi et de la compétence. Le temps de la lucide colère est arrivé !

Denis de Belleval.

8



La révolution québécoise

une révolution bourgeoise

MICHEL CHARTRAND

vice-président du parti socialiste du Québec

Au cours des années 1934-1935, je faisais partie des « Jeunesses patriotes ». Nous réclamions notre État français, nous avions soupé de la prétendue Confédération. Nous suivions les conférences et les cours de l'abbé Groulx. Je me souviens que lors du discours de l'abbé Groulx au Congrès de Langue française à Québec, en 1934, nous avons lancé nos casquettes en l'air lorsqu'il avait dit, devant Lord Tweesdmuir, une trentaine de ceinturons rouges et autant de bonzes politiques « Vous êtes la dernière génération des morts, nous sommes la première génération des vivants ».

En ce temps-là comme aujourd'hui, nous organisons des rencontres de groupe de jeunes de différents milieux, pour discuter du B.N.A. Act. Même Roger Duhamel, l'imprimeur de la Reine en était. J'avais cependant refusé de participer avec les nationalistes à la campagne électorale de 1935; le politicien Duplessis ne me disait rien qui vaille. Comme quoi un grand nez est parfois utile.

J'avais aussi constaté que plusieurs de mes amis ou confrères, dont les parents semblaient plus fortunés que les miens, devaient quitter le Collège Brébeuf ou les autres collèges à cause du chômage ou de la ruine de leur père.

En classe de méthode au Séminaire Ste-Thérèse, où j'avais choisi d'aller, de concert avec mon père, pour mieux étudier, je lus les conférences prononcées par Lucien Romier à l'École des Hautes Études commerciales, « Les problèmes économiques de l'heure présente ». Autant que je m'en souviens, les entreprises monstres des États-Unis, leurs spéculations crapuleuses et leurs coûts effarants de distribution, 50 %, disait Romier, avaient déclenché la crise et de plus ces mastodontes retardaient le progrès technique par le contrôle des marchés au moyen de monopoles et de cartels pour protéger leurs investissements considérables.

Au bout de six mois dans un séminaire qui pourtant était situé près de Montréal et dont les étudiants avaient abandonné la jaquette ou le froc et le ceinturon l'année précédente, je trouvai la vie tellement morne et certains professeurs tellement ennuyants comme au Brébeuf d'ailleurs que je décidai de sauver mon âme « *the hard way* » par la voie étroite.

J'entrai chez les moines à la Trappe d'Oka au mois de septembre suivant. J'y suis demeuré 25 mois en silence, — croyez-le ou non. Que faire dans une trappe sinon réfléchir. Inutile de vous dire que mes séjours en prison m'ont peu impressionné. Les voies de la Providence ne sont-elles pas vraiment insondables ?

Au sorti de la Trappe, j'étais encore nationaliste à l'encontre de certains militants d'A.C. qui ayant découvert que le mot catholique veut dire universel, ne se reconnaissaient plus de patrie ni d'origine ethnique, ce en quoi ils s'apparentent à certains socialistes qui ont

en horreur le nationalisme parce que disent-ils il s'agit d'une conception bourgeoise. « Si tu n'aimes pas ton frère que tu vois, comment peux-tu aimer le Christ que tu ne vois pas? » Si tu n'aimes pas ta nation avec ses défauts et ses vertus comment peux-tu vouloir la décolonisation des asiatiques que tu ne connais pas?

Toujours est-il qu'en 1937-1938, j'entendais parler « des terres sans bras qui réclamaient des bras sans terre » par des hommes sans tête. Emparons-nous du sol pour être « maîtres chez nous » que dis-je pour être rois de la terre. Allez-y voir.

Je partis donc pour l'Abitibi avec un groupe de chômeurs de Montréal pour aller fonder la Colonie Dollard des Ormeaux sous les auspices de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne en coopération avec le ministère de la Colonisation. J'y ai vu mourir deux jeunes gens empoisonnés par l'eau de la rivière Davie que le ministère de la Santé du Québec avait jugée potable. Dix-neuf autres garçons furent entre la vie et la mort durant des mois, ils avaient bu la même eau, mangé de la viande faisandée et logé dans des écuries abandonnées ou sous des tentes mal montées.

Le ministre de la Colonisation du parti de l'U.N. était un homme d'œuvres: membres de la société St-Jean-Baptiste, de la société St-Vincent-de-Paul et de l'Adoration Nocture... le sous-ministre était également un homme d'œuvre, ça fait penser aux membres de « l'équipe du tonnerre » — slogan du parti libéral du Québec — qui sont respectables et compétents selon le nombre de leurs parents « en religion ».

Un gouvernement canadien-français, catholique faisait mourir des canadiens-français, les colons crevaient de faim et se faisaient voler par les marchands et les agents des terres comme sous le gouvernement libéral précédent, ce n'était pas directement la faute des Anglais ou des Juifs.

Cela me donna à réfléchir sérieusement. L'U.N., ce parti révolutionnaire, comme celui d'aujourd'hui, qui se disait nationaliste, comme celui d'aujourd'hui, qui devait nous rendre « maîtres chez nous » comme celui d'aujourd'hui, bourré d'avocats, comme celui d'aujourd'hui, avait remplacé le parti libéral de Tachereau qui avait empesté la province d'une odeur de putréfaction, dans une atmosphère de népotisme et de patronage, depuis les Cercles agricoles jusqu'au Dames de Ste-Anne.

Le peuple tellement dégoûté des libéraux, pardonnait les turpitudes du chef; les nationalistes faisaient de même. Pour les plus conscients, retenez bien ceci, c'était au nom de l'autonomie.

Duplessis ne disait pas « les maudits Anglais », il disait « Ottawa nous vole ».

Cela n'a pas changé à voir Lesage, Gérin-Lajoie, Lévesque, qui réclament 5% pour les bourses, pour la santé, les allocations sociales, etc. Cependant en 1954, un M. Jean Lesage à la Chambre des Communes, prétendait qu'une déductibilité de plus de 5% était de la folie furieuse — entendez du séparatisme sinon du F.L.Q.

Mais Duplessis trafiquait 13% de déductibilité dans une chambre d'hôtel avec Louis St-Laurent qui en retour approuva le don de l'Ungava à l'Iron Ore. « C'était un bon *deal* » répliquait St-Laurent à Lapalme, chef du parti libéral qui dénonçait la transaction. Cependant, M. Lapalme au cours d'un discours sur le budget du Québec affirmait qu'il ne tenait pas tellement à une augmentation des royautés au lieu de quelques millions de plus — opération urgence-langue (un anglicisme disait-il), Maison du Québec — et monsieur Lapalme n'hésita pas à quitter *Post Min. J.* pour celui des Affaires culturelles. Son remplaçant était batailleur dans l'opposition.

Il y a longtemps que des nationalistes conscients réclament l'intervention de l'État dans les affaires économiques. En 1920, l'abbé Groulx, directeur de la revue *L'Action française* concluait ainsi une consultation sur le problème économique : « Quoi de plus navrant que la dilapidation de notre domaine national aux mains des politiciens du Québec. Et pourtant le tableau que nous en ont tracé M. Olivar Asselin et Georges Pelletier est de couleur malheureusement juste.

« Par la faute d'un désastreux régime de concessions, nos forêts, nos forces hydrauliques, nos mines d'amiante, sont passées presque entièrement entre les mains de financiers et d'industriels anglais ou américains. Nous enrichissons les autres, ils ne nous laissent que les miettes. Nous sommes presque des intrus chez nous. » (*Directives* 1937 — p. 29)

« Nous ne sollicitons point et nous ne saurions solliciter un régime de faveur, encore moins une tutelle pour mineure. Nous confessons n'avoir nul droit à une politique économique d'un paternalisme partial qui ferait de nous un groupe privilégié, et qui constituerait, en quelque sorte, une prime permanente à la paresse, à la maladresse, à l'esprit de routine. Nous ne demandons rien et nous ne pouvons rien demander, du point de vue national, que la politique économique de tout État normal. Mais nous disons qu'une certaine vie économique nous étant nécessaire et de nécessité organique, nous avons droit à un régime qui, non seulement ne mette pas en danger notre avoir culturel, mais qui en favorise l'épanouissement. Et cet énoncé de principe mène assez loin; il implique sûrement le droit de ne pas mourir de faim sur notre terre; le droit à un régime du travail qui laisse à nos classes ouvrières le sens de la dignité, qui ne leur interdise pas la possibilité de l'épargne, l'amélioration graduelle de leur état; le droit à un régime économique qui nous

laisse la possibilité de constituer des classes moyennes, dont les unes s'adonneront aux fonctions d'ordre intellectuel, à la recherche scientifique, aux travaux d'art, à la poursuite des biens de l'esprit, élément essentiel de toute vraie civilisation; et dont les autres pourront se livrer à un travail indépendant, à des industries indépendantes.

« Si nous n'avons nul droit à des privilèges, nous avons sûrement le droit à des chances égales à celles de nos rivaux; et plus encore avons-nous le droit de n'être pas éliminés de la bataille économique par des procédés, des organisations industrielles ou financières qui constitueraient une violation flagrante des lois de notre pays et de notre province. Et ici je ne crois pas trop m'aventurer ni mettre en garde contre des fantômes. Les monopoles existent, puisque les tribunaux en ont condamné: ils existent, puisqu'il a fallu créer des commissions d'État pour rogner les griffes de quelques-uns.»

(L'Abbé Groulx, devant la Chambre Cadette et le jeune Barreau, 12 février 1936.)

Quel homme de 1963, sain d'esprit, ne souscrirait-il pas à ces lignes. La majorité des Canadiens français conscients ne parlent pas autrement, en 1963, après 10 ans de régime libéral.

Les monopoles continuent d'exister même dans le Québec sous le gouvernement libéral Lesage-Marler-Kearans, qui devait nous rendre maître chez-nous, ils font la preuve que « *crime does pay* ». Et comment ! Dans la bonne société on parle de profits « sans-gêne » (édit. Pelletier).

Après l'alternance des régimes libéral et de l'U.N. les représentants officiels de l'Église donnaient leur opinion au sujet de la législation dans une lettre pastorale sur la Restauration sociale, 15 mai 1941 :

« Qui aurait le loisir de repasser une à une les lois adoptées par le parlement fédéral ou par nos législatures provinciales, durant les 50 dernières années, y verrait surtout l'influence, il faut bien l'avouer, de la haute finance et le souci de protéger des intérêts particuliers. . . Le capitalisme dans notre pays exploite l'ouvrier, que protège insuffisamment notre législation. »

Voilà, en passant pour ceux du Québec et de l'extérieur, qui croient que l'Église a toujours approuvé le capitalisme et aussi pour ceux qui combattent ou craignent le syndicalisme et pour certains syndicalistes qui boudent l'action politique, sauf quand il s'agit de se rapprocher du pouvoir.

Permettez-moi d'ajouter une citation que je trouve fondamentale. J'ai souvent cité ce texte à des auditoires de langue anglaise. Il impressionnait grandement les non-catholiques les plus radicaux, de Montréal à Vancouver. Je crois qu'il établit clairement la position officielle de l'Église en ce qui a trait aux conséquences du capitalisme ou de la prétendue liberté d'entreprises.

Il s'agit d'un extrait de la lettre pastorale collective des archevêques et évêques de la province civile de Québec, sur le problème ouvrier, publiée en 1950 après la grève d'amiante à Asbestos et à Thetford.

« Ainsi que l'a bien montré Notre glorieux prédécesseur Pie XI dans son encyclique *Quadragesimo Anno*, il arrive trop souvent dit Pie XI, que ce ne sont plus les besoins humains qui règlent, selon leur importance naturelle et objective, la vie économique et l'emploi du capital, mais que c'est le capital et ses intérêts qui détermineront quels besoins doivent être satisfaits et dans quelle mesure ils le seront. En sorte que, ce n'est pas le travail humain au service du bien commun qui attire et emploie le capital, mais au contraire le ca-

pital qui dispose du travail et de l'homme lui-même et qui les meut à son gré, comme les billes dans la main d'un joueur. »

Qui oserait nier qu'il s'agit là du régime économique actuel aussi bien aux États-Unis et au Canada que dans le Québec ?

Je ne cite pas les évêques à titre d'argument d'autorité pour les catholiques ou pour confondre certains d'entre eux, y compris les clercs, ni pour faire montre de mon orthodoxie, mais parce que je suis convaincu que c'est la description de problèmes fondamentaux.

Il n'est pas nécessaire de s'attarder pour faire la preuve que des besoins primaires sont insatisfaits, ce qui constitue, en fait, la négation du droit naturel au travail, à la santé, au logement, à l'instruction, à la sécurité sociale. Nous connaissons tous des exemples de manque de respect envers la personne et la santé des ouvriers, entendons par ouvriers, non seulement les travailleurs agricoles et industriels, mais les cols blancs, soit dans les services ou l'enseignement, les intellectuels et les artistes. Le droit du peuple d'assumer des responsabilités dans le domaine économique et industriel en vue du bien commun est également nié; le pouvoir est usurpé par des manipulateurs de capitaux qui exercent une véritable dictature à l'encontre des droits démocratiques et du mieux-être de la majorité. La liberté et la démocratie sont violées. Si le reste du Canada peut tolérer plus longtemps cette situation, les néo-Québécois ne le peuvent pas. Les nationalistes non plus.

Ce sont là des conséquences du capitalisme, et de la philosophie libérale vis-à-vis l'entreprise privée qui ne permet pas à l'État d'intervenir, sauf pour assumer les pertes de l'entreprise privée, exemple, le scandale des chemins de fer, ou pour augmenter les profits de l'entreprise privée — certaines barrières tarifaires — *Trans-*

Canada Pipe Line ou pour effectuer des investissements non rentables (écoles, hôpitaux, voiries, etc.) ou pour entreprendre ce que l'entreprise privée ne veut pas entreprendre (canalisations, radio, télévision, *Air Canada*, ONF).

Les seigneurs féodaux ont été remplacés par les capitalistes occidentaux chrétiens ou non. Ils ont, durant 400 ans d'impérialisme, assujettis des peuples et les ont colonisés par la force des armes pour s'enrichir au détriment de ces peuples, y compris ceux d'Europe et d'Amérique dans une certaine mesure.

Il a suffi de quarante ans, à peine, pour qu'un grand nombre de ces nations colonisées s'affranchissent politiquement. Leur affranchissement économique même du néo-capitalisme à la Kennedy — *alliance for progress* — ne saurait tarder. L'impérialisme économique des États-Unis fait encore mourir plus d'hommes que le communisme n'en a jamais fait mourir.

La majorité des Canadiens français qui habitent le Québec, la nation canadienne-française, du moins la majorité des Canadiens français du Québec veut sa libération politique et économique.

La nouvelle génération, tout comme les agriculteurs et les ouvriers, ne se contente plus d'une façade de démocratie politique qui cache une dictature économique.

Les Canadiens français ne se contenteront plus des concessions au sujet du bilinguisme, des enquêtes sur le biculturalisme ou des miettes qui tombent de la table des grands capitalistes.

La nouvelle génération née depuis la guerre n'a pas connu la misère engendrée par la pauvreté et elle a fréquenté l'école, elle a donc perdu le double complexe d'infériorité qui a caractérisé, selon moi, les générations

antérieures. La hantise de la pauvreté et l'ignorance expliquent la vénalité des politiciens, des élites (*sic*) ainsi que la rentabilité du patronage. « Les peuples comme les poissons pourrissent par la tête. »

Les agriculteurs longtemps pauvres et patients sont humiliés devant leur situation. On les disait « rois » de la terre, ils se retrouvent serfs et plus mal partagés souvent que les ouvriers d'usine. De plus, transigeant leurs produits ils voient le capitalisme face à face. Leurs coopératives sont entravées par la législation. Les ouvriers ont depuis leur arrivée en ville compris la nécessité de la solidarité et se sont rendus compte qu'ils ne règleraient pas les problèmes de plein emploi, de santé, de logement et d'éducation par la convention collective, ni par l'entremise des vieux partis *bleu* ou *rouge*.

Quant aux élites canadiennes-françaises, mon ami Vadebonceur nous affirme que nous pouvons compter sur elles, car elles ont toujours suivi le peuple, j'ajouterais qu'elles ont quelque traumatisme dans le subconscient. Qu'elles soient de profession libérale, dans la politique ou les affaires, elles ont senti leur plafond devant les Anglo-Saxons à un moment ou l'autre de leur carrière. Nous sommes des obsédés de la liberté et de la démocratie. Non seulement de liberté civile et de démocratie politique où joue la « *majority rule* » anglo-saxonne sur le plan « canadien » et les propriétaires de ces morceaux d'État qu'on appelle les grands capitaux qui détiennent un pouvoir économique suffisant pour imposer à l'État des contraintes directes ou indirectes échappant à *notre* contrôle démocratique. Pour la nouvelle génération de Canadiens français il s'agit dans les deux cas d'un pouvoir usurpé, qu'il ait été acquis légalement ou de par la conquête. Que cela dure depuis 1750, 1865, 1920, 1936 ou 1960 peu importe.

Nous faisons la distinction entre l'ordre spirituel et l'ordre temporel. Nous n'admettons plus cet hérésie

que constitue le détournement des choses temporelles de leur fin propre sous prétexte de la plus grande gloire de Dieu. Nous voulons la séparation de l'Église et de l'État. Nous voulons que le pouvoir temporel assume ses responsabilités jusqu'à la nomination des sous-ministres de l'Éducation inclusivement.

Nous ferons la révolution. Il s'agit en effet d'un changement radical dans le statut et le rôle de l'État du Québec et de celui des citoyens que nous voulons.

Cette révolution politique et constitutionnelle, économique et sociale ne signifie pas, disons-le tout de suite, nécessairement indépendance ou séparatisme, ni dirigisme intégral.

« Nous ne voulons pas remplacer la dictature de l'argent par celle de l'État » ni le monopole des pouvoirs du capitalisme et des gens de robe, par celui de l'État, même canadien-français; mais séparation si nécessaire après des négociations serrées qui ne sauraient attendre l'éducation des Anglo-Saxons proposée par Claude Ryan dans *Le Devoir* de mercredi, le 6 novembre 1963. La grève est une phase des négociations. Nous le savons. D'autres feraient mieux d'y songer.

(*Voudrais en empêcher mes enfants que je ne le pourrais pas. Je les ai laissé parler. Ils se sont mis à penser. Rien ne saurait les arrêter. Ils veulent de l'ordre à la place de désordre et que la justice remplace l'injustice institutionnalisée.)

Le Canada français a toujours été un embêtement pour les Canadiens anglais; il reste un mystère pour les plus sympathiques d'entre eux. Un mystère ça ne se comprend pas et nous nous sentons assez grands, assez forts, assez adultes pour nous dispenser de sympathie. Je reviendrai sur les conséquences constitutionnelles. Il ne s'agit pas de modifications du B.N.A. Act. de nos options économiques, sociales et nationales, mais de tout renégocier entre la nation canadienne-française et les autres.

Nous avons interrogé les postulats du capitalisme: Recherche du profit par la domination du pouvoir politique pour le contrôle des ressources et des marchés, sans considérations des besoins humains et des travailleurs, sans considération sociale ou nationale.

« La libération économique dans le cadre du libéralisme économique est une utopie. » (Pierre Elliott Trudeau, *Le Devoir*, vendredi 29 janv. 1960)

Il reste une option à la nouvelle génération: le socialisme. Que les timorés, et les ignorants ne s'énervent pas il ne saurait être question d'État-Nation ou de national socialisme. L'État qui sous la pression du socialisme et du mouvement ouvrier a assumé des fonctions sociales et des fonctions économiques sous la pression de l'entreprise privée et à la faveur de la guerre, fonctions pour lesquelles le libéralisme économique ne l'avait pas préparé. L'État doit passer du rôle de spectateur, d'arbitre ou de gérant, même honnête comme voudrait nous le faire croire les présents gouvernements libéraux, au rôle de l'État dirigeant, comme le suggère le professeur Georges Burdeau et comme l'exige la démocratie économique. L'État sera le promoteur du bien commun et pas seulement pour « l'Expo 1967 » ou les fêtes du Centenaire de ce dont on ne sait quoi. *La démocratie politique* n'admet pas les distinctions de races, de religion, de clans et de classes, elle exige le gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple; non par une classe privilégiée, pour une classe privilégiée.

La démocratie économique, l'exercice du pouvoir économique, n'est pas moins exigeant et rejette comme système, « un désordre établi » qui ne répond qu'aux besoins de privilégiés ou qui ne réserve le pouvoir de décision qu'à une minorité, française ou anglaise, pour augmenter ses privilèges au détriment du peuple.

Les socialistes ne se satisfont pas d'un plus gros gâteau. « What is good for General Motors is good for the country », entendez revenu national, sans que le gâteau soit désirable ou désiré. Ils veulent choisir le gâteau et le partager équitablement. Ils veulent que le peuple participe aux choix des ingrédients et que les cuisiniers aient leur mot à dire à tous les niveaux.

Nous vivons sous une véritable dictature économique, au choix de la recette, au partage qui a succédé à la libre concurrence, non seulement par les détenteurs de l'argent qui « gouvernent le crédit et le dispensent selon leur bon plaisir. Par là, ils distribuent en quelque sorte le sang de l'organisme économique dont ils tiennent la vie entre leurs mains, si bien que, sans leur consentement, nul ne peut plus respirer. » (Pie XI, 1931, *Quadragesimo Anno*)

Voici des exemples récents: les directeurs de banque détiennent jusqu'à 240 directorats, mille personnes au plus dirigent l'ensemble de la vie économique canadienne (*sic*); emprunt de 75 millions à 6%, cadeau ou chantage, pas de crédit pour commissions scolaires et municipalités ou à des taux excessifs; prêts à la consommation 13% à 18% dans les banques jusqu'à 54% dans le commerce; réservoirs d'argent dans les compagnies d'assurance et de fonds de pension, assurance automobile obligatoire dans les compagnies privées; libéraux.

M. Lesage a affirmé que « La Caisse de retraite du Québec augmentera les affaires c'est-à-dire la puissance des compagnies ». Il a constaté ce fait lorsqu'il était à Ottawa, dit-il. Nous l'avons constaté dans l'assurance automobile aussi. Pourtant, l'économiste Schumpeter, apologiste des monopoles, prétend que « les compagnies d'assurance et de fonds de pension constituent l'État dans l'État au lieu d'être un service public dans le monde moderne ». (*Démocratie — Capitalisme — Socialisme*)

Nous vivons sous une dictature économique étrangère (néo-capitalisme, impérialisme ou colonialisme contemporain) non seulement parce que la finance est contrôlée par une poignée mais parce que 100% du pétrole canadien est sous contrôle américain. Les Américains ont acquis dernièrement *Canadian Oil* et *Irvin*; on trouve la même situation dans l'acier: *Atlas Steel* est passé aux américains. Si le Québec avait investi des fonds publics dans cette entreprise, comme le voulait le parti libéral, nous aurions atteint un comble: financez nos maîtres, ce n'eut pas été la première fois.

« 65% des mines sont sous contrôle américain, et presque autant pour ce qui est des forêts et de la grande industrie, 55% de l'industrie manufacturière. » (Docteur Firestone, chef des économistes à Ottawa devant le *National Industrial Conference Board* au *Wardorf Astoria* en 1958). Firestone est maintenant professeur à l'université d'Ottawa, je crois.

Jamais, d'après lui, les Américains n'ont investi plus de 33% à 36% dans les ressources naturelles, ni plus de 40% dans l'industrie manufacturière. L'argent qui a servi à l'exploitation des ressources naturelles et à l'établissement d'industries canadiennes, vient du Canada, par les profits accumulés, les dons ou concessions de propriétés publiques, (forêts, mines, cours d'eau) les taux ridicules d'impôts, l'exemption même d'impôts des premières années d'opération, les réserves pour les dépréciations et l'épuisement dans le cas des ressources naturelles et l'achat d'actions par le public. « Ceux qui prétendent que les États-Unis n'ont pas agi autrement au siècle dernier sont des *ignorants* affirme le Dr Firestone. Les États-Unis ont emprunté et payé des dividendes et de l'intérêt et ils ont remboursé. Mais jamais ils n'ont abandonné le contrôle de leur économie, c'est-à-dire la majorité des parts communes, des parts de gestion. »

Voilà la réponse au ministre du Commerce de l'U. N., M. Beaulieu qui devant la Chambre de Commerce du Québec admonestait les Québécois qui prétendaient que le gâteau leur échappait. Le parti libéral actuel ne semble pas être anxieux de reprendre le contrôle des leviers de commande. M. Lafrance, député d'Asbestos ou de Johns-Mainville parle contre la boisson. Et la S.G.F. aide petitement de petits capitalistes. Ce n'est pas mal en soi mais ce serait grave si c'était une diversion.

Les forêts sont concédées et ravagées par la C.I.P., etc., les producteurs exploités, la nation spoliée. Une enquête d'Ottawa a prouvé la collusion des compagnies de pulpe et de papier pour voler les producteurs de bois et les consommateurs, \$25 000 d'amende à la C.I.P. Les compagnies minières continuent à faire fortune sur le dos des colons d'Abitibi ou des mangeurs de morues de Gaspé. Noranda, par exemple, fait \$10 000 de profit net par année. Pendant que le gouvernement libéral nous dit qu'Ottawa nous vole, comme le disait l'U. N., il néglige, comme sous l'U. N., d'arrêter les valeurs des ressources naturelles. La situation n'est guère mieux en Ontario que dans la Réserve québécoise. Que dire de la nécessité et du coût de la vie. Une série d'enquêtes à Ottawa nous prouve que tout est contrôlé. C'était également la conclusion de l'économiste chargé d'enquêter sur les prix par le général Eisenhower, un des 3 généraux qui gouvernaient les États-Unis, avec *General Motors* et *General Electric*. « 65 % of the prices are administered prices. »

Qui donc décide des investissements dans les ressources naturelles et dans l'organisation industrielle? Qui donc décide des crédits disponibles pour les écoles, les hôpitaux, l'assurance-santé, l'habitation? Qui se charge de faire respecter la satisfaction des besoins du peuple: le droit au travail, à la santé, à l'éducation, à la

sécurité sociale, etc.? Qui décide même du coût de la vie, si ce n'est pas la minorité du haut de la pyramide et non les représentants du peuple?

Les média d'information sont financés et envahis par des produits qu'on nous entre dans la gorge de force, en nous créant des besoins et en nous offrant de nous endetter dans les compagnies de prêts, même à la radio et à la télévision d'état, entre deux divertissements. Non contents de dépolitiser le peuple, les marionnettes des capitalistes censurent les romanciers lorsqu'ils abordent des problèmes de la nation (*cf.* Dubé qui a dû supprimer un personnage de son téléroman « 5 à 9 »).

La RCMP fouille dans les paniers de Radio-Canada pour trouver des écrits nationalistes criminels. Parce que selon le procureur Wagner, « tous les indépendantistes sont des criminels et seront jugés comme tels. » Ça lui a valu de monter sur le banc. Ça n'a pas changé.

L'État, le représentant du peuple en démocratie, doit 1° diriger l'économie, faire des choix selon la hié-peuple à tous les stades de décision et d'exécution, économie de besoins; 2° augmenter la participation du peuple à tous les stades de décision et d'exécution, *i.e.* économie de responsabilités, pour que nous soyons maître de nos destinées; 3° élaborer un plan et le mettre à exécution. Il ne s'agit pas de planification indicative ou même coercitive (France) qui mettrait les services de l'État (statistiques, recherches des matières premières, marchés, localisation et de la main-d'œuvre) et son prestige au service de l'entreprise capitaliste pour assurer le renforcement du pouvoir de domination de l'entreprise privée (privée de responsabilités sociales). La planification indicative ou même coercitive en fonction de la prospérité des entreprises privées surtout au Québec, où elles sont contrôlées par des étrangers, n'est pas du « *socialisme rampant, mais du capitalisme galopant* ».

Sans doute, en dirigeant l'économie en fonction du bien commun, l'État doit-il harmoniser les tensions normales qui existent dans toute société évoluée, entre les consommateurs et les producteurs, entre le capital et le travail, entre ceux qui réclament des investissements rentables et ceux qui veulent de la sécurité sociale, ou des investissements non rentables comme pour les biens de dépassement (les loisirs, les arts, etc.) Ces *hobbies* doivent être remplacés par des affrontements sur la place publique. La somme des intérêts particuliers n'est pas le critère du bien commun.

Mais l'État ne fait rien pour diriger l'économie — les capitalistes dirigent des entreprises — pas plus sur l'ensemble du territoire que sur le plan régional, pas plus en fonction du plein emploi que pour le relèvement de l'agriculture. L'U.C.C. affirme qu'il n'y a pas de ministère de l'Agriculture sauf les octrois, pas plus qu'un ministère des Terres et Forêts. Certains économistes du Conseil d'Orientation économique changeraient de situation pour pouvoir produire, d'autres ont fui le ministère du Commerce, non pas pour des meilleurs salaires, mais pour avoir la satisfaction de travailler utilement. L'U.C.C. a eu la tête de l'Honorable Ministre Arsenault et demande celle de Cliche et celle de Courcy, organisateur en chef du parti Libéral.

Les cultivateurs parlent de grève de l'impôt foncier scolaire et municipal, impôt unique — vestige d'une économie rurale qui frappe aussi durement les petits propriétaires des villes — pendant que les spéculateurs font des profits « sans gêne » (comme dit Gérard Pelletier, rédacteur en chef de *La Presse*, samedi le 2 novembre) et que les grandes compagnies paient à peine 20% de leur évaluation réelle (*Shawinigan Aluminium* — *Noranda*, les mines etc.).

Les cultivateurs veulent exercer le droit d'association — syndicalisme agricole — les fonctionnaires aus-

si. Les ouvriers syndiqués réclament un code du travail, les autres des salaires minima convenables et la protection de la loi des Accidents du Travail; la population attend l'assurance-santé, et les étudiants l'exercice du droit à l'instruction par la gratuité scolaire et le pré-salaire pour défrayer le coût de subsistance et le manque de revenus des familles pauvres qui sont la majorité.

Il n'y a de liberté que pour les profiteurs de l'entreprise libre. « Le social voué à la liberté engendre la servitude car, si la liberté appartient à tous, il n'est pas donné à chacun de pouvoir en user. La liberté nue est une dignité impuissante. Son emploi est subordonné à des moyens qu'elle ne procure pas: la fortune, la condition sociale, l'habileté, la chance, et les « profits sans gêne ». De cette expérience naquit la conviction que la technique de la liberté équivalait à la consécration d'un privilège au bénéfice d'une minorité, tandis qu'elle n'offrait à la majorité que le chemin de la servitude. » (*Georges Burdeau professeur à la faculté de droit et à la faculté des sciences économiques de l'université de Paris*). Et Burdeau de conclure: « L'État doit affirmer sa présence partout où son optimisme et sa discrétion l'avaient incité à l'effacement. »

Pour passer d'une démocratie strictement politique au socialisme qui remet au peuple le contrôle de son économie, qui veut des chances égales pour tous et la congestion des entreprises, — quoiqu'en pensent certains chefs ouvriers — par ceux qui collaborent à leur prospérité et y engagent, non seulement leur force musculaire et leur intelligence, mais aussi leur personne, leur vie, leurs responsabilités familiales. Il ne suffit pas d'une modification de l'attitude des gouvernements, il faut une transformation de l'assise même du pouvoir.

CHANGEMENT CONSTITUTIONNEL

Pour l'élaboration d'un plan et son exécution au profit du peuple au lieu des capitalistes, il est nécessaire de récupérer non seulement 5% de déductibilité, et l'impôt sur les successions, mais tous les pouvoirs de taxation, un droit de regard et de décision pour le commerce extérieur en fonction de nos ressources naturelles, toute la sécurité sociale, même si des normes peuvent être établies en collaboration avec le reste du Canada.

Même chose pour la législation ouvrière. La nation canadienne-française doit avoir un droit de regard au sujet de l'immigration et en ce qui a trait aux Affaires étrangères.

Pour ce qui est de l'aménagement des ressources naturelles, la compétence du Québec doit redevenir exclusive ainsi qu'en tout ce qui a trait à l'instruction et à la culture, *i.e.*, radio et télévision.

Il est impensable que le pouvoir judiciaire dont il y aurait beaucoup à dire et qui doit refléter la mentalité et l'évolution de la population, ne soit pas de la compétence exclusive du Québec et que l'on continue d'en appeler à des tribunaux dont la majorité des membres ne connaissent pas notre code civil vétuste. Les banques et les institutions de crédit à la consommation, au commerce et à l'industrie, sinon la frappe de la monnaie, doivent relever de la compétence du Québec.

L'expérience de cent ans de fédéralisme coopératif ou non, nous a prouvé que nous n'étions pour rien dans les décisions qui ont été prises par Ottawa dans les divers champs d'activités mentionnés plus haut (allocations familiales à taux décroissant après le cinquième enfant, octrois au universités, aux écoles techniques, achats des compagnies de la couronne).

Au sujet de la guerre et de la paix, le Canada, satellite de l'Angleterre puis des États-Unis et pris dans

l'orbite commercial du Commonwealth et de l'impérialisme américain, ne nous intéresse plus. Les Canadiens français du Québec veulent une patrie, comme ils y ont droit. La nation canadienne-française veut être maître de ses destinées et s'épanouir, comme elle y a droit. Nous reconnaissons que nous faisons partie de l'humanité et comme tels nous nous sentons solidaires de tous les peuples de la terre, tant au point de vue de la faim que de la guerre. Nous ne sommes pas des « *angy young men* » en quête de *jobs* pour des capitalistes. Si le reste du pays ne veut pas choisir la démocratie, si le reste du pays a suffisamment de liberté, nous, nous étouffons. La liberté pour nous c'est la lumière, pas de vérité sans lumière. Le socialisme pour nous c'est la condition humaine. La démocratie pour nous, c'est le droit de nous gouverner, l'air dont on a besoin pour vivre en fonction du bien commun non en fonction de capitalistes canadiens-français. Rien ne vit sans lumière ni air pur.

Les Canadiens français depuis des siècles n'avaient de patrie que le Canada et leur coin de terre. On a voulu leur demander trop d'allégeances: l'Angleterre, la Reine, le Commonwealth, Ottawa, Québec, Washington. Ils veulent se retrouver. C'est l'aspiration des néo-Québécois et ce ne sera pas long. C'est essentiel, rien ne saurait les arrêter.

Chaque fruit a sa saveur, chaque fleur a son parfum, chaque femme a ses charmes, et chaque nation a ses qualités et ses vertus. Nous croyons que l'internationalisme doit passer par la médiation politique de la nation. Nous croyons que le socialisme, loin d'être un *credo* matérialiste, est un *credo* moral de fraternité, de solidarité et de collaboration internationales des peuples et non d'ententes entre capitalistes aux moyens de cartels et de taux de change: *livre sterling* ou *american silver*.

9 ▲ Le patriotisme est-il dépassé ?

CHARLES DE KONINCK

*philosophe - ex-doyen de la
faculté de philosophie de l'université Laval*

Comme tous les mots signifiant des choses louables, les noms de « patrie », de « patriotisme » de « piété » acquièrent facilement une nuance péjorative, sinon ridicule. Il s'agit d'un phénomène de tous les temps. Même chez les Grecs le mot « prudence » avait une nuance péjorative tout comme il en a une aujourd'hui tant en français qu'en anglais. Un homme prudent veut souvent dire une personne qui prend tellement de précautions qu'il reste dans l'état d'hésitation et ne passe jamais à l'action.

On m'avait demandé de vous parler de la nation et de l'État. Mais le mot « nation » est très équivoque, un de ses sens étant convertible avec celui du mot « État ». C'est ainsi qu'on parle de la nation française. Il ne nous appartient pas de légiférer en matière linguistique; il faut au contraire tenir compte des multiples sens que peut avoir un seul mot dans le langage courant. Certes, le mot « nation » est apparenté au mot « natu-

re », tandis que le mot « État » signifie de préférence une réalité à la fois artificielle et morale. L'on emploie assez couramment l'expression « nation canadienne ». Si nous entendions le mot « nation » en son sens originel, il faudrait plutôt dire les « nations canadiennes ». L'expression « État canadien » n'est pas moins équivoque. S'agit-il en effet d'un organisme politique ou de l'organisme fédératif de plusieurs communautés politiques ?

Pour les besoins de la discussion, le nom séculaire de « patrie » me paraît plus sûr. Il nous réfère à une certaine paternité commune. La patrie fait l'objet, ainsi l'ont marqué les moralistes romains, de la vertu de piété. Pour dissiper d'emblée toute équivoque possible du mot « piété », définissons-en le sens qui nous occupera dans la présente causerie. Cicéron l'a définie comme « la vertu qui fait accomplir les devoirs et rendre un culte envers ceux à qui nous sommes liés par le sang et aux bienfaiteurs de la patrie ». *Pietas est per quam sanguine junctis, patriaeque benevolis, officium et diligens tribuitur cultus.* Marquons que dans cette définition il n'est pas question de l'État, de la communauté politique comme telle. La patrie est une réalité naturelle, antérieure à l'organisation délibérée qu'est l'État. De même qu'en son domaine la famille a des droits antérieurs à ceux de l'État, la patrie, que nous entendons ici d'une société naturelle analogue à celle de la famille, doit jouir, elle aussi, d'une relative priorité. En revanche, l'État, entendu comme communauté politique, est un organisme formé en vue d'un bien que les familles seules, que la seule patrie, ne sauraient réaliser. L'État est une œuvre de la raison, laquelle raison présuppose la nature. Les peuples, par quoi j'entends ici les patries, sont naturellement diversifiés. Bien que la langue et les coutumes d'un peuple soient des œuvres de la raison, des réalités d'ordre artificiel et

moral, elles n'en sont pas moins connaturelles au point où nous parlons de langues maternelles et de coutumes nationales — nation étant pris ici au sens de patrie.

On s'est demandé si cette diversité de peuples, de langues et de coutumes, est une chose désirable. Que de reconnaître cette diversité ne revient-il pas à céder devant des facteurs de conflits ? Nous pouvons répondre à cette question par une autre : l'amour de la patrie doit-il être une source de conflits ?

Encore que la nature réclame de nous l'amour de la patrie, tout amour de la patrie, tout patriotisme, n'est pas pour autant de soi réglé. L'histoire de tous les temps l'a suffisamment prouvé. La piété envers la patrie, si elle n'est pas intelligente et réglée, nous expose à deux dangers. Comme il s'agit d'un amour qui nous fait respecter et rendre un culte à nos origines, aux sources de notre être, il y aura toujours la tentation de vouloir ramener tout bien au bien de la patrie. On oublierait ainsi que la patrie comme telle ne peut réaliser un bonheur digne de l'homme. L'homme vit d'art et de raisons. Ce n'est que dans la communauté politique que l'homme peut atteindre au bien-vivre. On ne devrait pas qualifier de piété ce repliement sur la nature, sur les origines de notre vie. La vie de l'homme ne doit pas consister uniquement dans un retour aux principes initiaux de son être, mais surtout à tendre vers une fin qui est le bien de sa nature raisonnable, et qu'on ne doit pas chercher comme rigoureusement préétablie dans les origines naturelles. De croire que ce qui vient après dans l'ordre du temps fut déjà donné auparavant, que ce qui était déjà est modèle et exemplaire de ce qui vient après, voilà une simplification faite pour séduire même la raison sélective qui compose l'histoire et ce faisant l'affaiblit et la fausse. C'est une façon de nier

la priorité du bien à poursuivre et de ramener, de réduire la fin au début. Le patriotisme ainsi dérégulé peut être un obstacle majeur à la maturité politique.

L'amour de la patrie peut comporter un autre danger, plus grave que le précédent. Selon l'ordre même de charité, on doit aimer sa patrie avant celle d'autrui, comme on doit s'aimer soi-même, selon le bien spirituel, plus que son prochain. Personne ne peut commettre le moindre mal pas même pour le plus grand bien d'autrui. Mais pourquoi faut-il s'aimer soi-même davantage qu'autrui ? Car il y a une manière égoïste d'entendre cette proposition : elle consiste à croire que ce doit être parce qu'on est soi-même meilleur qu'autrui. C'est cet amour de soi qui est le principe de tout mal. Or, si cette intelligence est manifestement perverse tant qu'il s'agit de l'individu, elle est moins évidente sitôt qu'elle affecte l'amour que nous devons à autrui. On le voit clairement dans l'attitude des adolescents à l'endroit de leurs parents lorsque, s'apercevant de leurs défauts de nature, de caractère, d'éducation, et parfois même de conduite, ils s'en détournent, sous prétexte qu'ils ne leur doivent rien et ne sont pas un objet digne de leur pitié. Ils croient que, pour mériter leur préférence, leurs parents devraient être meilleurs que ceux des autres et reconnus pour tels. C'est le cas d'impiété le plus immédiatement contre nature, encore qu'on le comprenne : les bêtes, en revanche, sont le plus souvent par nature rectifiées. C'est l'animal raisonnable qui fait exception à cette règle.

L'amour de la patrie nous engage dans un domaine plus éloigné, plus vaste et moins déterminé, où le dérèglement est mieux caché, surtout le dérèglement par excès. Car s'il est très certain qu'on doit aimer sa propre patrie avant celle des étrangers, il est aussi évi-

dent que cela ne vient pas de ce qu'elle est en soi la meilleure. L'illusion qu'elle doit être meilleure en soi est pourtant assez commune aux grandes nations. Autre chose cependant est l'admiration qu'on peut avoir pour la grandeur de sa nation, autre chose et bien plus certaine est la piété que nous devons à la patrie pour la très simple raison qu'elle est la nôtre, celle, l'unique, l'irremplaçable, qui nous a donné naissance et nous a élevés. Nul besoin de comparer nos parents à ceux d'autrui, ni de confronter notre patrie et celle des autres, pour savoir lesquels nous devons aimer davantage. C'est d'abord aux nôtres que nous devons reconnaissance et honneur, et cela très précisément en raison des liens de nature et de notre irrévocable dépendance : ce sont eux qui sont principes de notre être, et nous ne pouvons les aliéner pas plus que nous ne saurions nous défaire de notre propre personne.

Le vrai patriote n'est donc pas celui qui s'affaisse à la pensée que sa mère patrie puisse n'être pas la meilleure de toutes, et qui voudrait la faire reconnaître comme mesure et norme de toutes les autres. Il suffit de deux nations à nourrir de telles lubies pour susciter des oppositions plus féroces que celles qu'on puisse trouver dans la nature irrationnelle. Et qui ne voit que la haine des nations les unes pour les autres réussit mieux à revêtir les apparences de la vertu que la détestation entre individus. On ne devrait pas non plus attribuer ces conflits à la nature, encore qu'elle puisse prêter matière à la raison dérégulée; disons même au manque de civilisation. Aussi, rien n'est-il plus barbare qu'une nation s'identifiant avec la civilisation tout court. Quand même elle serait la plus civilisée, elle s'avère mesquine autant que dérisoire en y insistant auprès d'autrui. Nous l'avons vu ces derniers temps : le dérèglement du patriotisme chez des peuples soi-di-

sant de haute culture est d'une barbarie nihiliste que l'antiquité n'a pas connue.

Ces déformations du patriotisme, encore que moins ouvertement perverses que l'égoïsme individuel, souvent qualifiées même d'héroïques et applaudies par l'histoire, n'en sont pas moins directement contraires au droit naturel le plus élémentaire, le droit des gens, pourtant manifeste et universel dans ses principes généraux, appuyé sur une inclination de notre commune nature, fondement naturel de l'amitié de l'homme pour l'homme. C'est lui qui nous oblige à respecter les pactes, par exemple, sans quoi il n'y a nulle société, ni nationale, ni fédérée.

Le droit amour de la patrie est ainsi d'une extrême délicatesse. L'homme n'est pas simplement animal et ne saurait se gouverner par un semblant d'instinct. Aussi bien le patriotisme authentique ne peut-il s'épanouir vraiment que dans la société politique dont le bien est supérieur à celui que la nature nous a légué; il ne s'agit pas ici d'une simple reconnaissance de la nature, d'un hommage à rendre à nos parents et à leurs ancêtres ainsi qu'à leurs bienfaiteurs, il s'agit plutôt d'un bien strictement raisonnable qui est toujours à réaliser et qu'un patriotisme désordonné peut rendre désespéré, impossible. La société politique est une œuvre de la raison, la patrie ne l'est pas. C'est pour avoir capitulé devant les exigences de la raison pratique que l'homme érigea ses origines en terme final et idéal de sa vie, tout comme s'il était né suffisant.

Ect-ce à dire qu'il ne doit s'établir aucun rapport entre la patrie et le bien de la communauté politique ? Quoique ce dernier ne s'infère pas purement et simplement des origines, et qu'il n'existe pas de relation

strictement naturelle entre la patrie et la forme politique qui lui convient, du moins faut-il entre les deux une proportion de connaturalité. Le choix et l'institution d'un régime politique relèvent de la prudence, laquelle doit tenir compte de l'histoire et de la nature de la patrie, du caractère donné des hommes qui la composent. En d'autres termes, *bien que la vie politique ne soit pas une simple excroissance de la nature, elle ne peut pas non plus être contraire à celle-ci mais doit par contre la surélever*. Les exigences de la communauté politique seraient pourtant contraires si elles devaient heurter la patrie dans sa langue maternelle, dans ses coutumes et traditions ancestrales (pourvu que celles-ci soient bonnes). Car les lois ne sont pas faites pour des sujets abstraits. Un régime de vie en commun qui fait violence à la nature des sujets, fût-ce à ce qui est en eux une seconde nature, n'est certainement pas politique, mais se définit précisément comme despotique. Bref pour former une communauté politique, il n'est pas besoin de dévêtir les membres de cette communauté de tout ce qui leur vient de la nature; il faut tout au contraire que cette nature puisse se faire valoir.

Nous pensons ici à ce que voudrait certaine idéologie inaugurée en Occident par la philosophie politique de Platon. D'après le Socrate des dialogues de ce grand philosophe, le monde sensible, la nature, est une manière de prison à laquelle il faut arracher l'homme au prix d'une enrégimentation contre nature. Or, ce qu'il y a de notable dans l'enseignement de la République, c'est qu'on y assimile d'abord la société politique à l'unité de la société purement naturelle qu'est la famille, et par la suite, comme résultat d'ailleurs très logique, on détruit la famille, fondement de la cité, assimilant celle-ci à l'unité de l'individu. En effet, pour la cité idéale, Socrate érige en principe que plus elle est une plus elle sera parfaite. « Or, peut-on citer pour l'État un plus

grand mal que celui qui le divise et d'un seul en fait plusieurs, et un plus grand bien que celui qui l'unit et le rend un ? » C'est pour atteindre à un maximum d'unité que la cité idéale, d'après lui, doit instituer la communauté des femmes et des enfants, exigeant ainsi, de la part de ses sujets, comme condition d'une vie civile bien ordonnée, un maximum d'homogénéité et d'indifférence envers tout ce qui vient de la nature. « Les enfants aussi seront communs, et le père ne connaîtra pas son fils, ni le fils son père . . . Quand aux enfants; à mesure qu'ils naîtront, ils seront remis à un comité constitué pour eux . . . »

Cette idéologie, une des premières en la matière, ne nous concerne à présent que dans la mesure où elle est un exemple notoire d'une conception de la vie en commun, qui détruit le fondement même de la société civile, savoir: la famille, comme tout ce qui se développe dans la ligne de celle-ci. Dans ce cauchemar intellectuel, la nature humaine, comme nature, est conçue comme essentiellement hostile à la vie raisonnable. Marquons, en passant, que par nature humaine nous n'entendons pas la nature abstraite, définissable, qui se dit de tous les hommes, et en quoi tous sont essentiellement égaux; nous voulons dire bien plus déterminément la nature humaine dans sa concrétion tout aussi naturellement variée, cette variété n'étant pas moins une œuvre de la nature et des circonstances casuelles et fortuites. Sous prétexte de libérer les individus, la théorie, proposée dans la *République*, dans *Les Lois* et dans *Le Politique*, leur enlève tout, jusqu'à l'individualité, jusqu'aux noms propres des personnes. Elle est, en vérité, une méthode à la Procruste. Aussi, la patrie, en tant qu'elle est une extension de la famille — extension qui ne peut réaliser à elle seule le bien de la vie politique — serait, pour les mêmes raisons que la famille, considérée comme un obstacle à écarter, jusqu'à priver la patrie de son propre caractère, et par suite de son nom.

Cette idéologie poursuit, en somme, l'émancipation du générique, sans égard aux espèces ni aux individus si ce n'est comme entrave à sa libre construction. Dans sa philosophie politique Platon a tracé les grandes lignes de ce que devient éventuellement le Grand État. (À mon avis, le plus grand inconvénient de la République de Platon c'est qu'elle devait être régie par des rois philosophes.) L'efficacité du Grand État ne peut tolérer la diversité des patries, le caractère propre de la famille, ni même la distinction entre enfants, adolescents, et adultes. Les membres de la communauté ne sont envisagés que sous l'angle de la production et de la consommation.

À la suite d'un autre grand philosophe grec, Aristote, M. Bertrand de Jouvenel estime que le Grand État, loin d'être bon et désirable, est tout au contraire « une chose en soi mauvaise ». Il en trouve même une racine intellectuelle dans « le goût de l'uniformité et de la simplicité ».

Certes, l'esprit humain peut opérer avec assurance sur des nombres et des grandeurs aussi vastes et complexes que l'on veut. Et même en physique, est meilleure la théorie qui d'un petit nombre de principes permet de déduire, à l'échelle de l'univers, des phénomènes fort compliqués. Ceux qui partent du postulat que toutes les choses peuvent se réduire aux nombres et aux grandeurs, sont naturellement impatients d'envahir le domaine de l'action humaine et de prendre charge de l'ordre public, où, au su de tous, les choses se passent parfois d'une manière si péniblement irrationnelle. On voudrait donc transfigurer le monde, avec la simplicité et la rigueur des disciplines mathématiques, comme si les hommes n'étaient qu'une matière qui se prête tout naturellement à la pure quantification.

La pensée générique et la pensée mathématique sont ici très apparentées. Les hommes, les moutons, les mouches, les corbeaux et les serpents, sont tous des animaux. Si nous en prenons deux de chaque espèce, ils forment un ensemble de dix animaux — les membres de l'ensemble, considérés simplement comme animaux, sont, à cet égard, indiscernables les uns des autres. Qui ne connaîtrait le triangle équilatéral qu'en tant qu'il est un triangle, ne saurait le distinguer de l'isocèle. Dans la généralité abstraite « animal », nous sommes très loin de la réalité, de même dans celle d'« américain » ou d'« européen ». Qu'on s'assoie sur une mouche ou sur un serpent à sonnettes, dans l'un et l'autre cas il est également vrai qu'on s'assoit sur un animal, mais dans la pratique il n'est pas indifférent de savoir sur lequel des deux.

Comme les choses seraient apparemment plus faciles à connaître, et à manier surtout, si toutes étaient aussi vagues que « dix choses » en même temps qu'aussi précises que « dix » tout court, ou « angle droit » ! C'est pourtant dans la nuit d'une généralité où toutes les vaches sont noires que le Grand État est obligé de mener ses sujets, ne pouvant leur permettre qu'une existence d'individus à caractère indiscernable.

Dans son roman *Darkness at Noon*, Arthur Koestler met dans la bouche d'un de ses personnages une parole qui résume bien des choses : « Un mathématicien a dit une fois que l'algèbre était la science des paresseux — on ne cherche pas ce que représente x , mais on opère avec cette inconnue comme si on en connaissait la valeur. Dans notre cas, x représente les masses anonymes, le peuple. Faire de la politique, c'est opérer avec x sans se préoccuper de sa nature réelle. »

Aristote l'avait bien dit: « Un Grand État et un État bien peuplé ne sont pas la même chose ». Les faits viennent prouver qu'il est difficile, sinon impossible de bien gouverner un État dont la population est trop nombreuse; du moins nous voyons qu'aucun de ceux qui ont la réputation d'être bien gouvernés ne peut accroître sans aucune mesure sa population. Cela est évident et confirmé par la raison: car la loi est un certain ordre, et les bonnes lois constituent nécessairement le bon ordre; or, une population trop nombreuse ne peut pas se prêter à l'établissement de l'ordre: ce ne peut être que l'œuvre d'une puissance divine, celle qui fait le lien et le soutien de tout l'univers.

Reprenons enfin une distinction déjà faite entre la patrie et la communauté civile. La patrie pourrait être une tribu et les terres qu'elle habite. Elle peut constituer une société patriarcale, voire matriarcale, avoir formé des organisations en vue de la chasse ou de la défense. Mais ce n'est pas cela qui constitue une société en communauté politique. Quand même on aurait une agglomération de tribus vivant dans les mêmes frontières soit naturelles soit artificielles, quand même il existerait entre ces tribus des relations de commerce régies par des lois, tout cela ne suffirait pas pour faire une communauté politique. La production de biens de consommation et leur échange sont absolument nécessaires à la communauté politique, mais ce ne sont pas ces biens qui font le bonheur des hommes. Semblablement, les relations de commerce et de défense entre deux communautés politiques n'en font pas une seule communauté politique. Le bien-vivre que permet la société politique prend sa source dans la reconnaissance de la dignité de la personne humaine et de sa liberté. L'homme exprime sa dignité en agissant par lui-même, en posant des actions pour lesquelles il est tenu responsable. Cette dignité n'émerge pas quand l'homme se contente

de se replier sur ce que la nature lui a donné. La communauté qui ne voit dans son organisation qu'un moyen de protéger les hommes les uns contre les autres, encore que ce soit indispensable.

L'homme de bien fait un bon citoyen parce qu'il fait un usage modéré des biens sensibles, non pas parce qu'il craint pour sa santé, mais parce qu'il est bon d'être tempérant; il pratique la justice, non par crainte d'être puni, mais parce qu'il est bon d'être juste, il pose des actions louables, non pas pour en être loué mais parce qu'elles sont louables, quand même on les mépriserait; il pose des actes courageux, quand même il y perdrait sa vie, non pas pour être décoré ou déclaré, mais parce que le bien de la communauté est digne de ces actes et de ce sacrifice; il agit en toutes circonstances avec sagesse pratique, il ne pense pas qu'à lui-même, ni qu'à sa seule famille, ni d'abord à son métier ni en premier à la société subsidiaire à laquelle il appartient, mais à la primauté du bien de sa communauté politique.

Nous l'avons déjà laissé entendre. Une fédération de communautés politiques ne fait pas une communauté politique, si ce n'est dans un sens éloigné.

10▲ Emergence de la nation canadienne-française

M^e DANIEL JOHNSON
chef de l'Union nationale

Je vais peut-être vous scandaliser, mais j'aime autant vous dire tout de suite que je ne crois pas beaucoup aux révolutions.

Je pense avoir un certain mérite à vous le dire, car je sais parfaitement bien qu'à votre âge, on est naturellement révolutionnaire. Quand on a vingt ans, il est tout à fait normal de trouver que le monde est mal foutu, que l'héritage du passé ne vaut rien, que tout est à refaire de A à Z. C'est justement ce qu'implique l'idée de révolution: une brusque et radicale rupture avec le passé.

Seulement, dès qu'on entreprend de rebâtir le monde, on s'aperçoit que pour faire œuvre utile et vraiment neuve, il faut partir d'un acquis, d'un ensemble de valeurs qui sont autant de matériaux et d'outils accumulés par les générations précédentes. Comme l'a si bien dit le philosophe Gustave Thibon, « on ne construit pas le

toit d'un édifice avec des pierres arrachées à la base ». *Le progrès ne consiste pas à détruire le passé, mais à le parfaire, à le dépasser.*

Ainsi, quand je dis et je répète, comme je le fais depuis deux ans, que les Canadiens français ne doivent plus se contenter de miettes ou de pourcentages de droits, qu'il faut refaire la Confédération canadienne sur une base vraiment binationale ou se résoudre à en sortir, je n'ai pas l'impression de faire œuvre révolutionnaire. Je ne fais que pousser jusqu'à leur aboutissement logique les prémisses posées par mes devanciers.

Je ne renie rien de l'œuvre accomplie par tous ceux qui, d'Honoré Mercier à Paul Sauvé, ont fait ce qu'ils ont pu, avec des résultats parfois encourageants, parfois fort décevants, pour tirer de la présente constitution le meilleur parti possible. Il fallait bien que ces efforts fussent d'abord tentés. Instruits par leur expérience, nous pouvons maintenant poser un jalon de plus. Mais ce jalon n'en reste pas moins dans la ligne de la voie qu'ils avaient eux-mêmes tracée et défrichée.

Le thème de votre congrès évoque un Québec nouveau. Il évoque des Québécois nouveaux. Je ne le contredis pas.

Bien sûr que ça bouge dans notre province. Comme ça bouge d'ailleurs dans tous les pays du monde. Plus de quarante nations ont conquis leur indépendance depuis la fin de la dernière guerre. La plupart des autres se sont donné des constitutions nouvelles parce que les conditions et les besoins avaient changé. Nous sommes en présence d'un phénomène universel, qui est celui de l'accélération de l'Histoire. Même l'Église sent le besoin de s'adapter aux temps nouveaux.

Ect-ce que tout cela implique l'abandon de valeurs essentielles, un rejet global de l'héritage reçu? Évidemment non.

Pour revenir à notre province, je soutiens que ce qu'il y a de neuf dans le Québec d'aujourd'hui est tout simplement la suite logique de ce qui s'y est accompli hier et avant-hier. Par exemple — et ce sera ma seule allusion politique — ce changement capital que constitue, au Parlement de Québec, une opposition qui pousse au lieu de freiner quand il s'agit de l'émancipation de la communauté québécoise, je ne voudrais pas m'en attribuer tout le mérite. Ce mérite revient surtout aux hommes clairvoyants qui, il y a 27 ans déjà, ont eu cette audace de créer un parti libre pour un Québec libre. Il devient tellement plus facile d'œuvrer pour la liberté quand on s'est d'abord libéré soi-même de toute tutelle extérieure !

PAS UNE RUPTURE, MAIS UN ABOUTISSEMENT

— Donc, c'est vrai qu'il y a un Québec nouveau, dont vous êtes l'élément le plus dynamique à cause de votre jeunesse, de votre impatience, du regard neuf que vous projetez sur les choses. Ce que je voudrais vous faire comprendre, c'est que le Québec d'aujourd'hui n'aurait pas été possible sans les luttes et les travaux de ceux qui sont venus avant vous.

En somme, quel est le phénomène capital qui résume et qui caractérise ce Québec nouveau? C'est beaucoup plus qu'une autre poussée de croissance. C'est le fait qu'une jeune nation est parvenue à une étape décisive de son développement, qu'elle a atteint sa majorité, qu'elle prend conscience d'elle-même, de sa force, de ses droits et de ses responsabilités.

Le grand fait nouveau du Québec de 1963, c'est l'émergence de la nation canadienne-française. Ce n'est donc pas une rupture, mais une maturation, un couronnement. C'est l'aboutissement normal de trois siècles d'histoire.

Certains ne veulent pas se rendre à cette évidence. Ils ne veulent pas que nous parlions d'une nation canadienne-française, non plus d'ailleurs que d'une nation anglo-canadienne. Leur vision à eux, c'est « un seul pays, une seule nation ». Ils ajouteraient sûrement « un seul drapeau » si nous en avions un.

Mais il se trouve, justement, que nous n'en avons pas. Et pourquoi n'en avons-nous pas ? Pourquoi, après 97 ans de vie fédérative, ne sommes-nous jamais parvenus à nous entendre sur ce qui pourrait symboliser l'unicité d'une nation canadienne ? N'est-ce pas précisément parce que cette unicité est un mythe ?

QU'EST-CE QU'UNE NATION ?

Qu'est-ce qu'une nation ? Il paraîtrait primordial de commencer par nous entendre sur la signification du terme. Or, il est clair que nous ne nous entendons pas du tout là-dessus entre Canadiens de l'une et l'autre langue, tellement différent nos conceptions profondes, nos façons de penser et de nous exprimer. Ce n'est là qu'un exemple de cette différence d'optique ou de psychologie qui faisait dire à M. Murray Ballantyne : « Je ne suis pas tout à fait le même homme quand je parle français. »

Nos compatriotes anglo-canadiens parlent d'une nation composée de deux peuples, alors qu'en français, nous disons qu'il y a un peuple canadien composé de deux nations. N'allons pas pour autant nous accuser

mutuellement de mauvaise foi. Profitons plutôt de cette divergence d'interprétation pour reconnaître, une fois de plus, jusqu'à quel point la nature nous a fait différents. Et essayons tout de même de nous entendre.

Peut-être y arriverons-nous plus facilement si nous réalisons d'abord qu'une nation peut se définir de deux façons différentes suivant le degré d'évolution qu'elle a atteint. *La nation est un phénomène sociologique avant d'être un phénomène politique.* Elle est une communauté de langue et de culture avant de se réaliser dans les cadres d'un État. L'équivoque vient de ce que l'anglais appuie davantage sur le contenu politique du mot « nation », alors que le français met plutôt l'accent sur son contenu sociologique.

Partons, si vous le voulez, de la définition de sens commun qu'en donne le Petit Larousse: « Communauté humaine, le plus souvent installée sur un même territoire, et qui, du fait d'une certaine unité historique, linguistique, religieuse ou même économique, est animée d'un vouloir-vivre commun. » C'est la définition sociologique du mot « nation ».

D'après cette définition, il me paraît bien évident qu'il n'y a pas une, mais deux nations au Canada. Il n'y a pas une, mais deux communautés humaines, qui se distinguent par la langue, la culture, les traditions religieuses, l'évolution historique et aussi le vouloir-vivre commun puisque, même dans les provinces où elles sont en minorité, elles tendent naturellement à se regrouper sur le plan régional ou local de façon à se donner un milieu favorable à leur épanouissement.

Notez que l'élément fondamental de la nation, ce n'est pas la race, mais la culture. Si c'était la race, je ne vois pas ce qu'un Johnson, ou un Brown, ou un Bruchési, ou un O'Leary viendrait foutre dans la galère du

nationalisme canadien-français. Peu importe son nom ou son origine ethnique, on est de l'une ou l'autre nation suivant que par son enracinement, sa formation, son style de vie, son mode de pensée et d'expression, on appartient à l'une ou l'autre communauté culturelle.

Voilà pour le phénomène sociologique. Il arrivera cependant que la communauté culturelle, une fois parvenue à une certaine étape de son développement, surtout si elle possède des droits historiques incontestables, cherche à s'identifier avec un État. C'est parfaitement normal. Car pour s'épanouir d'une façon autonome, dans le sens de son génie propre, cette communauté culturelle a besoin des cadres, des institutions, des leviers de commande que seul peut lui procurer un État dont elle ait la maîtrise.

La nation, phénomène sociologique, tend à coïncider avec l'État, phénomène politique. Dans la mesure où elle réussit cette identification, elle devient la Nation-État. C'est le fait d'une nation parvenue au terme de son évolution.

J'admets que la nation canadienne-française n'en est pas tout à fait là. Si c'est pour cela qu'on nous chicane sur le mot « nation », on a peut-être raison. Je soutiens toutefois que la nation canadienne-française tend de toutes ses forces à se réaliser sur le plan de l'État et qu'il est parfaitement normal et légitime qu'elle y tende. J'y reviendrai tout à l'heure.

LA LOGIQUE DES FAITS

Pour le moment, laissons de côté ces abstractions et suivons sur leur propre terrain ceux qui, à cause de leurs particularismes culturels et nationaux, se laissent plus volontiers convaincre par la logique des faits.

Dans un livre tout récent dont je ne saurais trop vous recommander la lecture, intitulé « L'option politique du Canada français », M. Philippe Garigue, doyen de la faculté des sciences sociales de l'université de Montréal, signale que dès avant la conquête, nos pères avaient acquis des caractéristiques qui les différenciaient des Français de France. Déjà, sous l'influence des grands espaces, d'une organisation sociale et d'un mode de vie très différents de ceux de la métropole, commençait à se forger une nouvelle communauté culturelle.

Il y eut la conquête, puis trois années de gouvernement militaire. Après quoi nous avons eu ce qu'on pourrait appeler *notre première constitution* sous le régime anglais, soit *la proclamation royale de 1763*, complétée subséquemment par diverses ordonnances. Cette constitution imposait à une communauté française les lois et les institutions britanniques.

Vous connaissez les faits: ça n'a pas marché dix ans. On réalisa très vite qu'il était impossible de gouverner un pays français avec des lois anglaises.

En 1768, le gouverneur Guy Carleton écrivit au ministre des Colonies pour le mettre au courant de la situation.

« Il faut tenir compte du fait que leurs lois et coutumes étaient *radicalement* différentes des lois et des coutumes d'Angleterre . . . »

« Toute cette organisation, en une heure, nous l'avons renversée par l'ordonnance du 17 septembre 1764, et des lois inconnues, qui n'ont pas été publiées, et qui étaient *contraires au tempérament* des Canadiens, à la situation de la colonie et aux intérêts de la Grande-Bretagne, furent introduites à la place. »

Huit ans à peine après la conquête, Carleton reconnaissait donc que les Canadiens français formaient

une communauté distincte, très particularisée, et par surcroît très homogène. Bien plus, il constatait déjà l'impossibilité d'assimiler ou de faire disparaître cette communauté culturelle. Car il ajoutait ceci :

« Ce pays sera jusqu'à la fin des temps peuplé par la race canadienne. »

Son rapport fut bien accueilli à Londres et en 1774 fut promulguée *notre seconde constitution* : *L'Acte de Québec*. C'était le rétablissement des lois françaises et de la liberté de culte.

Les Canadiens français étaient bien contents. Seulement, ils n'étaient plus seuls dans la colonie. Il s'y trouvait aussi une minorité anglaise, grossie par les loyalistes qui, à la suite de l'indépendance américaine, avaient passé la frontière pour rester fidèles au drapeau britannique. Ceux-là n'étaient pas contents du tout, et avec raison. Ils se plaignaient amèrement d'avoir perdu la protection des lois anglaises.

C'est alors que pour la première fois apparut cette évidence qu'il y avait au Canada deux communautés culturelles, deux nations encore embryonnaires, mais déjà si différentes qu'il n'était ni juste, ni efficace de les gouverner de la même façon.

Dix ans plus tôt, on avait constaté qu'il était impossible d'imposer des lois anglaises à des Canadiens français; et voilà qu'il s'avérait tout aussi impossible d'imposer des lois françaises à des Anglo-Canadiens.

LE SÉPARATISME DE 1791

Alors, on décida de refaire la constitution pour l'ajuster à cette nouvelle réalité sociologique que constituait la coexistence au Canada de deux nations dif-

férentes. On opta pour la solution en apparence la plus simple et la plus logique: la solution séparatiste.

L'Acte constitutionnel de 1791, notre troisième constitution, divisait donc le pays en deux colonies distinctes: le Haut et le Bas-Canada. Chaque province avait son exécutif, son Conseil législatif et son Assemblée législative. Pour la première fois, le peuple était appelé à élire des députés: 50 pour le Bas-Canada et 16 seulement pour le Haut-Canada. C'est qu'à cette époque, la population du Haut-Canada n'était encore que de 10 000 âmes. Londres avait convenu d'instituer un gouvernement distinct pour 10 000 Anglo-Canadiens.

Cette troisième constitution dura 50 ans, soit trois fois plus longtemps que la seconde et cinq fois plus longtemps que la première. Elle aurait peut-être duré davantage si le conflit entre les deux nations n'avait survécu sous une autre forme à l'intérieur même du Bas-Canada.

Nous n'avions pas encore la responsabilité ministérielle à ce moment-là. Les membres de l'exécutif et les hauts fonctionnaires étaient nommés par la Couronne et choisis parmi la minorité de langue anglaise. Il était presque fatal qu'ils se heurtent aux députés élus, qui étaient en grande majorité canadiens-français. Des partis se formèrent qui suivaient la ligne des nationalités. Il y eut le parti de l'exécutif et celui du peuple, le parti des Anglais et celui des Français. La querelle s'envenima à propos du contrôle des subsides et aboutit aux troubles de 1837.

C'est alors que nous arriva lord Durham, que Londres avait envoyé pour enquêter sur la situation. Je ne m'accorde évidemment pas avec tout ce qu'a dit

et suggéré lord Durham, mais son rapport n'en contient pas moins des constatations très significatives. Voici par exemple ce qu'il dit des Canadiens français :

« En tout et partout, ils sont demeurés français, mais des Français qui ne ressemblent pas du tout à ceux de France. »

LE DIAGNOSTIC DE DURHAM

Et ailleurs dans le rapport, on trouve cette autre observation qui en étonnera plusieurs :

« Je m'attendais à trouver un conflit entre un gouvernement et un peuple; je trouvai *deux nations* en guerre au sein d'un même État. »

À l'époque du rapport Durham, le Bas-Canada avait une population de 630 000 âmes, y compris la minorité anglophone qui détenait les principaux leviers de commande. La population du Haut-Canada avait grandi rapidement et approchait les 470 000 âmes. Soit, en tout, à peine un million d'habitants. Effectifs bien modestes, si on les compare à ceux de 1963. Durham n'en parlait pas moins de deux nations. À plus forte raison devrait-il reconnaître aujourd'hui l'existence au Canada de deux communautés nationales distinctes.

Quelle solution proposait lord Durham pour résoudre ce problème de la coexistence de deux nations différentes sur un même territoire? Une solution plutôt radicale, puisqu'elle consistait en somme à supprimer l'une des deux communautés culturelles en la faisant absorber par l'autre, à la faveur d'un régime politique unitaire qui n'admettait même pas le français comme langue officielle.

Voici comment il s'en expliquait dans son rapport :

« Le plan par lequel on se proposerait d'assurer la tranquillité du gouvernement du Bas-Canada doit renfermer

les moyens de terminer à l'Assemblée l'agitation des querelles nationales, en établissant pour toujours le caractère national de la province. Je n'entretiens aucun doute sur le caractère national qui doit être donné au Bas-Canada: ce doit être celui de l'Empire britannique, celui de la majorité de la population de l'Amérique britannique, celui de la race supérieure qui doit à une époque prochaine dominer sur tout le continent de l'Amérique du Nord. Sans opérer le changement ni trop vite ni trop rudement pour ne pas froisser les esprits et ne pas sacrifier le bien-être de la génération actuelle, la fin première et ferme du Gouvernement britannique doit à l'avenir consister à établir dans la province une population de lois et de langue anglaises, et de n'en confier le gouvernement qu'à une Assemblée décidément anglaise. »

C'est du reste sans mauvaise conscience que Durham proposait ce génocide culturel. Il voulait, à sa manière évidemment, faire de nous des citoyens égaux. Il disait en effet :

« C'est pour les tirer de cette infériorité que je veux donner aux Canadiens notre caractère anglais. »

L'UNITARISME DE 1841

C'est ainsi qu'en 1841, nous avons eu *notre quatrième constitution: l'Acte d'Union*. Après avoir expérimenté une certaine forme de séparatisme, nous allions goûter à l'unitarisme.

Il n'est pas mauvais que la chose ait été essayée. Nous savons maintenant, par expérience, qu'elle est impossible.

L'Acte d'Union fut un échec total. Il ne dura qu'un quart de siècle, alors que la constitution de 1791 avait tout de même duré un demi-siècle. Allez donc dégager une majorité dans une Chambre où s'affrontent deux communautés nationales, représentées chacune par un nombre égal de députés! Les ministères tombaient les uns après les autres et le pays était devenu ingouvernable.

Il fallait donc trouver autre chose.

Lorsque les Pères de la Confédération se sont penchés sur le problème, l'ombre du géant américain commençait à se profiler d'une façon inquiétante par-dessus le quarante-cinquième parallèle. La puissance croissante des États-Unis faisait ressortir davantage la faiblesse des colonies canadiennes.

Il y avait ce Canada-Uni, déchiré par les dissensions, où se vérifiait avec plus d'évidence que jamais le fameux diagnostic de Durham : « Deux nations en guerre au sein d'un même État ». Il y avait aussi les provinces maritimes, qui s'étaient développées séparément comme autant de communautés distinctes, aux particularismes très accentués. Il y avait enfin les Prairies, qui n'étaient encore peuplées que de quelques milliers d'Indiens et de Métis. En tout et partout, à peine trois millions d'habitants, éparpillés sur un immense territoire.

L'idée de Macdonald était d'unir tout cela sous un seul gouvernement, pour mieux lutter contre la puissance d'attraction des États-Unis. D'autres, évoquant les impératifs historiques et géographiques, et plus encore l'échec de l'Acte d'Union, faisaient valoir leurs préférences pour les solutions autonomistes. Allait-on choisir l'unitarisme ou le séparatisme?

LE COMPROMIS DE 1867

On se rallia finalement à une formule de compromis, dont l'avocat irlandais D'Arcy McGee se faisait le propagandiste depuis quelques années. C'était la formule fédérative, principe de *notre cinquième constitution, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.*

On optait en somme pour l'unitarisme dans les domaines où tous les Canadiens, qu'ils soient de l'une ou l'autre culture, ont des intérêts communs : politique extérieure, défense, navigation, monnaie, etc.

Par contre, on optait pour le séparatisme dans les domaines qui touchent à la culture et aux particularismes nationaux : enseignement, bien-être social, droits civils, organisation communautaire, etc.

Donc, un gouvernement central pour gérer les intérêts communs et des gouvernements provinciaux pour laisser à chaque groupe la maîtrise de sa vie intime de ses institutions particulières.

Ce n'était pas si mal comme compromis. Les Pères de la Confédération n'étaient peut-être pas des génies, mais il faut reconnaître qu'ils ont fait preuve d'un robuste bon sens. En fait, cette cinquième constitution est celle qui aura duré le plus longtemps, puisqu'elle sera bientôt centenaire.

Eut-elle été parfaite à l'époque que le temps serait quand même venu de la repenser et de la refaire en fonction des besoins d'aujourd'hui. Au Canada comme ailleurs, tout a changé depuis un siècle. Les constitutions sont faites pour les hommes, et non les hommes pour les constitutions. *Quand les conditions changent, c'est aux structures juridiques de s'adapter aux circonstances nouvelles, et non pas aux peuples de se plier à des structures désuètes.*

Quel est le changement majeur qui rend périmée la Confédération canadienne? Selon moi, c'est l'évolution subie depuis 1867 tant par la nation anglo-canadienne que par la nation canadienne-française.

Dans le partage des compétences entre les deux ordres de gouvernement, les Pères de la Confédération avaient sans doute placé au premier rang de leurs préoccupations les facteurs culturels et nationaux. Cette préoccupation apparaît très clairement dans les paroles que prononçait lord Carnavon, en présentant le projet de constitution à la Chambre des Lords :

« Le Bas-Canada, disait-il, est jaloux et fier, à bon droit, de ses coutumes et de ses traditions ancestrales; il est attaché à ses institutions particulières et n'entrera dans l'union qu'avec la claire entente qu'il les conservera. Le 42^e article du Traité de Capitulation, en 1760, lorsque fut cédé le Canada par le marquis de Vaudreuil au général Amherst, comporte ceci: Les Français et Canadiens continueront d'être gouvernés suivant la Coutume de Paris et les lois et usages établis pour ce pays. La Coutume de Paris est encore le fondement reconnu de leur code civil, et leurs institutions *nationales* ont été pareillement respectées par leurs compatriotes anglais, et chéris par eux-mêmes. Et c'est avec ces sentiments et à ces conditions que le Bas-Canada consent maintenant à entrer dans cette confédération. »

Ces paroles ont souvent été citées pour montrer que l'Acte confédératif était la sanction d'un pacte, qu'il existait des droits nationaux antérieurs à toute constitution et que *déjà, en 1867, on reconnaissait à la nation canadienne-française une vocation normale et légitime à l'autodétermination.*

Mais on y trouve encore autre chose. Lord Carnavon parle d'institutions « nationales » à sauvegarder. Il en fait la règle de partage des pouvoirs entre le gouvernement central et les provinces. Il en fait du même coup la principale motivation de l'autonomie provinciale. Ce sont les provinces qui sont chargées de l'épanouissement culturel et national des Canadiens de l'une et l'autre langue. Et elles tiendront à leur autonomie dans la mesure où elles voudront bien remplir cette tâche.

TOUTES LES PROVINCES DANS LE MÊME MOULE

On parlait donc des besoins particuliers du Bas-Canada, mais on attribuait à toutes les provinces exactement les mêmes droits et les mêmes devoirs. On les modelait toutes dans le même cadre constitutionnel, comme si chacune d'elles, à l'instar du Québec, était le foyer d'une communauté nationale.

Vu dans le contexte de 1963, cet arrangement peut paraître une monumentale erreur. Mais en toute justice, c'est dans le contexte de 1867 qu'il faut apprécier l'œuvre des Pères de la Confédération. Songez qu'avant cette époque, les provinces maritimes n'avaient jamais eu de lien organique avec le Canada central. La difficulté des communications, avant la construction des chemins de fer, ajoutait encore à leur isolement. Elles s'étaient vraiment développées comme autant de communautés nationales distinctes.

En 1867, le sentiment autonomistes était donc aussi profond dans les Maritimes que dans le Québec. Et cela devait durer longtemps. En 1887, quand Honoré Mercier convoqua une première conférence des provinces à Québec pour réclamer certains ajustements constitutionnels, on vit la Nouvelle-Écosse déposer au procès-verbal un protêt formel, disant qu'elle se joignait à la conférence « sans préjudice au droit du gouvernement et du peuple de la Nouvelle-Ecosse d'adopter telle ligne de conduite qui pourra à l'avenir être jugée désirable dans le but d'obtenir la séparation de cette province du Canada ».

Comme quoi *le séparatisme et le droit à l'autodétermination ne sont pas des inventions québécoises !* Seulement, il est arrivé par la suite un phénomène qui devait modifier radicalement le paysage sociologi-

que du pays. C'est la formation progressive d'une véritable nation anglo-canadienne.

Partageant déjà la même culture, nos concitoyens de langue anglaise vivant dans les Maritimes, en Ontario ou dans l'Ouest ont acquis en plus, grâce au progrès rapide des moyens de communication, grâce aussi aux structures d'ensemble établies en 1867, des habitudes de vie commune, un vouloir-vivre collectif qui en font une communauté de plus en plus homogène. Il subsiste évidemment des particularismes, des intérêts divergents d'une région à l'autre, mais ils ne sont pas de ceux qui fondent une existence nationale distincte.

Alors, si vous vous rappelez ce que je vous ai dit au début de cet exposé, vous comprendrez que cette nation anglo-canadienne tende à s'identifier à un État. Il n'y a rien qui soit plus normal et plus légitime.

Et l'unité de la nation appelle l'unité de l'État. *L'hypothèse des Pères de la Confédération, selon laquelle chaque province devait se comporter comme le foyer d'une communauté nationale, est largement dépassée.* L'autonomie provinciale a cessé, à toutes fins pratiques, d'être une préoccupation majeure pour nos compatriotes d'autre langue.

C'est à Ottawa qu'ils veulent désormais confier toutes les affaires importantes, même si elles touchent aux particularismes nationaux et culturels. C'est le gouvernement d'Ottawa qu'ils considèrent comme leur État national.

Je ne songe pas à les en blâmer. J'aurais, à leur place, les mêmes réactions. Pour eux, quel inconvénient y a-t-il, par exemple, à ce que l'éducation soit financée et dirigée d'Ottawa plutôt que de la capitale provin-

ciale? Il n'y en a aucun, puisqu'ils sont en majorité au Parlement fédéral. Ils voient même de très grands avantages à ce que les normes d'enseignement soient uniformisées dans toute la mesure du possible, puisque les diplômés d'une province donnée pourront ainsi profiter des carrières offertes d'un bout à l'autre du pays.

Mais il y a d'autre part la nation canadienne-française qui, elle aussi, prend conscience d'elle-même et cherche à se réaliser politiquement dans un État. Comme les Canadiens français sont en minorité partout, sauf en notre province, ils tendent à faire du gouvernement de Québec leur État national. Et dans leur optique, l'autonomie provinciale est loin d'être dépassée. Elle est même plus nécessaire que jamais. Plus nécessaire, mais aussi plus menacée, du fait justement que les autres provinces ont cessé d'y tenir.

DEUX NATIONS TIRANT EN SENS INVERSE

Nous sommes donc en présence de deux communautés, dont aucune n'est satisfaite de la constitution actuelle, **mais qui cherchent à la faire évoluer** dans des directions contraires. L'une pousse dans le sens de l'unité, l'autre, dans le sens de la diversité. Et en cela, *chacune ne fait que suivre sa pente naturelle*. Chacune ne fait que rechercher, de la façon la plus légitime, son propre épanouissement.

Il va sans dire que dans ces conditions, le Canada français se sent particulièrement défavorisé par sa position minoritaire. Il ne commande qu'un seul des onze gouvernements du pays. À ce point de vue, sa situation s'est même lourdement aggravée depuis 1867.

Au début de la Confédération, Québec était une province sur quatre et les quatre étaient également dé-

terminées à faire échec aux usurpations d'Ottawa. Aujourd'hui, *Québec n'est plus qu'une province sur dix*, alors que les neuf autres n'ont plus les mêmes raisons de tenir à leur autonomie.

AUCUNE SÉCURITÉ POUR LE QUÉBEC

C'est d'autant plus grave qu'il n'y a plus, pour ainsi dire, de garantie constitutionnelle qui tienne. Le vieux document, qui est toujours domicilié au-delà des mers, ne commande plus le culte et le respect que l'on voue d'habitude à la loi suprême du pays. Il est constamment entamé, contredit, submergé par des conventions et des pratiques qui en changent la lettre et l'esprit.

En réalité, *nous n'avons plus de constitution*. Nous avons un régime mouvant, qui est constamment en devenir et qui est le produit des accords formels ou tacites entre Ottawa et la majorité des provinces. *L'autorité suprême du pays, depuis un certain nombre d'années, c'est une institution qui n'est même pas mentionnée dans l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. C'est le forum des conférences fédérales-provinciales*. Et là, le Québec n'a pas plus de droits que Terre-Neuve.

Comment, dans les circonstances, la nation canadienne-française pourra-t-elle se réaliser politiquement? À quelle réalité tangible pourra-t-elle s'accrocher?

DEUX SOLUTIONS POSSIBLES

Il y a la solution séparatiste. À première vue, c'est celle qui paraît la plus séduisante et la plus logique. Pourquoi se battre pour des droits à vingt ou à trente pour cent sur le plan fédéral quand il serait si simple de se donner 100 pour cent dans le Québec?

Pourtant, comme le signale M. Garrigue dans son livre sur *L'Option politique du Canada français*, l'indépendance totale du Québec provoquerait une cassure non seulement entre le Canada anglais et le Canada français, mais même à l'intérieur du Canada français. Car on ne peut tout de même pas oublier que plus d'un million des nôtres vivent dans les autres provinces. Sans compter qu'il y a à l'intérieur même du Québec une minorité de langue anglaise qui possède des droits historiques incontestables. Le problème de la coexistence de deux nations sur un même territoire serait modifié, mais il ne serait pas résolu pour autant, pas plus qu'il ne l'a été en 1791 quand on a séparé le Haut et le Bas-Canada.

Est-ce qu'il n'y aurait pas une autre solution, plus complexe sans doute, mais beaucoup plus satisfaisante que le séparatisme? Je songe à une constitution nouvelle, qui instituerait au sommet, pour l'ensemble du pays, un organe vraiment binational, où les mandataires des deux communautés culturelles pourraient travailler ensemble, sur un pied d'égalité, de façon qu'il n'y ait plus nulle part, ni dans le Québec, ni ailleurs, de Canadiens qui, du fait qu'ils parlent anglais ou français, soient considérés comme des citoyens de seconde zone.

En d'autres termes, est-ce que le Canada ne pourrait pas être, en plus d'une fédération de territoires, une fédération de nations ?

C'est la solution que retient M. Garrigue. Voici ce qu'il écrit en conclusion de son livre :

« Si le fédéralisme est encore une solution possible aux problèmes du Canada français, il doit être conçu différemment du présent système fédéral et doit partir du principe que les Canadiens français et les Canadiens anglais

forment deux nations qui coexistent et s'interpénètrent dans la totalité du Canada. Au lieu de la présente organisation suivant un principe de représentation « territoriale », et d'une organisation gouvernementale fonctionnant selon la simple majorité, le fédéralisme canadien, pour être une solution valable, devrait partir d'une représentation « nationale » par groupe linguistique. L'organisation fédérale exprimerait alors la séparation et la collaboration des deux nations représentées à partir de la dimension linguistique de leur identité. »

Je conviens que cette solution ne sera pas facile à incarner dans les textes juridiques et dans la réalité politique. Il faudra inventer des formules neuves, créer de toutes pièces, à partir d'une réalité canadienne mieux comprise, des institutions et des structures qui s'adaptent parfaitement à nos besoins d'aujourd'hui. Il faudra y mettre beaucoup d'imagination, de fierté et de bonne volonté.

Mais je ne crois pas que cette tâche exaltante soit au-dessus des forces morales et intellectuelles des Canadiens de l'une et l'autre culture.

En tout état de cause, c'est la seule alternative possible au séparatisme. La nation canadienne-française, en formation depuis trois siècles, a besoin d'un climat de liberté pour s'épanouir pleinement. Il ne peut pas y avoir d'égalité culturelle sans autonomie culturelle. Et il ne peut pas y avoir d'autonomie culturelle sans autonomie politique. Il faut une patrie à la nation canadienne-française. Si elle ne parvient pas à se réaliser politiquement à la grandeur du Canada, dans un fédéralisme nouveau et binational, elle n'aura pas d'autre choix que celui de travailler à l'indépendance du Québec.

Ce que nous devons chercher ensemble, dans un esprit positif, ce n'est pas l'unité nationale, mais l'harmonie nationale. Puisque se sont avérés vains tous les

efforts tentés par Durham et par d'autres pour fondre ensemble nos deux communautés, au moment où elles étaient numériquement faibles et étroitement assujetties à la métropole, il serait impensable que l'on essaye encore de les unifier et de les confondre, maintenant qu'elles ont atteint un tout autre ordre de grandeur et qu'elles s'acheminent rapidement vers leur maturité.

Il est une observation de Gonzague de Reynold que je vous invite à méditer parce qu'elle me paraît singulièrement significative :

« Unifier n'est pas unir, dit-il. Unifier est de l'ordre matériel; unir, de l'ordre moral. On unifie les choses, mais on unit les êtres, et souvent, en unifiant les choses, on désunit les êtres. On peut unifier un pays jusqu'à lui donner l'apparence administrative et politique de la plus complète unité, mais ce n'est qu'une apparence et, si elle déguise des mécontentements, des souffrances, des désunions, elle n'est qu'un mensonge: un sol qui a l'air d'être solide et qui est entretenu comme un jardin, mais sous lequel il s'est creusé une cavité profonde. Il est facile d'unifier: il n'y faut que des légistes, des ronds-de-cuir et des gendarmes; mais il est difficile d'unir: il y faut de l'intelligence, du cœur et de la volonté. Unir ne détruit rien, mais unifier détruit quelque chose: l'unité. »

Voilà, à mon humble avis, la clé du problème constitutionnel canadien. Ne laissons pas l'obsession de l'unité empêcher l'union. Séparons ce qui doit être séparé, pour mieux unir ce qui peut être uni.

Dans une conférence de presse qu'il donnait à Montréal le 15 octobre, M. André Malraux disait ceci: « J'ai compris qu'on ne fait pas la fraternité universelle contre les patries mais grâce aux patries, à partir d'elles et avec elles ». Ainsi en est-il de la fraternité canadienne. On ne la fera pas contre les nations, mais grâce aux nations, à partir d'elles et avec elles.

Voilà la tâche qui vous attend, Canadiens de l'une et l'autre culture: inventer la constitution sous laquelle vous vivrez demain, la constitution qui vous permettra de vous réaliser pleinement et de fraterniser, si possible, dans la totalité du Canada.

Vous en avez de la chance. Vous êtes les premiers Canadiens à qui cette tâche est confiée. Les cinq constitutions dont j'ai parlé tantôt étaient des constitutions reçues d'une autre autorité parce que nous étions alors une colonie. Même l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, s'il a été ébauché au pays, nous est venu sous la forme d'une loi édictée par la métropole. Jamais cette constitution n'a été soumise au peuple. Il y a eu des garnisons anglaises en ce pays pendant plusieurs années après 1867 et le gouverneur-général recevait de longues instructions du Colonial Office. Nous n'avions même pas le privilège de signer nos traités parce que nous étions un peuple en tutelle.

Il paraît que depuis, nous sommes devenus indépendants. Mais notre pays est bien le seul au monde qui soit parvenu à l'indépendance sans se donner une constitution nouvelle.

S'il est un retard que nous devons nous hâter de rattrapper, c'est bien celui-là. Je ne vous demande pas de rapatrier une constitution qui symbolise une époque révolue, qui n'a jamais été domiciliée au Canada et qui, après 97 ans, n'a même pas de version officielle française. Je vous invite plutôt à créer au Canada une constitution qui soit à la fois le signe et l'instrument d'une nouvelle alliance entre deux nations devenues adultes.

Dans tout pays indépendant et démocratique, c'est le peuple souverain qui est la puissance constituante. Je vous invite à accepter pleinement cet honneur et cette responsabilité.

11 ▲ Les nouveaux Québécois

M^e PIERRE LAPORTE
*ministre des Affaires mu-
nicipales*

Vous comprendrez facilement, j'en suis certain, le vif plaisir que j'éprouve à me trouver au milieu de vous aujourd'hui.

Représenter le premier ministre au banquet de clôture de vos assises constitue pour moi un honneur que j'apprécie hautement et une responsabilité dont je ne minimise pas l'importance. Cela me permettra d'apporter ma modeste participation à votre congrès, aux heures décisives qui en dégageront les lignes de force qui, à n'en pas douter, seront largement bénéfiques à la nation canadienne-française tout entière, à la population du Québec plus spécialement et — on me permettra de l'espérer — à certains de nos compatriotes de langue anglaise.

Le thème de vos séances d'étude, « Les nouveaux Québécois », s'inscrit dans un contexte d'évolution qui coïncide avec une période d'éclatement des cadres dans

presque tous les secteurs tout à la fois. Il eut été étonnant, voire presque décevant, que votre groupement ne tente pas de faire le point, si tant est qu'il soit possible de ramener tant de choses qui évoluent si rapidement, de les ramener, dis-je, à une sorte de large dénominateur commun.

D'aucuns, par exemple, se plaignent du fait que cette évolution est trop lente; d'autres qu'elle est radicale et inquiétante. Certains affirment que les citoyens du Québec n'y sont pas suffisamment préparés parce qu'il a manqué un lien entre les élites et la masse. On pourrait multiplier presque à l'infini l'énumération des grands courants de la pensée québécoise, où tout le monde semble s'être soudainement mis à remuer et à cogiter, si l'on me passe le latinisme.

Il est un fait indéniable : ça bouge, et Dieu merci, il n'est plus possible d'arrêter cette marche ascendante. Nous conduira-t-elle vers la réalisation des objectifs majeurs que nous entrevoyons pour notre groupe ethnique? Saura-t-elle nous valoir la présence et l'influence que nous exigeons dans un Canada viable? Ou alors sera-t-elle une étape préparatoire à notre *exeat* de la Confédération? Bien imprudent celui qui tenterait de répondre catégoriquement à ces questions. Une chose est certaine : Québec est en marche, avec les hésitations et les douleurs qui résultent d'une ankylose encore récente, mais voudrions-nous en freiner le rythme que nous en serions parfaitement incapables. La phrase tant célèbre de Maria Chapdelaine a enfin cessé d'être vraie : quelque chose change, a changé au pays de Québec.

L'évolution implique une constante «*recréation*» pour des hommes qui cherchent à informer leur milieu suivant ses aspirations, ses goûts et ses besoins qui

tentent de l'orienter, de l'amener à se dépasser. Est-ce à dire qu'ils devront succomber à la tentation de renier le passé, ou s'épuiser à arracher une à une les pages de notre histoire? Non, car « récréation » ne signifie pas nécessairement rupture. Je respecte le passé qui marque une étape, mais je crois surtout à ce présent qui nous appartient l'espace d'un instant et qui portera pour toujours ensuite notre empreinte. C'est cette attitude qui force une constante réévaluation de soi-même. On ne peut que vous remercier de vous y être arrêtés.

L'évaluation doit se faire à un rythme dicté par la vitalité même du milieu. Si nous parvenons à accroître la vitalité de notre milieu et partant à donner un véritable sens à l'évolution du Québec, les transformations pourront alors s'opérer à un rythme d'autant plus accéléré qu'elles correspondront au désir et à la conviction de la collectivité. Et avec moins de heurts aussi, car une évolution trop rapide et mal comprise risque de déboucher sur l'anarchie. L'instituteur ne doit pas se laisser retarder indûment par les élèves les plus lents, mais il ne saurait non plus se mettre au pas de quelques surdoués. Il doit trouver entre les uns et les autres un équilibre qui convienne à la masse de ses élèves, quitte à hausser graduellement le niveau général de sa classe. Ainsi en va-t-il des gouvernants et ils accueillent avec satisfaction des études comme les vôtres, qui leur permettent de faire le point.

Il ne fait pas de doute que l'adaptation de notre nation à notre temps et à notre époque est une responsabilité des dirigeants, avec le concours des corps intermédiaires. C'est à eux qu'il incombe de circonscrire les grands concepts, de descendre ensuite sur la place publique et de vulgariser les impératifs de notre transformation.

Notre idéal est de taille: je dirais qu'il est écrasant: réparer en peu de temps cette période d'une trentaine d'années pendant laquelle on aurait dû jeter les bases de la société d'aujourd'hui et au cours de laquelle nous nous sommes évertués à ne pas changer.

Ce passé ne nous délie pas pour autant de notre devoir envers ceux qui prendront la relève, non plus qu'envers la société de demain mais c'est un passé qui a tragiquement grevé notre capacité de nous adapter aux temps actuels. C'est un passé qui impose à toute la communauté du Québec des sacrifices plus lourds que ceux qui nous auraient été demandés si nous avions été plus attentifs à l'évolution normale, historique et naturelle des civilisations: sacrifices quant à certaines habitudes que nous chérissons comme une seconde nature; sacrifices au sujet de certaines formes d'administration qui se sont graduellement, imperceptiblement vidées de leur sens; sacrifices financiers, car on ne saurait demander, exiger de tout faire en même temps sans qu'il en coûte très cher.

Nos pères, je le répète, ont forgé le passé à l'aide des moyens dont ils disposaient et au milieu d'impératifs, de préoccupations qui différaient totalement des nôtres. Faut-il pleurer sur ce passé? Cela serait bien inutile. Chaque génération a un défi qui la guette: c'est la loi de l'histoire et de la nature. Si nous jugeons, à tort ou à raison, que nous sommes plus futés que nos prédécesseurs, à nous de le prouver. L'ampleur de la tâche ne fera que rendre la preuve plus éclatante. Heureusement, nous semblons de plus en plus posséder une volonté commune d'avancer et nous avons réussi à circonscrire assez clairement quelques objectifs de base.

Certain magazine national s'interrogeait, tout récemment encore, sur nos « récriminations ». Qu'il sache

que nous n'avons plus de récriminations. Pour nous, le temps de geindre pour avoir l'honneur de recueillir des lchettes est désormais versé au dossier de l'histoire. Aujourd'hui nous avons un objectif global essentiellement concret et positif : la restauration ou l'installation définitive de notre identité économique, culturelle et politique. L'opération est en marche, et nous n'avons pas l'impression, pour employer les mots de Pierre Elliott-Trudeau, que cette « vague de l'élan canadien-français » s'épuisera comme les autres.

Dans quels domaines devons-nous œuvrer collectivement? Je crois que si nous parlons d'économie, d'administration et de constitution nous les aurons couverts presque tous.

Pendant notre longue période de passivité plus ou moins prononcée, l'Ontario s'employait à mettre sur pied l'industrie secondaire, génératrice d'innombrables emplois; elle entreprenait dès 1906 l'exploitation nationalisée de l'énergie hydroélectrique.

Est-ce à dire que la province voisine est une sorte de paradis terrestre? Il suffit de lire les journaux pour se convaincre du contraire. Elle est aux prises avec des problèmes d'ordre intérieur, mais ce sont les problèmes courants de l'administration publique qui n'ont rien de la magnitude des secousses que nous connaissons ici et qui nous forcent à travailler en même temps sur tous les plans.

Songez que c'est en 1962 seulement que le Québec décidait de nationaliser les onze compagnies d'électricité du secteur privé! Songez qu'à la fin de 1963, nous terminons à peine l'étape préliminaire de la création d'une industrie sidérurgique vraiment québécoise!

Donc, première ligne de force de notre activité : l'économique.

Pour avoir une idée plus claire de la réalité économique du Québec, il serait utile de vous dire que le produit national brut, dans l'ensemble du Canada, se chiffre à \$2 176 par tête de population, à \$2 700 en Ontario et à \$2 130 au Québec. Nous sommes en deçà de la moyenne nationale, et loin derrière notre voisine. Si le Québec haussait sa moyenne au niveau de celle de l'Ontario, elle créerait du même coup de 150 000 à 200 000 nouvelles possibilités d'emplois.

Il faut donc que nous attachions une importance considérable aux « cordons de la bourse » car c'est en un sens là que se trouvent les éléments de solution à beaucoup de nos problèmes.

Il importait d'abord de mettre en place des organismes susceptibles de nous renseigner sur notre situation, d'inventorier nos possibilités et de nous faire occuper graduellement la place.

L'État du Québec s'est donné un Conseil d'orientation économique dont le premier devoir est de décentraliser l'industrie, de la diversifier et de nous indiquer les mesures qui répondront aux besoins des différentes régions économiques de la province. Il deviendra avec le temps l'organisme clé de notre planification économique, une sorte de réplique du Commissariat général au Plan qui a rendu de si grands services à la France.

Le gouvernement a nommé des conseillers économiques auprès des maisons du Québec à Paris, à Londres et à New York. Il a retenu les services de commissaires industriels régionaux qui font du bon travail.

Cette activité a déjà produit des résultats puisque des entreprises étrangères, comme le mentionne la première livraison du bulletin du Bureau d'expansion industrielle, « manifestent de plus en plus le désir de prendre contact avec les industriels québécois afin de négocier avec eux des accords, des représentations commerciales, des ententes pour fabrication sous licence, la mise en marché de certains produits et toutes autres possibilités d'affaires ».

Autre organisme nouveau, la Société générale de financement a pour objectif premier de consolider les entreprises rentables de chez nous qui éprouvent quelque difficulté. Elle doit ensuite découvrir et étudier des avenues nouvelles en vue de faire fructifier nos ressources. Elle a comme souci primordial l'augmentation de l'emploi dans l'industrie manufacturière du Québec et s'intéresse d'une façon spéciale à l'industrie moyenne qui peut progresser rapidement dans des secteurs qui sont présentement inoccupés.

Nous fondons de grands espoirs sur la Société générale de financement surtout quant à l'établissement de l'industrie secondaire au Québec.

Elle a débuté sous un auspice prometteur. Lorsque cet organisme s'est adressé au public pour recueillir la somme de \$15 000 000, elle a eu des offres pour \$46 000 000 dont \$3 800 000 de la part des particuliers. Les offres des banques à charte et d'autres grandes institutions financières ont dépassé tous les espoirs de la direction, si bien que la S.G.F. a dû établir des contingents. Pourquoi ne concluons-nous pas que l'éveil des nôtres commence à se faire sentir autrement qu'en vaines parolotes ?

Environ un quart des vingt millions de dollars recueillis a déjà servi à des entreprises de chez nous. Je pourrais mentionner la société Forano, la société Volcano et la maison F.F. Soucy. Cet apport de capitaux nous a permis de conserver aux mains des nôtres des entreprises qui étaient exposées à passer à l'étranger.

Nous sommes heureux de signaler également l'établissement par la S.G.F. de Saugefor à Lac des Îles près de Mont-Laurier. Saugefor est une industrie qui fabriquera un panneau mural, en bois aggloméré, en utilisant les résidus ou les déchets de sciage. Ce produit n'était pas manufacturé dans le Québec. Voilà une industrie qui apportera une précieuse contribution à l'augmentation de l'embauche dans une région défavorisée à ce point de vue. Jusque-là, Québec importait ce produit soit des États-Unis, soit de différents endroits au Canada.

Cet organisme a donc déjà donné des preuves non équivoques de sa vocation et de sa mission chez nous. Qu'on imagine seulement, s'il est permis de rêver, ce que son travail représentera quand elle aura l'âge d'une Société générale de Belgique, qui passe les 150 ans et qui, après des débuts modestes comme notre S.G.F., contrôle pour le peuple belge des milliards de dollars d'industries dans le monde entier.

Un autre objectif auquel nous attachons la plus grande importance est l'établissement d'une Caisse de retraite publique et universelle. Le Québec est conscient non seulement du rôle social d'une pareille entreprise, mais il comprend la puissance d'un semblable levier économique. C'est la raison pour laquelle nous faisons preuve d'une grande fermeté vis-à-vis l'autorité centrale à ce sujet. La Caisse de retraite universelle constituera un outil efficace de coordination dans un grand

nombre de secteurs de l'administration publique. On m'excusera de ne pas répéter ici ce qui a été dit à ce sujet depuis quelques mois. Qu'on sache seulement que nous ne céderons pas sur ce point.

Nous savons que la fondation de cette Caisse de retraite pose des problèmes d'ordre social, économique et politique. Ces problèmes nous commandent d'agir avec lucidité et prudence, mais ils ne peuvent affaiblir notre détermination de l'établir.

Comme le disait le premier ministre récemment : « C'est dans la mesure où le Québec sera prêt à assumer ces risques, dans la mesure où il saura faire preuve d'audace qu'il pourra forger lui-même son propre destin ».

Avec la nationalisation de l'électricité, avec l'établissement d'une sidérurgie québécoise c'est un des éléments essentiels de la réalisation de notre objectif : « Maîtres chez-nous ».

Doter le Québec d'un complexe sidérurgique constitue aussi à nos yeux, je viens de le dire, l'un de nos objectifs prioritaires. Là non plus, il ne fallait pas s'engager à l'aveuglette. Un échec nous ferait reculer d'au moins une génération ou nous ferait peut-être même rater l'opération pour toujours. Des spécialistes de différents milieux ont procédé à une étude approfondie de la question et, comme vous le savez, ils ont remis leur rapport et leurs recommandations au premier ministre il y a quelques jours. Il nous reste maintenant à étudier les implications de ce rapport et à déterminer d'une façon précise, le cas échéant, les modalités et les moyens qui assureront l'établissement et la rentabilité d'une telle entreprise. On a souvent prétendu que nous étions à un

tournant de notre histoire ! Il ne fait pas de doute que l'établissement d'une sidérurgie marquerait véritablement un tournant décisif pour notre économie.

L'exploitation de nos forêts touche aussi au cœur de notre économie. Ce secteur à lui seul apporte une contribution de près d'un milliard de dollars à notre production annuelle et procure un gagne-pain à plus de 150 000 personnes. La magnitude de cette richesse et les répercussions de sa mise à profit par les industriels ont incité le ministre des Terres et Forêts à mettre sur pied un Comité d'études économiques et de planification forestière dont la tâche est de procéder à un inventaire complet de cette richesse et de préparer une planification scientifique de son exploitation.

Le ministre est convaincu de l'urgence de mettre au point une politique forestière équitable et rationnelle qui profite vraiment à la collectivité du Québec.

Il serait puéril de penser que le Comité de planification forestière ou tous les autres comités que nous avons créés puissent faire des recommandations valables et précises après quelques mois de travail. Plus nous innovons, plus nous devons être sûrs des décisions que nous prenons et plus nous devons consulter les spécialistes, tout en maintenant notre liberté de décision. Leurs recommandations prendront corps dans les programmes de planification prévus dans les divers secteurs de la vie industrielle, économique, agricole et sociale en voie de préparation par le Conseil d'orientation économique.

Quels sont les effets de ces transformations sur les structures fiscales aux différents échelons de gouvernement (provincial, municipal et scolaire)? Ces structures répondent-elles encore aux besoins et obligations qui

incombent à ces différents corps publics? Le gouvernement s'est inquiété de la chose. La Commission Bélanger a reçu le mandat d'étudier ce système en profondeur et de faire à l'administration provinciale des recommandations précises qui nous faciliteront le réaménagement de notre appareil fiscal.

Nous croyons, en résumé, que l'État doit nécessairement être le principal moteur de notre progrès économique, l'un des instruments majeurs de notre libération. Nous devons mettre un terme à la sujétion économique qui gêne et paralyse notre action, sous peine de voir le reste nous échapper.

Dans la réforme de nos structures politiques, il est normal que s'inscrive l'établissement d'un authentique ministère de l'Éducation qui dotera la province de cadres destinés à provoquer le nouvel essor qu'il faut imprimer à la préparation de notre jeunesse. L'éducation, au même titre que l'économie et parallèlement à elle, constitue l'une des deux premières priorités du Québec à l'heure présente. Nous vivons dans un monde qui n'attend pas, impatient, et il faut nous hâter de procéder au rajustement de notre système en vue d'assurer une coordination intelligente et efficace entre tous ses éléments.

Il faut de plus que nous fournissions à cette formidable machine que nous construisons les hommes qui en assureront le bon fonctionnement : hommes de sciences, techniciens, chercheurs, hommes qualifiés dans tous les domaines de l'activité humaine.

Dans une économie où la technique prend de plus en plus de place, il était de première importance que le ministère de la Jeunesse accordât une grande attention à la mise à jour de notre enseignement professionnel et

technique. La formation d'une phalange de techniciens compétents est fonction du rôle que nous devons jouer dans un monde qui ne cesse d'innover.

Le programme conjoint de construction et d'amélioration des écoles techniques et professionnelles mis à la disposition des provinces par Ottawa à partir de mai 1961 ne tenait aucun compte du particularisme québécois dans ce domaine. La conséquence est assez éloquente : la province voisine, avec un peu plus de 34% de la population du pays, avait bénéficié d'un montant de \$187 000 000 soit près de 66% de tous les octrois d'Ottawa aux termes du programme de 1960; Québec, avec tout près de 29% de la population globale du Canada, avait reçu un peu plus de \$13 000 000 soit moins de 5% du total.

En Ontario l'enseignement professionnel et technique est intégré au niveau secondaire public alors que chez nous il en est distinct. Deuxième particularité : la contribution fédérale est toujours fonction de la contribution de la province. Partout au pays, sauf au Québec, les gouvernements provinciaux sont les seuls organismes à verser une aide financière aux centres d'apprentissage.

Il en va autrement chez nous puisque les centres d'apprentissage sont érigés grâce à des subventions du gouvernement et à une aide financière des commissions d'apprentissage. Toute cette portion des contributions de nos commissions d'apprentissage à l'érection des centres n'entre pas dans la computation du quantum de la participation fédérale. Cette démonstration nous permet au moins de réaffirmer que bon nombre des plans conjoints sont taillés, ajustés aux dimensions des neuf autres provinces et que l'autorité fédérale se croit tenue de conclure qu'ils doivent automatiquement nous

aller tout aussi bien. C'est une illustration frappante du fait que le Québec est manifestement puni et desservi sous l'injuste prétexte qu'il a jugé opportun de se donner des institutions et des cadres qui répondent à son mode de vie, à sa mentalité et à ses besoins.

Est-ce là ce que veulent dire ceux qui affirment que Québec n'est pas une province comme les autres? Sans doute, avec la perspective qu'elle le soit de moins en moins.

Je répète que les plans conjoints gênent — quand ils ne freinent pas — une évolution conforme aux aspirations des « nouveaux Québécois », en plus de nous priver, en certains cas comme celui que je viens de souligner, d'un juste retour dans la redistribution des richesses nationales.

Le développement et l'enrichissement de notre patrimoine linguistique et culturel ont fait l'objet d'attentions concrètes par la création de divers organismes dont le plus important est sans conteste le ministère des Affaires culturelles.

Vous me permettrez peut-être de mentionner le Service des bibliothèques publiques du Québec qui a consacré, cette année, une somme de \$400 000 au maintien et à l'amélioration de nos 236 bibliothèques publiques. Il faut que nos enfants, une fois sortis de l'école, puissent avoir des instruments qui facilitent le prolongement de leurs études et de leur culture.

Je crois qu'il importe de signaler aussi la création du Conseil provincial des arts, la fondation de l'Office de la langue française et du Département du Canada français d'outre-frontières, sans oublier l'établissement

de nouveaux liens culturels, par le truchement de la Maison du Québec, avec le foyer de la culture française par excellence, à Paris.

La Direction générale des arts et des lettres est le dernier-né du ministère. Il a pour tâche principale de favoriser et d'encourager la vie artistique du Québec sous toutes ses formes comme le théâtre, la littérature, les beaux-arts pour ne donner que quelques exemples.

Dans le processus de notre affranchissement politique, nous estimons essentielle la restauration progressive de la fonction publique. Quand nous parlons de fonction publique, nous incluons les employés des commissions scolaires, des municipalités, des institutions hospitalières et, cela va de soi, de l'État du Québec.

Pendant trop longtemps on n'osait guère se vanter d'être un employé de l'État parce que, étant donné le traitement — dans toutes les acceptions du vocable — une telle condition était plus ou moins synonyme de déchéance, exception faite de ceux qui se situaient aux échelons supérieurs de l'administration. Pourtant y a-t-il fonction plus noble, plus nécessaire que celle d'être au service de la communauté?

Voilà pourquoi nous nous réjouissons de l'intérêt accru et marqué de la jeunesse et des jeunes gradués d'universités tout spécialement à l'endroit de la fonction publique. La vigueur et le dynamisme de la jeunesse font partie d'un ensemble d'attributs qui doivent caractériser les serviteurs publics.

Le gouvernement, nous en sommes convaincus, devra attirer dans ses cadres les hommes les plus compétents de la société, comme le fait l'entreprise privée. Autrement ses plus beaux élans seront sans lendemain.

La fonction publique devra se hisser à un niveau tel qu'il sera difficile de choisir entre les compétences qui s'offriront. La concurrence dans cette sphère est loin d'être rendue à un point de saturation, mais nous arriverons graduellement si nous poursuivons la tâche gigantesque que nous avons entreprise.

Il faut évidemment que disparaisse cette mentalité voulant qu'un serviteur de l'État soit également le serviteur du parti au pouvoir. À cette fin, il est capital d'ouvrir les cadres du fonctionnarisme à tous les éléments compétents de la société, quelle que soit leur allégeance politique.

Nous avons engagé le dialogue avec les associations de fonctionnaires et nous avons mis au point des critères objectifs dans la sélection des candidats aux divers postes de l'administration publique.

Les jeunes qui entrent au gouvernement aujourd'hui savent qu'ils peuvent y faire carrière intéressante et accomplir vraiment quelque chose pour la collectivité. Nous devons les en convaincre de plus en plus.

Nous avons annoncé récemment la création d'un Comité de la fonction publique. Sa tâche est immense: il devra s'occuper de mettre au point un appareil de négociation collective et déterminer les relations de l'État envers ses employés. Il y sera sûrement question également du régime de retraite, des congés, des causes de congédiement, des droits et des devoirs des fonctionnaires. Nous avons la conviction que ces études déboucheront sur l'installation des structures essentielles à l'appareil gouvernemental.

Quels seront les fruits de cette étude? Je n'en sais rien. L'avancement de l'État du Québec et la réalisation de nos politiques exigent qu'ils soient nom-

breux et de qualité. La revalorisation de la fonction publique devra se faire rapidement et en profondeur, travail qui est d'ailleurs déjà commencé.

Nous pourrions continuer ainsi la récapitulation de ce qui s'est fait depuis quelques années dans la province de Québec. Cela n'aboutirait qu'à prouver davantage encore que ça bouge chez nous. Qu'on soit d'accord avec les objectifs du gouvernement actuel ou qu'on soit contre, chacun admettra, je pense, que nous avons mis les bouchées doubles depuis que nous sommes là.

La mise en œuvre de nos objectifs ne peut s'opérer sans heurts, chose à laquelle nous nous attendions. Rares sont les semaines qui ne nous fournissent une forme quelconque de rebondissements. C'est la rançon parfois désagréable, mais normale de toute transformation en profondeur. Personnellement, je juge que nous faisons l'apprentissage, tous tant que nous sommes, de la démocratie et que s'il y a, d'une part, une certaine impatience chez ceux qui jugent que le gouvernement ne va pas aussi vite qu'ils l'espéreraient, il n'est pas anormal qu'il y ait parfois de notre part à nous un peu d'impatience aussi lorsque nous avons l'impression que tout le monde voudrait que nous fassions tout en même temps.

Je voudrais au moins que l'on sache avec quelle totale bonne volonté nous nous penchons sur les problèmes et combien nous sommes les premiers à admettre que nous ne faisons pas tout ce que nous voudrions faire. Peut-être est-ce dû à un certain manque de talent? Peut-être. On me permettra toutefois de ne pas croire que ce soit là la seule raison. Nous avons pleinement conscience des problèmes énormes que nous cause l'insuffisance de revenus.

Ce qui m'amène, vous l'avez deviné, à parler de la réforme de notre statut au sein de la Confédération, objectif qui tient une très large part dans notre programme de libération politique, sans doute la part la plus importante. Personne n'entretient de doutes quant à la conviction profonde des citoyens du Québec sur ce point.

Il en est que nos déclarations inquiètent ou irritent. Notre seule réponse c'est que malheureusement ils ne comprennent pas. Heureusement que certains Canadiens de langue anglaise comprennent nos aspirations, ou du moins acceptent que nous les exprimions.

En janvier dernier, monsieur Harold Bakely, président de la compagnie Crane Canada Limited, déclarait: « Je dirai même que sur le plan politique, le Québec nous devance. Je suis convaincu que la séparation ne deviendra une réalité que si nous refusons une franche collaboration. »

Il en est d'autres qui entretiennent des sentiments analogues tel monsieur Vincent O'Brien qui écrit dans un volume publié il y a quelque temps: « Le reste du Canada devra imiter le Québec et les Canadiens anglais accorderont justice aux Canadiens français partout au pays, ou bien le Canada cessera d'exister. »

Il ajoutait: « Autrement dit, c'est le reste du Canada, en somme, qui deviendra semblable au Québec, en accordant l'égalité aux deux langues, aux deux régimes scolaires et aux deux cultures. »

Vous connaissez peut-être l'attitude réaliste de monsieur George Tompkins, professeur à l'université de la Colombie Britannique. En juillet dernier, il déclarait: « Le Québec connaît actuellement une période

de changements en profondeur sans précédent dans l'histoire canadienne. Ces changements auront des répercussions dans toutes les sphères de la vie canadienne. Ils provoqueront inévitablement un examen en profondeur et un renouvellement de toutes les structures de la société canadienne. Notre attitude de tolérance passive et incompréhensible vis-à-vis nos compatriotes canadiens-français est un des principaux éléments du problème national actuel. »

Dans un exposé devant les membres de la Chambre de Commerce du Canada réunis en congrès à Québec, le mois dernier, l'honorable Paul Hellyer, ministre de la Défense, déclarait entre autres choses: « Nos compatriotes de langue française se sont souvent vu refuser les avantages et les droits qui leur revenaient. Ceux parmi vous qui viennent d'autres parties du Canada doivent accepter leurs responsabilités et agir en conséquence. »

Et plus près de nous, monsieur Murray G. Ballantyne disait aux étudiants du Sir George William College: « La Confédération est malade d'une maladie qui pourrait lui être fatale. Il faut deux choses et rapidement: un diagnostic et un traitement. »

Les nouveaux Québécois ont ausculté la Confédération. Ils ont posé leur propre diagnostic et prescrit un traitement. Leur langage n'équivaut ni à des menaces ni à de la ruse pour obtenir certaines choses. C'est tout simplement de la lucidité d'esprit, une prise de conscience éclairée de ce que nous sommes, de ce que nous devons et voulons être. Nous sommes calmes et résolus. Si le Canada veut de nous, d'accord, mais à certaines conditions bien précises.

À nos compatriotes qui comprennent — et leur nombre augmente — nous disons qu'il sera bientôt

temps de passer aux actes. Il se fait tard. Si c'est vrai que la survivance du Canada français est essentielle à la survivance du Canada, il serait temps que nos compatriotes de langue anglaise s'en avisent autrement que dans des discours et des articles de revue.

À ceux qui ne comprennent pas ou qui n'admettent pas notre attitude, je demande au moins d'obéir à l'une des caractéristiques de la nation anglo-saxonne: la reconnaissance d'un fait, de ce qui se passe actuellement dans le Québec.

Notre attitude est claire: si notre nation estime devoir continuer de se mouvoir au sein de la Confédération, il est impérieux et essentiel que ce soit sur d'autres bases.

Cela devra se faire à la lumière de notre entité propre et à la mesure des exigences de notre émancipation et de notre épanouissement dans tous les secteurs de la vie québécoise et canadienne. Cela devra surtout se faire dans l'optique générale des obligations que notre idéal nous impose dans la mise en place des cadres qui permettront à la nation adulte que nous sommes d'assumer pleinement son rôle.

Québec, rendons-nous en compte, s'est engagé dans la plus vaste entreprise d'introspection collective de son histoire. La conclusion s'impose: ce n'est pas uniquement les moyens d'une coexistence harmonieuse qu'il nous faut rechercher; c'est toute la question de la cohabitation qui se pose. Cette attitude, je le répète, n'est dirigée contre personne. C'est une attitude essentiellement positive quant à notre avenir à nous et les autres provinces conservent la même liberté de rechercher le statut qui leur convient le mieux à elles dans la poursuite de leur destinée.

Dans cette perspective, que devons-nous accepter de faire et qu'attendons-nous du gouvernement fédéral? Je vous ai parlé des tâches que nous avons entreprises à l'intérieur. Celle qui s'impose davantage à notre attention maintenant est la préparation d'une nouvelle constitution inspirée par un esprit nouveau, des attitudes nouvelles, en conformité avec l'évolution de la réalité canadienne.

À ces fins, l'Assemblée législative est à préparer un cahier de nos demandes de base. Ce sera un compendium de nos demandes, l'essentiel des conditions de notre participation à cette nouvelle constitution. Avant de les énumérer, faisons le point:

- Opterons-nous pour l'intégration dans le grand tout canadien? Il n'en est point question.
- Sera-ce alors le *statu quo*? Ce serait la fin de la Confédération d'ici une dizaine d'années, comme l'ont déjà affirmé plusieurs personnes qui se sont penchées sur la question.
- Alors il nous faut un nouveau texte? Oui, à condition qu'il respecte notre cahier de demandes essentielles et qu'un esprit nouveau anime nos compatriotes.

Quel a été pour nous le résultat des cent premières années de la Confédération?

Au chapitre de l'autonomie, ce fut une bataille à n'en plus finir contre l'autorité fédérale qui s'est servie de toutes sortes de prétextes — la guerre, la dimension nationale des problèmes, les théories monétaires — pour pénétrer toujours plus profondément dans la juridiction des provinces. Peu à peu le gouvernement fédéral

a accaparé une part sans cesse plus grande des impôts. ce qui a provoqué l'asphyxie croissante des provinces.

Aujourd'hui, le problème est à l'état de crise.

À la veille de la grande consultation sur le centenaire de la Confédération, il est bon qu'on sache que l'autonomie nous apparaît comme une chose à ce point essentielle que nous devrions peut-être nous résoudre à quitter la Confédération si on ne consentait pas à nous en donner non seulement une pleine mesure, mais une mesure augmentée.

Dans ce domaine, l'Acte de l'Amérique du Nord britannique nous a mal servis.

Avons-nous été mieux partagés quant à la présence française et à la culture française au Canada depuis la Confédération? Un juriste d'Ottawa établissait, il y a quelques années, que sauf dans la province de Québec il n'existait aucun endroit du Canada où les droits scolaires de la minorité ne soient plus ou moins battus en brèche.

Dans toutes les autres provinces du Canada, le français est tout au plus toléré et les statistiques établissent qu'il est malheureusement en perte de vitesse presque partout. Même dans les services fédéraux, où la langue française est censée avoir droit de cité tout comme la langue de la majorité, la lutte a été continue pour les miettes qui tombaient de la table du riche.

C'est la haute lutte, par exemple, que nous avons remporté des victoires aussi ridiculement décisives que la monnaie bilingue, les timbres poste bilingues, les chèques bilingues, la traduction simultanée à la Chambre des Communes.

Minorité au Canada, on n'a jamais manqué de nous le faire sentir, même si de temps à autre des gens dont la sincérité ne saurait être mise en doute ont donné un coup de chapeau à la culture française ou aux aspirations des Canadiens français.

C'est là, trop sommairement résumé j'en conviens, le bilan culturel de cent années de cohabitation de la culture française avec la culture anglaise. J'admets que certains progrès ont été réalisés, mais je ne saurais oublier que les cent premières années de la Confédération auront été pour les Canadiens français un humiliant marchandage pour des vétilles.

J'ajoute que tenter de farder la situation serait une erreur qui ne pourrait conduire qu'à la rupture.

Puisque nous nous apprêtons à célébrer le centenaire de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, il est urgent, je pense, qu'on nous donne, à défaut de raisons de nous réjouir du passé, au moins des motifs de nous féliciter de l'avenir que nous nous préparons mutuellement.

Quelles sont, pour nous, les conditions fondamentales de cet avenir? Qu'on me permette d'en citer quelques unes.

- 1- Il faudra que le Canada anglais accepte d'insuffler un esprit nouveau à la Confédération, car nous n'accepterons plus d'être des associés nominaux, sorte de détenteurs d'actions privilégiées, qui reçoivent de temps à autre un dividende, mais ne participent que rarement aux décisions.
- 2- La province de Québec exige une plus grande mesure d'autonomie fiscale. Ce sera là la base ou la pierre d'achoppement de tout l'édifice.

Dans ce contexte, la Conférence fiscale qui commencera à Ottawa le 25 novembre sera l'une des plus importantes, pour ne pas dire la plus importante depuis 1867.

Depuis quelques mois le premier ministre ainsi que messieurs René Lévesque et Paul Gérin-Lajoie ont insisté, chacun dans ses termes et avec son style propre, sur l'importance fondamentale de l'enjeu.

Tentons-nous d'intimider le gouvernement fédéral? Certains l'ont affirmé. Sommes-nous en rupture de banc avec le reste du Canada? On l'a prétendu. En fait il ne s'agit pas de cela du tout. Nous n'avons nullement l'intention d'isoler le Québec. Nous disons simplement: depuis le temps qu'on parle de répartition fiscale, la minute de vérité approche. Nous saurons bientôt si le Canada est décidé à mettre fin à cette asphyxie graduelle dont je parlais tout à l'heure ou si, malgré les énormes besoins du Québec dans les domaines qui relèvent de sa compétence, on entend nous garder dans les cadres fiscaux étroits où la province étouffe actuellement.

La Conférence de novembre 1963, c'est à mon avis le début de la grande œuvre de la refonte de la Constitution de 1867. Une fin de non recevoir pourrait décourager bien des bonnes volontés qui s'offrent et ce serait un rude coup porté à l'espoir que nous conservons d'une entente renouvelée, satisfaisante pour les deux parties, à la veille du centenaire de la Confédération.

Ceux qui prennent notre attitude pour un défi se trompent lourdement. Ceux qui sont portés à nous reprocher d'ameuter l'opinion publique ne nous pardonneraient probablement pas d'échouer. Nous tenons à ce que les jeux soient faits, bien faits. Personne ne pourra plaider ignorance.

Un domaine d'où le gouvernement fédéral devra se retirer rapidement c'est celui des plans conjoints. Voilà, je pense, une des méthodes les plus subtiles que l'on a trouvées pour envahir la juridiction provinciale. Sans doute a-t-on trouvé la formule du « *contracting out* », mais c'est quand même là une façon de priver la province de sa liberté de décider elle-même des politiques qu'elle juge valables.

L'exemple le plus récent c'est celui des prêts fédéraux aux municipalités. Nous avons obtenu des concessions qui sauvent l'essentiel, mais nous avons quand même été forcés par une autorité extérieure dans un domaine qui est exclusivement de notre juridiction d'instituer un système de prêts, que cela nous convienne ou ne nous convienne pas. C'est une façon inacceptable de nous forcer la main, de nous placer devant le fait accompli, de violer la constitution.

On me permettra à ce sujet de réitérer la position que je prenais à l'Assemblée législative. Elle est la suivante:

« Chaque fois que le gouvernement fédéral voudra pénétrer dans un domaine de juridiction provinciale et chaque fois qu'une majorité de provinces sera favorable à cette violation de la constitution, ce sera le devoir des administrateurs de l'État du Québec de tirer le meilleur parti possible de la situation pour éviter le pire et pour éviter que les citoyens québécois ne soient taxés au profit du reste du Canada.

Mais chaque fois que le gouvernement fédéral recourra à un tel procédé, j'allais dire à un pareil chantage, l'équilibre de la Confédération en sera de plus en plus faussé, avec le risque qu'un jour, ça ne craque. »

Quand on écrira la nouvelle constitution il faudra nous accorder une large mesure d'autonomie fiscale et empêcher le gouvernement fédéral de faire indirectement ce que la constitution lui interdit de faire directement.

Pendant le débat qui a précédé la création d'un Comité parlementaire sur la constitution, j'ai même exprimé l'avis que pour assurer la survie du Canada la solution qui me paraît la plus acceptable et peut-être la seule acceptable c'est une confédération d'états qui jouiraient d'une grande indépendance.

Je n'ai pas changé d'avis.

L'État du Québec, membre de cette confédération, aurait presque toutes les prérogatives d'un État indépendant, laissant au gouvernement fédéral les attributs essentiels à la protection du pays, à la monnaie, aux douanes, aux relations avec les autres pays, mais se délestant de tout ce qui n'est pas strictement du ressort du gouvernement central d'une confédération.

À peine lancée, cette idée a essuyé les foudres du *Star Weekly*, qui a frêmi à la pensée de « balkaniser » le Canada. Monsieur Gérard Pelletier, de *La Presse*, a posé des questions pertinentes.

Il est clair que cette formule soulèverait des problèmes complexes.

Devons-nous pour cette seule raison renoncer à l'étudier? Aussi bien alors abandonner toute l'affaire, car la solution à notre problème, quelle qu'elle soit, sera on ne peut plus complexe.

Ce serait le moment aussi, en étudiant ma suggestion, de reprendre celle que faisait mon collègue, monsieur René Lévesque, de réorganiser autrement la géographie du Canada. Comme l'écrivait un éditorialiste de Montréal:

« Il est temps de donner le coup de grâce à ce faux principe voulant qu'en régime fédératif ou confédératif, tous les États membres ou toutes les provinces doivent nécessairement être coulés dans le même moule constitutionnel avec les mêmes droits et les mêmes responsabilités et les mêmes sources de revenus. »

Ce qui nous convient ne convient pas nécessairement aux autres partenaires; ce qui convient aux autres partenaires ne nous convient pas toujours et nous est souvent préjudiciable.

On a prétendu que ma suggestion était un pas vers le séparatisme? Je prétends que ce sera, au contraire, un moyen, peut-être le seul, de l'arrêter.

À ces demandes essentielles — autonomie fiscale, refonte de la constitution — il faut en ajouter d'autres:

- contrôle plus étendu de notre économie;
- statut égal, non seulement en théorie mais en fait, de la culture française et de la culture anglaise au Canada.

Ce que je viens d'énumérer est loin d'être limitatif. Comme l'écrivait *Le Devoir* récemment:

« On se tromperait lourdement en croyant qu'une simple extension du bilinguisme, le maintien pour l'essentiel, de la présente répartition des compétences et des ressources fiscales, et quelques régimes particuliers au Québec vont suffire à « relancer » le fédéralisme canadien. Une nation a pris conscience d'elle-même et est en voie de se donner un état, une dignité, des institutions et un pouvoir économique. Elle ne se satisfera pas d'un *statu quo* légèrement *raffaîchi*. »

La Législature du Québec, je le disais tantôt, a confié à un Comité parlementaire la tâche de dresser l'inventaire, le bilan complet et précis de ce que signifie pour nous le rajeunissement de l'Acte confédératif pour qu'il réponde à nos aspirations économiques, culturelles et politiques.

Vous avez sans doute pris connaissance d'une des dernières décisions du Comité: une invitation aux organismes et aux corps publics de soumettre leur point de vue sur les objectifs que nous devons poursuivre dans la désignation d'une nouvelle constitution dans un esprit nouveau. Ceux qui désirent faire connaître leur attitude et offrir des suggestions devront informer le secrétaire du Comité parlementaire avant le 15 décembre prochain de leur intention de présenter un mémoire. La date limite pour la réception des documents a été fixée au 31 mars. Les étudiants du Québec ont manifesté et manifestent un très vif intérêt à notre statut. J'ai la conviction de ne pas devoir insister et de vous dire simplement que nous comptons grandement sur votre apport précieux dans l'étude que nous entreprenons car ne l'oubliez pas, elle aboutira, d'une façon ou d'une autre, à la confection de notre charte.

Le moment est venu de conclure.

Nous faisons l'inventaire de nos ressources de toutes natures. Nous savons mieux ce que nous sommes et où nous allons: vers un Québec fort et dynamique. Notre compétence, nos actes, notre place dans l'économie et notre apport culturel à la communauté canadienne seront nos meilleurs armes, et pourvu que l'autre partie emboîte résolument le pas une fois atteint cet objectif, les problèmes de relations humaines entre les deux nations fondatrices du pays auront fait place à une collaboration entre des associés égaux, réels et adultes.

Notre choix est fait. Nous disons à nos compatriotes: vous avez la parole.

Je termine en vous félicitant de votre esprit d'initiative dans l'organisation du présent congrès. Vous avez fait preuve d'une maturité que d'aucuns dans la quarantaine pourraient vous envier.

Les nouveaux Québécois, c'est vous, c'est nous c'est toute la communauté. Vous aurez contribué par votre congrès à rendre ce concept plus présent et plus clair. Soyez-en remerciés.

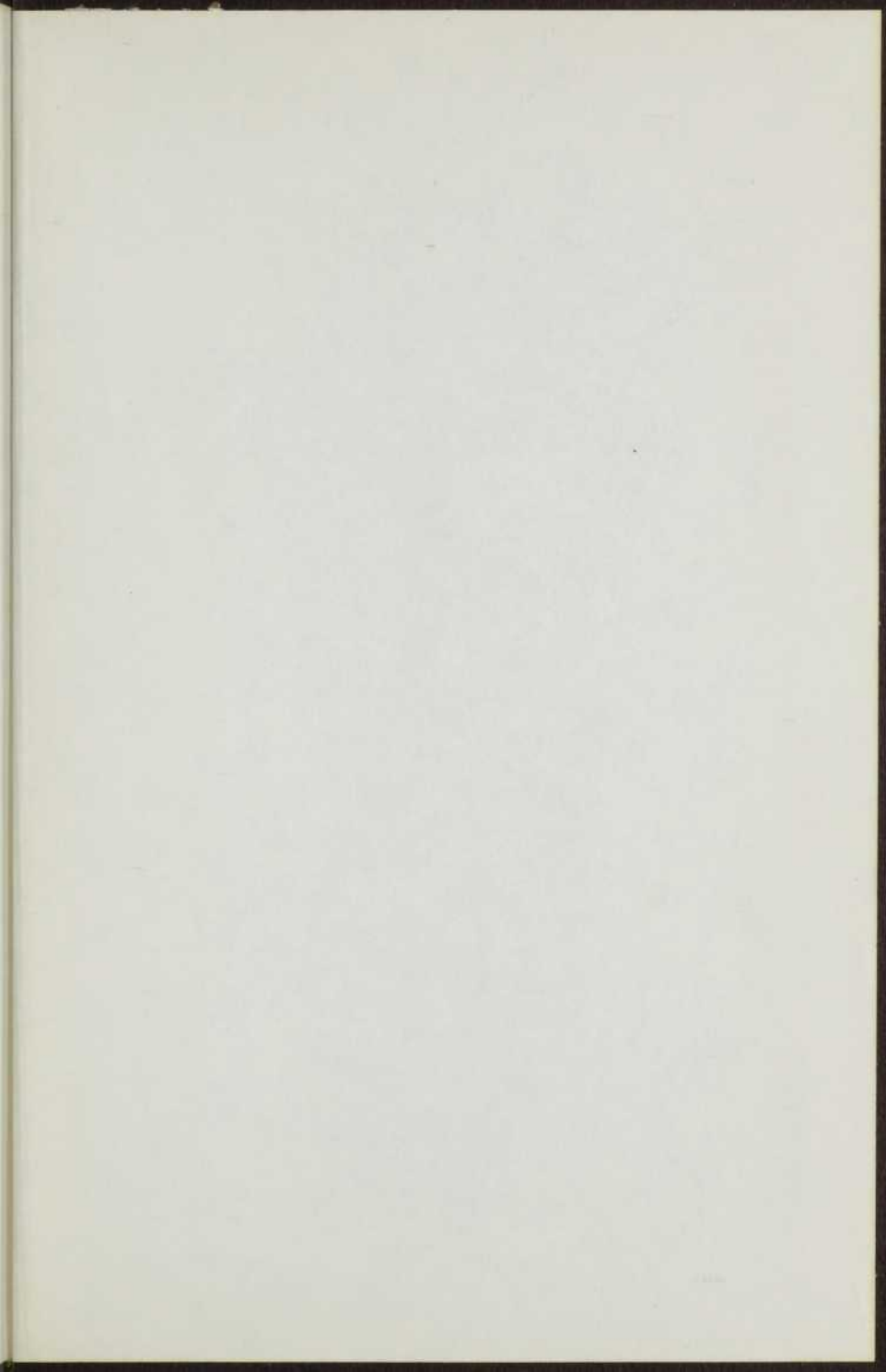
On pourrait, à la fin de vos assises, répéter avec plus de force encore, la phrase récente d'André Malraux :

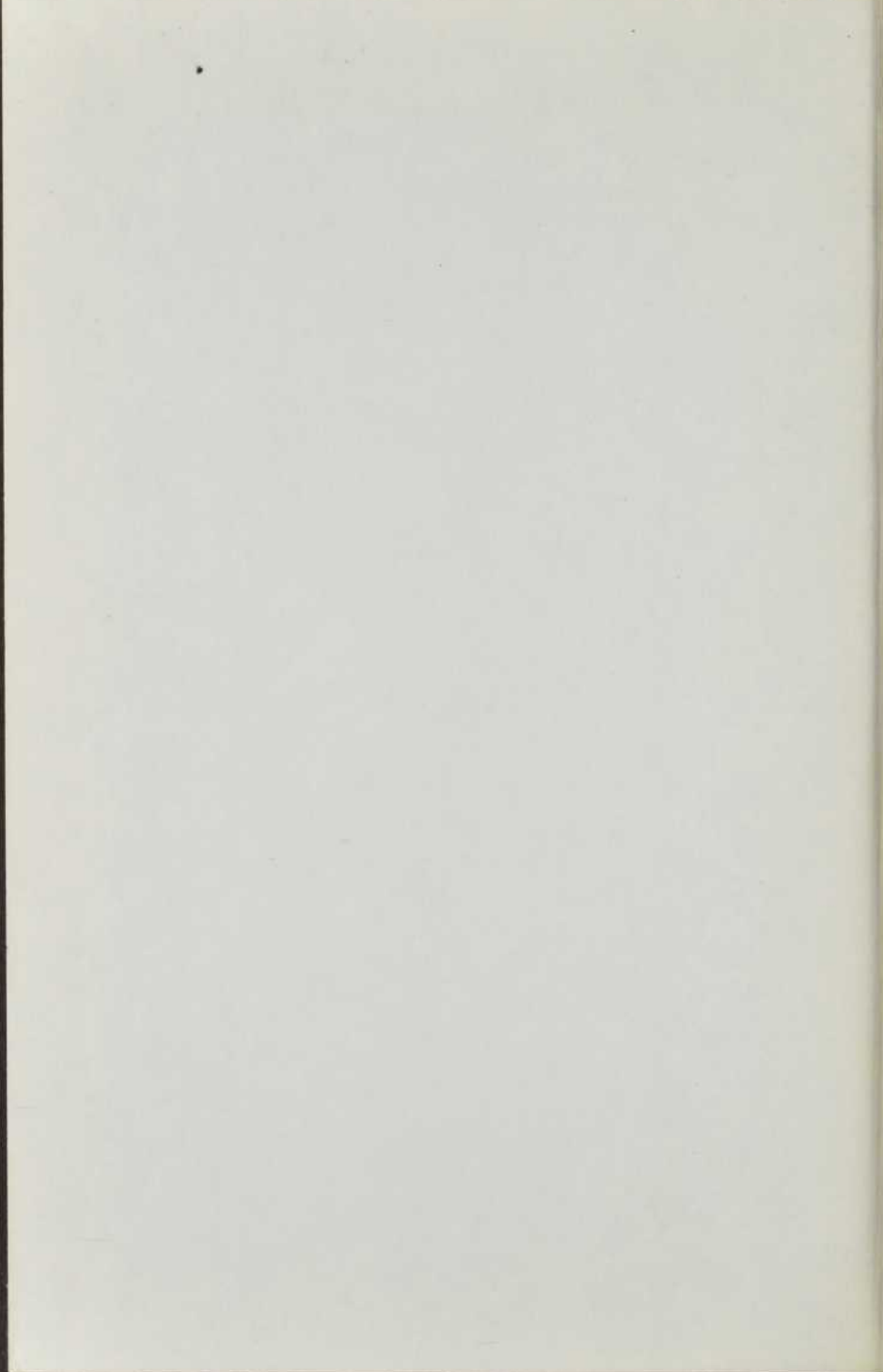
« L'impression majeure que j'emporte de mon séjour parmi vous? Ce qui me reste comme image dominante, la caractéristique principale du Canada français? L'espoir. »

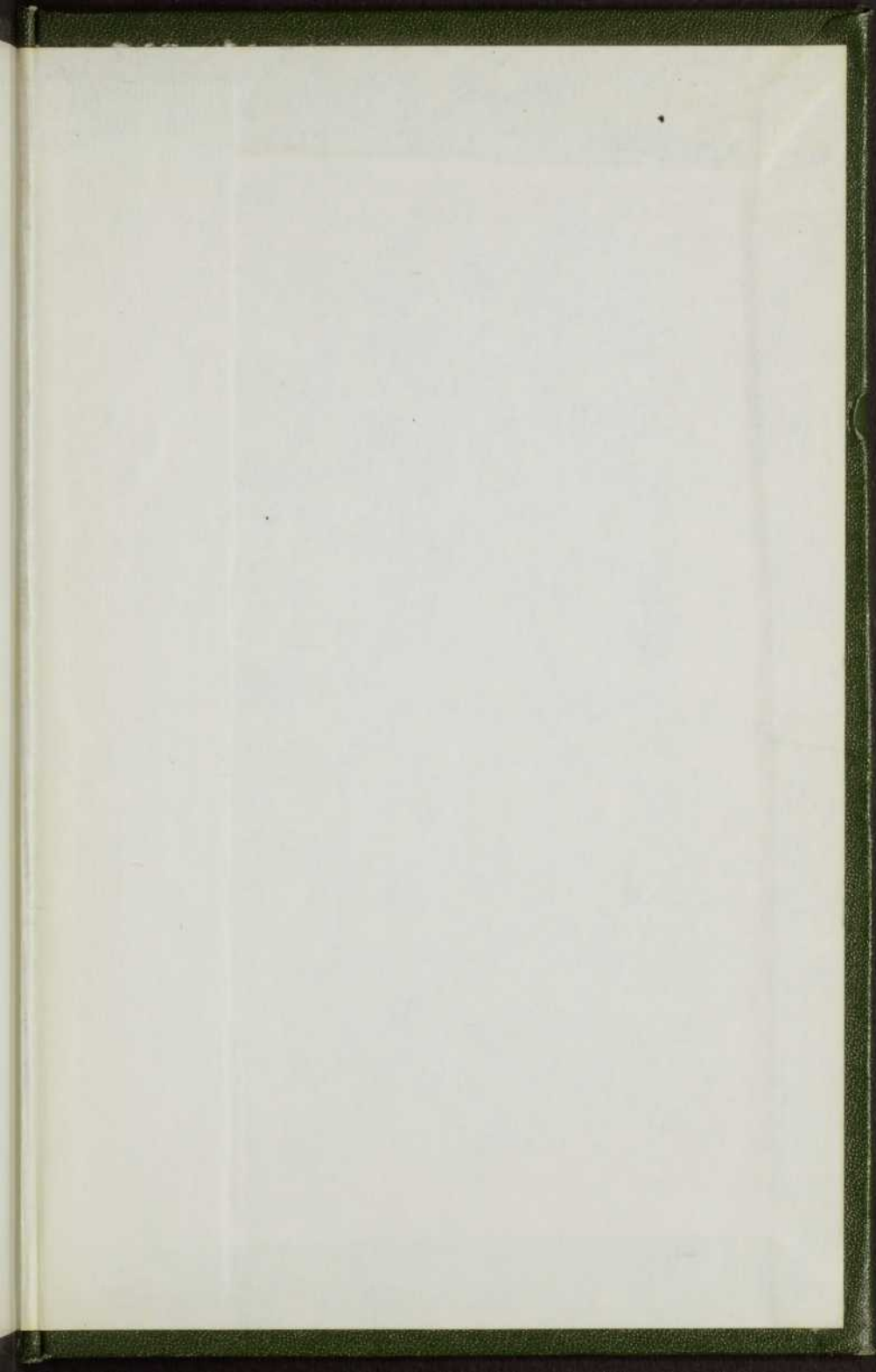












BNQ



000 338 760